



Qui sont les commissaires de police ?

Synthèse des biographies de 3118 élèves de l'ENSP (1973-2013)

Laurent Bonelli et Cécile Rodrigues

Juillet 2018

Table des matières

Propos liminaire.....	3
1. Morphologie générale des promotions	6
1.1. Effectifs des promotions	6
1.2. Les différentes voies d'entrée	8
1.3. Répartition des promotions par sexe.....	11
1.3.1 Répartition genrée de l'ensemble des promotions	11
1.3.2. Répartition genrée selon le type de concours.....	12
1.3.3. Répartition genrée selon la génération.....	15
1.4. Age à l'entrée à l'ENSP	16
1.5. Synthèse sur la morphologie des promotions.....	19
2. La socialisation familiale des commissaires	20
2.1. Origines géographiques	20
2.1.1. Départements de naissance (France métropolitaine)	20
2.1.2. Dans les DOM-TOM et à l'étranger	28
2.1.3. Répartition par commune.....	29
2.2 Professions des parents et milieux sociaux.....	31
2.2.1. Profession du père.....	32
2.2.2. Profession de la mère.....	39
2.2.3. Profession des parents : secteurs privé ou public ?	42
2.2.4. Père ou mère exerçant un métier d'ordre.....	44
2.3. Milieux sociaux des commissaires.....	50
2.3.1 Synthèse des positions sociales inférées des parents.....	51
2.3.2. Typologisation des familles.....	55
3. Parcours de formation des commissaires.....	58
3.1. Compétences linguistiques.....	58
3.2. Parcours scolaires et universitaires	61

3.2.1. Niveaux d'études.....	61
3.2.2. Comparaison avec les diplômes de la population générale.....	64
3.2.3. Domaines d'études.....	64
3.2.4. Synthèse sur la dominante universitaire.....	70
3.3. Autres certifications.....	71
4. Expériences antérieures.....	73
4.1. Métier antérieur.....	73
4.2. Service militaire.....	73
4.2.1. Corps d'armée.....	74
4.2.2. Grade.....	75

Propos liminaire

Qui sont les commissaires de police ? La question pourrait paraître triviale compte tenu de la quantité et de la variété des recherches portant sur l'institution policière. Longtemps ignorée par les sciences sociales¹, la police fait l'objet d'un intérêt renouvelé de la part des chercheurs français, qui ont multiplié depuis le milieu des années 1990 les travaux qualitatifs et quantitatifs permettant de mieux rendre compte de l'activité de ses agents, de leur recrutement, de leurs représentations du métier et de leurs caractéristiques socio-démographiques. La liste de ces contributions et de leurs apports serait trop longue à dresser². Malgré leur richesse et leur diversité, on constate néanmoins que peu d'entre-elles portent spécifiquement sur les commissaires de police et qu'elles concernent davantage les gardiens de la paix et dans une moindre mesure les officiers. A la différence des magistrats par exemple³, peu d'études s'intéressent aux propriétés sociales, scolaires ou familiales des chefs de police et à leurs évolutions dans le temps. L'ouvrage central de Frédéric Ocqueteau apporte ainsi de éléments éclairants sur les transformations du métier et les effets des réformes successives qui l'ont affecté, mais reste peu disert sur leurs trajectoires⁴.

C'est cette lacune qu'aimerait combler cette recherche, qui offre *une première analyse systématique de la morphologie du corps des commissaires*.

Celle-ci a germé dans le cadre du projet SOURCE de la Commission Européenne (FP7-SEC-2012.7.4-2). L'équipe franco-britannique dirigée depuis le King's College de Londres par Didier Bigo y a en charge d'analyser les origines de la collaboration policière en Europe et la manière dont cette dernière a évolué. Elle s'intéresse donc aux particularités des chefs de police qui occupent des postes internationaux et en particulier de ceux qui ont été amené à devenir des membres des

¹ Le sociologue Dominique Monjardet écrivait ainsi « le bilan des recherches en sciences sociales en France sur les questions de police et de sécurité est facile à dresser [...] ces deux milieux s'ignorent presque complètement » (« Le chercheur et le policier. L'expérience des recherches commanditées par le ministère de l'Intérieur », *Revue française de science politique*, vol. 47, n°2, 1997, p. 212.). Voir également Pierre Favre, « Quand la police fabrique l'ordre social. Un en deçà des politiques publiques de la police ? », *Revue française de science politique*, vol. 59, n°6, 2009, pp. 1231-1248.

² Pour une synthèse, voir Fabien Jobard, Jacques de Maillard, *Sociologie de la police. Politiques, organisations, réformes*, Paris, Armand Colin, 2015. Voir également Laurent Bonelli, « Les forces de police », dans Antonin Cohen, Bernard Lacroix, Philippe Riutort, *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2009, pp. 235-241.

³ Yoann Demoli, Laurent Willemez, « Les magistrats : un corps professionnel féminisé et mobile », *INFOSTAT Justice* n°161, avril 2018.

⁴ Frédéric Ocqueteau, *Mais qui donc dirige la police ? Sociologie des commissaires*. Paris, Armand Colin, 2006.

organismes européens traitant des questions Justice et affaires intérieures (JAI) à la Commission, au Conseil, dans les représentations permanentes ou dans les agences comme Europol. Ceci implique de pouvoir comparer leur trajectoire avec celle de leurs homologues qui restent sur le territoire national. En effet comprendre la singularité d'éventuelle carrières européennes ou internationales suppose de les rapporter à l'ensemble des carrières et des propriétés des commissaires de l'institution.

Compte tenu de l'absence de travaux préalables, il a donc fallu, dans un premier temps dresser un tableau complet des caractéristiques des commissaires de police français.

L'intérêt pour ce projet de la part Mme Hélène Martini, alors directrice de l'Ecole nationale supérieure de la police (ENSP) a permis d'obtenir l'accord du directeur général de la police nationale (DGPN)⁵ et une convention a été signée, le 12 août 2016. Celle-ci autorisait les chercheurs à recueillir dans les dossiers de l'ensemble des commissaires de police passés par l'ENSP, des données telles que le lieu de naissance, la profession des parents, le type de concours (interne, externe, au choix) et le cursus scolaire et universitaire de même que les éléments de carrière disponibles. L'ensemble des données, renseignées par les élèves eux-mêmes, ont bien entendu été anonymisées par l'utilisation de programmes spécifiques qui attribuent une clé unique à chaque individu mais font ensuite disparaître toute possibilité de l'identifier nominativement.

Le recueil des données s'est effectué durant quatre semaines échelonnées entre mars 2016 et septembre 2016, une phase durant laquelle les chercheurs (Laurent Bonelli, Cécile Rodrigues et Patrick-Olivier Pétin) ont pu bénéficier du précieux soutien des personnels de l'ENSP et de conditions de travail très favorables.

Les données concernent l'ensemble des élèves entrés à l'ENSP entre 1973 et 2013, soit 41 promotions (de la 25 à la 65). L'enquête porte ainsi sur 3118 individus⁶.

L'objectif étant de connaître la structure socio-démographique de cet ensemble d'élèves-commissaires, la présentation a été organisée en trois grands volets :

- La morphologie générale des promotions
- La socialisation familiale des élèves-commissaires

⁵ Accord écrit du directeur général de la police nationale (DGPN) en date du 26 février 2015.

⁶ A noter que les élèves-commissaires n'ayant pas terminé la formation (pour cause d'abandon ou de décès, identifiables au fait qu'ils n'ont pas eu d'affectation de sortie de formation) ne sont pas compris dans cet ensemble.

- Leur parcours de formation et professionnel

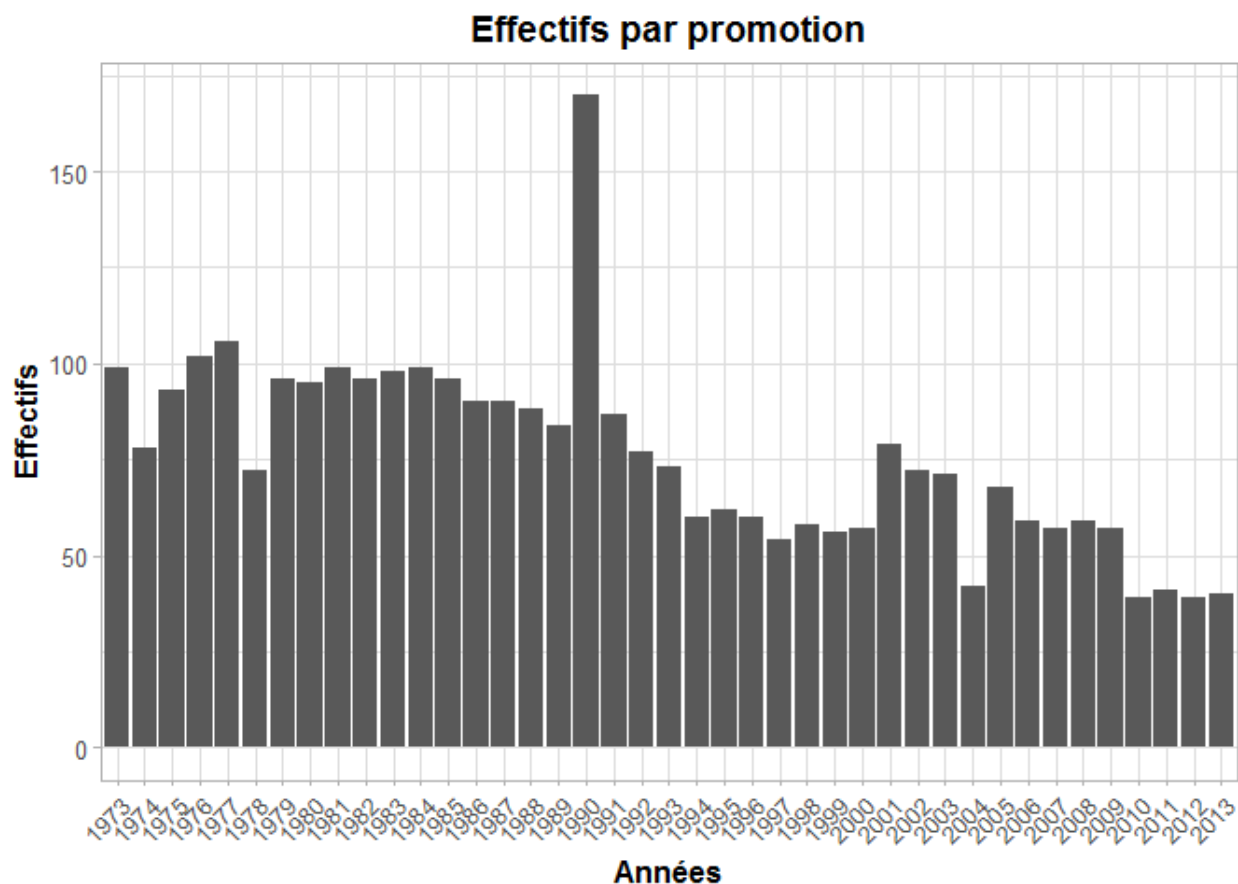
La source de tous les tableaux et graphiques présentés sera la même : *Enquête "Commissaires", données ENSP, collecte et traitements ISP, 2017*

Sauf mention contraire, la population concernée sera les 3118 commissaires ayant renseigné la fiche et terminé la formation des promotions 25 à 65 incluses.

Le présent document constitue une première synthèse des données collectées et un préalable essentiel pour l'étude des carrières professionnelles. Le second volet de cette enquête, est en cours de réalisation. De la même manière, ces données permettront des analyses plus poussées que la description présentée ici. Cette dernière constitue néanmoins une objectivation des propriétés du corps des commissaires de police, qui à toute son utilité, à la fois pour le monde académique et, souhaitons-le, pour l'institution elle-même.

1. Morphologie générale des promotions

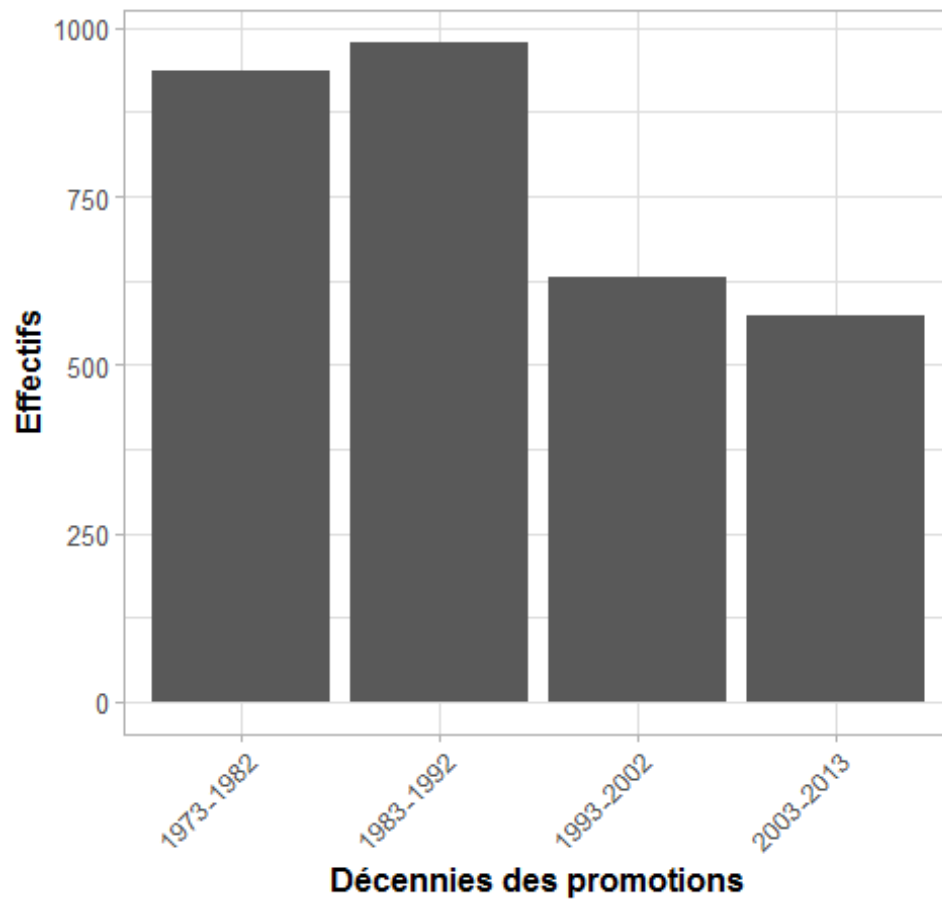
1.1. Effectifs des promotions



La taille moyenne des promotions est de 76 élèves et la taille médiane de 73 élèves. Sur le long terme, la taille des promotions a tendance à diminuer. La promotion 42 (1990) fait exception avec un effectif de 170 élèves. Elle correspond toutefois à un moment particulier, qui traduit une volonté politique de jouer sur le corps de direction de la police.

Pour atteindre des effectifs assez conséquents et aider à la lisibilité, les 41 promotions de 1973 (promotion 25) à 2013 (promotion 65) ont été découpées en 4 décennies, chacune recouvrant 10 années à l'exception de la dernière classe qui comporte 11 promotions :

Effectifs par décennie de promotions

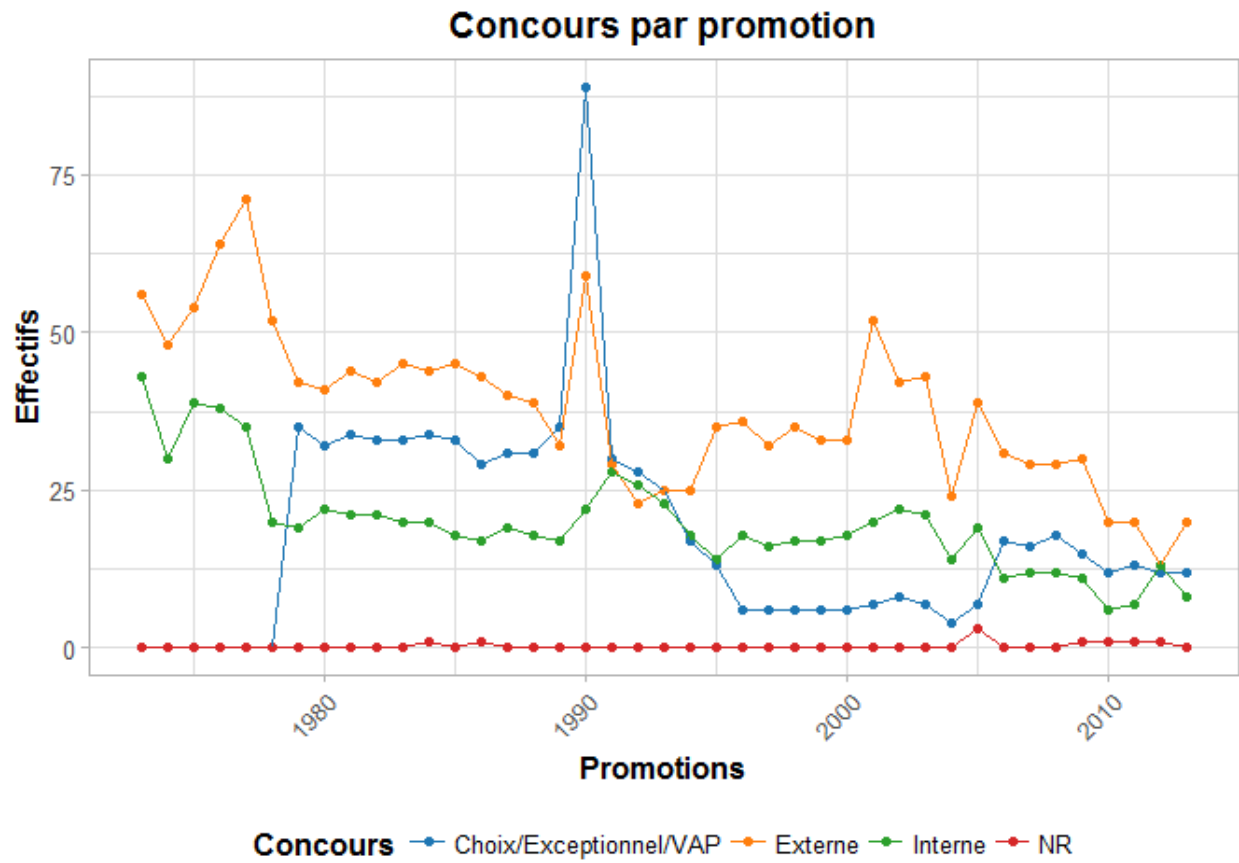


Ainsi agrégés, les effectifs médians des promotions passent de 96 entre 1973 et 1982 à 57 entre 2003 et 2013 :

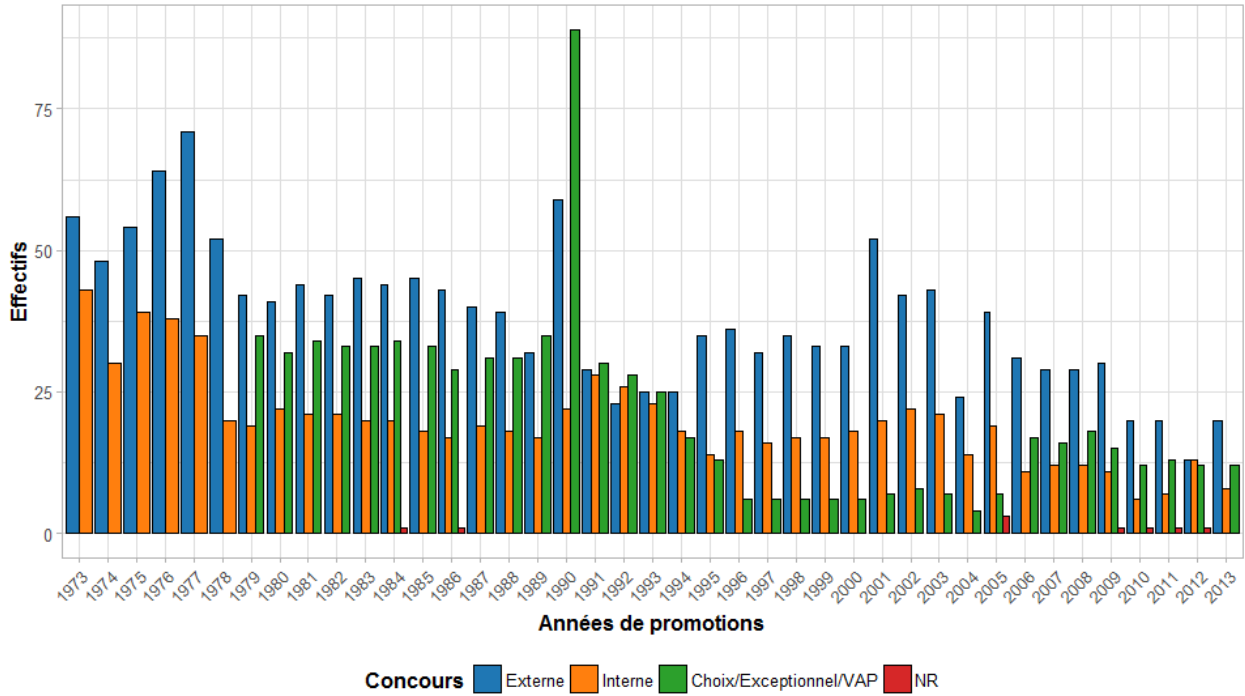
Moyennes et médianes des effectifs par décennies de promotions

Décennies de promotions	Effectifs médians par promo	Effectifs moyens par promo
1973-1982	96	93.6
1983-1992	90	97.9
1993-2002	60	63.1
2003-2013	57	52.0
Ensemble	73	76.0

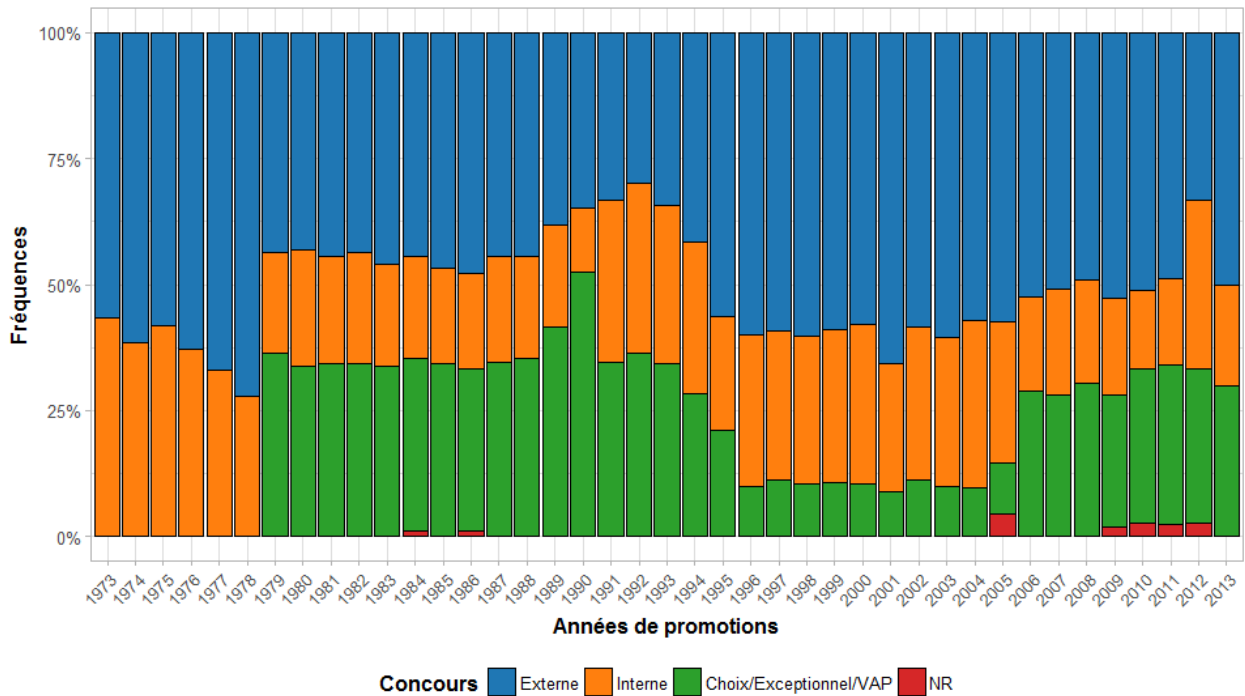
1.2. Les différentes voies d'entrée



Effectifs par promotion selon la voie d'entrée



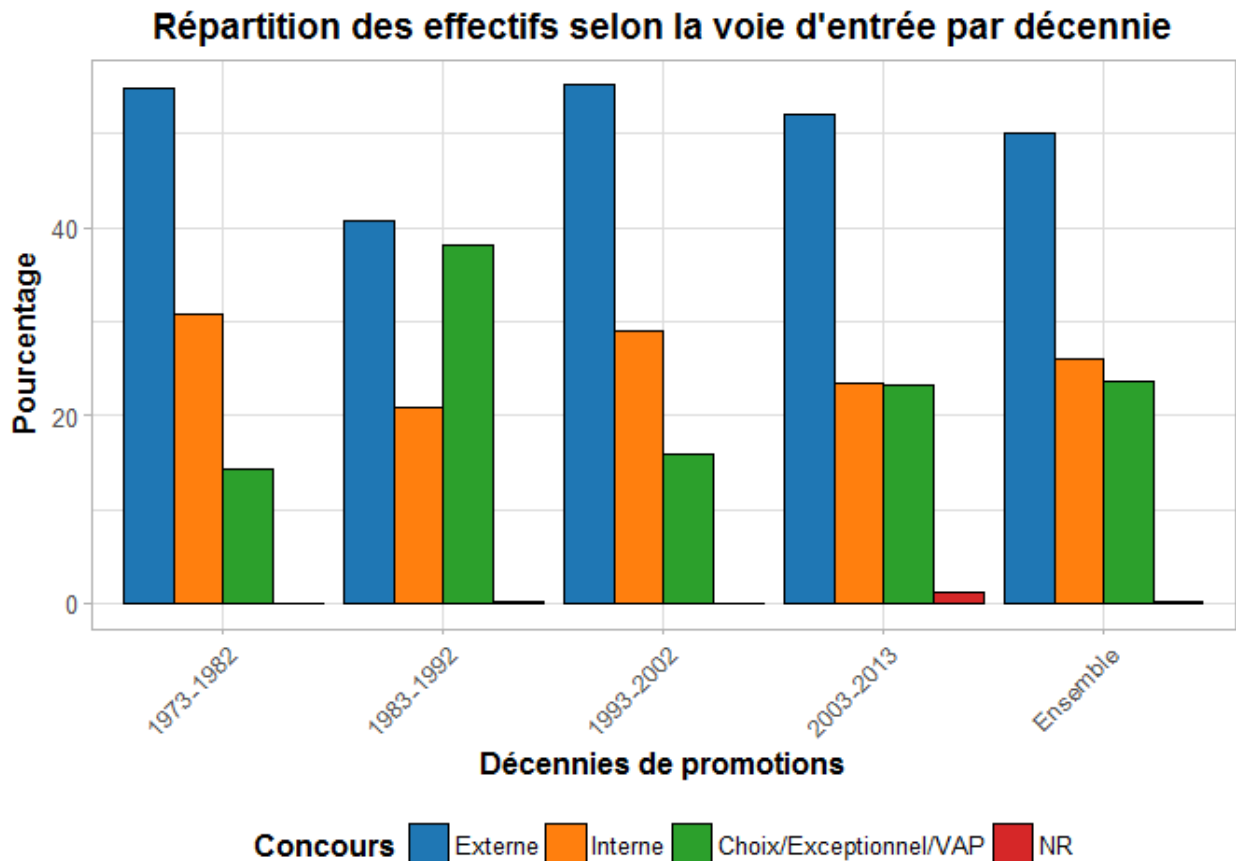
Effectifs par promotion selon la voie d'entrée (empilés)



Sur l'ensemble des 41 promotions, 50% (1559) des élèves deviennent commissaires par concours externe, 26% (810) par concours interne, 23,7% (740) par nomination au choix/concours exceptionnel/VAP et nous ignorons la voie d'entrée pour 9 élèves-commissaires. Jusqu'en 1978, la

majorité des élèves entre par voie externe. Apparues en 1979, les nominations au choix présentent une baisse continue, en particulier entre 1996 et 2005, puis reprennent plus d'importance sur la période 2006-2013.

Ce sont surtout les effectifs d'élèves-externes et d'élèves au choix/sur concours exceptionnel / VAP qui marquent une rupture avec les autres années pour la promotion 42.



Lecture : 31% des élèves entrés entre 1973 et 1982 sont issus du concours interne

Tableau 1 : Répartition des élèves par décennie selon la voie d'entrée (% en lignes)

	Externe	Interne	Choix/Exceptionnel/VAP	NR	Total
1973-1982	54.9	30.8	14.3	0.0	100
1983-1992	40.8	20.9	38.1	0.2	100
1993-2002	55.2	29.0	15.8	0.0	100
2003-2013	52.1	23.4	23.3	1.2	100
Ensemble	50.0	26.0	23.7	0.3	100

1.3. Répartition des promotions par sexe

1.3.1 Répartition genrée de l'ensemble des promotions

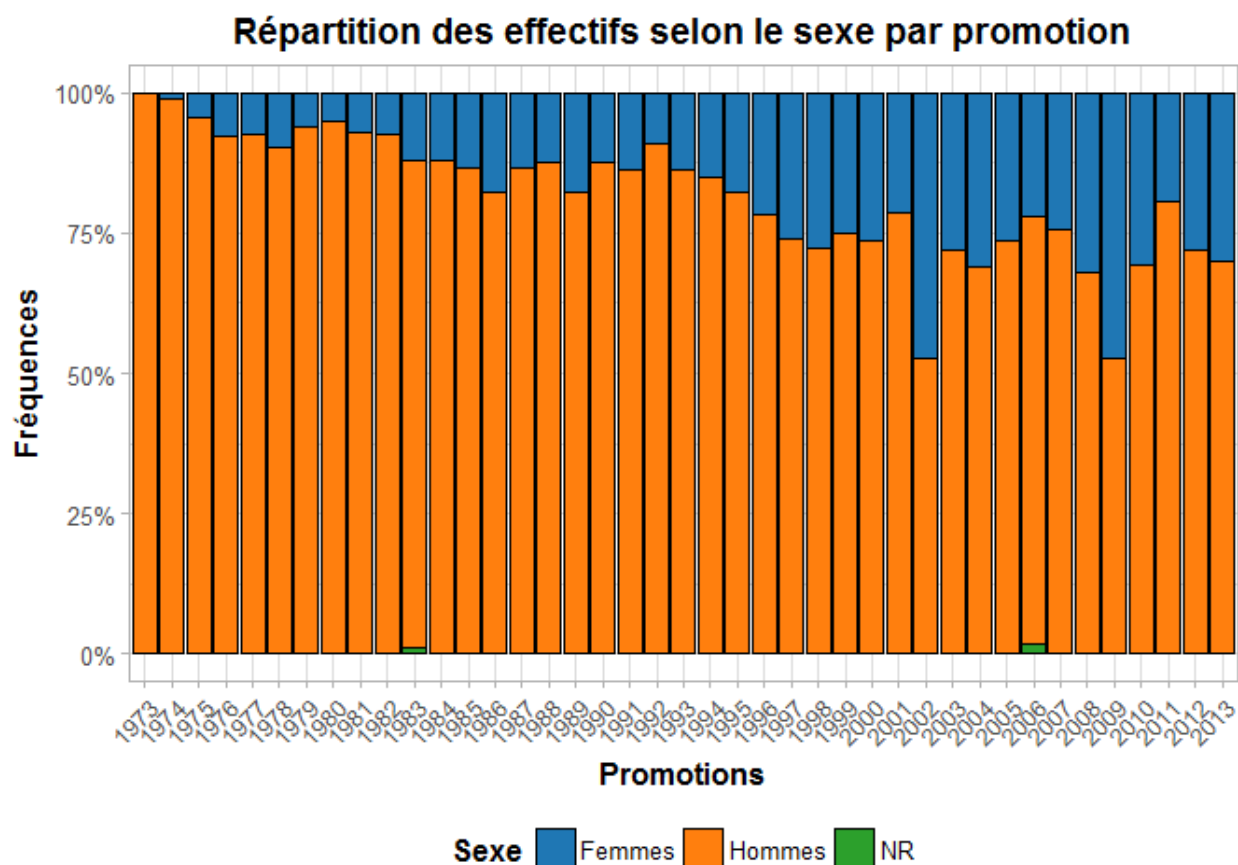


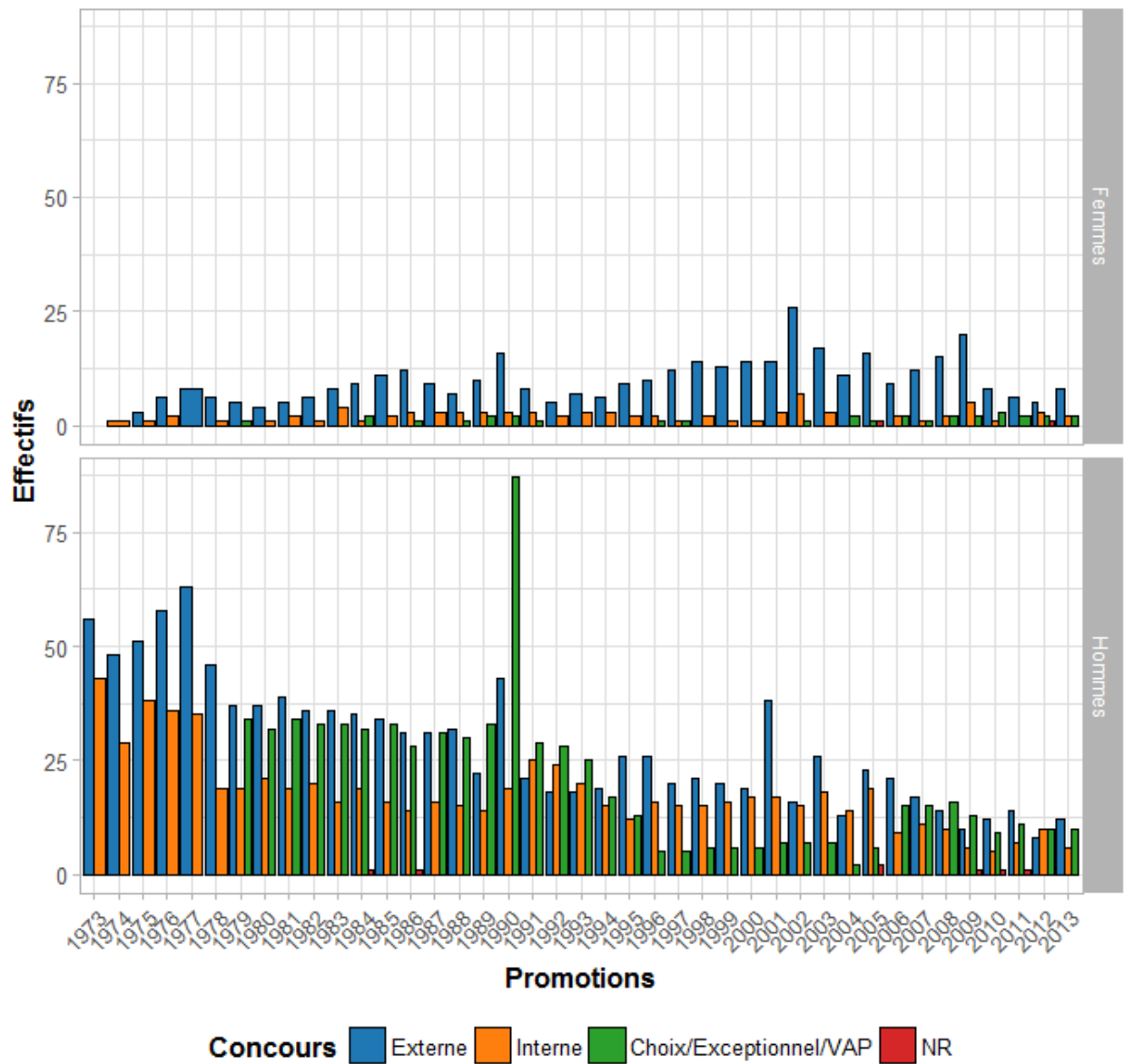
Tableau 2 : Répartition des élèves selon le sexe par décennie de promotion

Promotions par décennie		Femmes	Hommes	NR	Total
1973-1982	Effectifs	53	883	0	936
1973-1982	Pourcentages en lignes	5.7	94.3	0	100
1983-1992	Effectifs	131	847	1	979
1983-1992	Pourcentages en lignes	13.4	86.5	0.1	100
1993-2002	Effectifs	153	478	0	631
1993-2002	Pourcentages en lignes	24.2	75.8	0	100
2003-2013	Effectifs	167	404	1	572
2003-2013	Pourcentages en lignes	29.2	70.6	0.2	100
Ensemble	Effectifs	504	2612	2	3118
Ensemble	Pourcentages en lignes	16.2	83.8	0.1	100

Les premières promotions comportent le moins de femmes (aucune en 1973 et une en 1974). La part la plus importante de femmes parmi les effectifs est observée en 2009 avec 47% (27) de femmes. Sur toute la période considérée (1973-2013), 16% de commissaires sont des femmes.

1.3.2. Répartition genrée selon le type de concours

Effectifs par promotion selon le sexe et la voie d'entrée

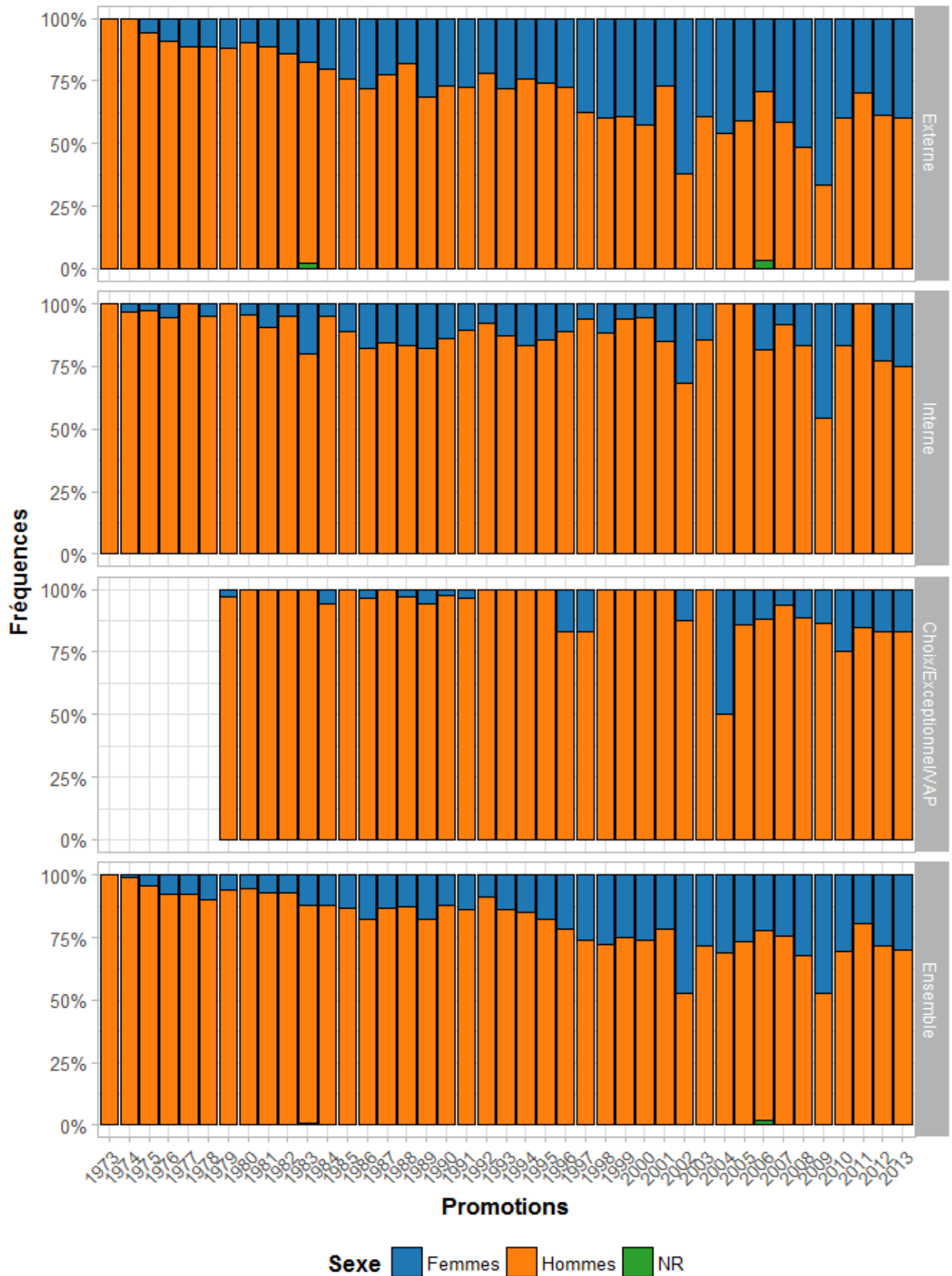


Population : Les élèves pour lesquels le sexe est non-renseigné (2 sur 3118) sont exclus

Tableau 3 : Répartition des élèves par sexe selon la voie d'entrée (% en ligne)

Voie d'entrée		Femmes	Hommes	NR	Total
Externe	Effectifs	390	1167	2	1559
Externe	Pourcentages	25	74.9	0.1	100
Interne	Effectifs	80	730	0	810
Interne	Pourcentages	9.9	90.1	0	100
Choix/Exceptionnel/VAP	Effectifs	32	708	0	740
Choix/Exceptionnel/VAP	Pourcentages	4.3	95.7	0	100
NR	Effectifs	2	7	0	9
NR	Pourcentages	22.2	77.8	0	100
Ensemble	Effectifs	504	2612	2	3118
Ensemble	Pourcentages	16.2	83.8	0.1	100

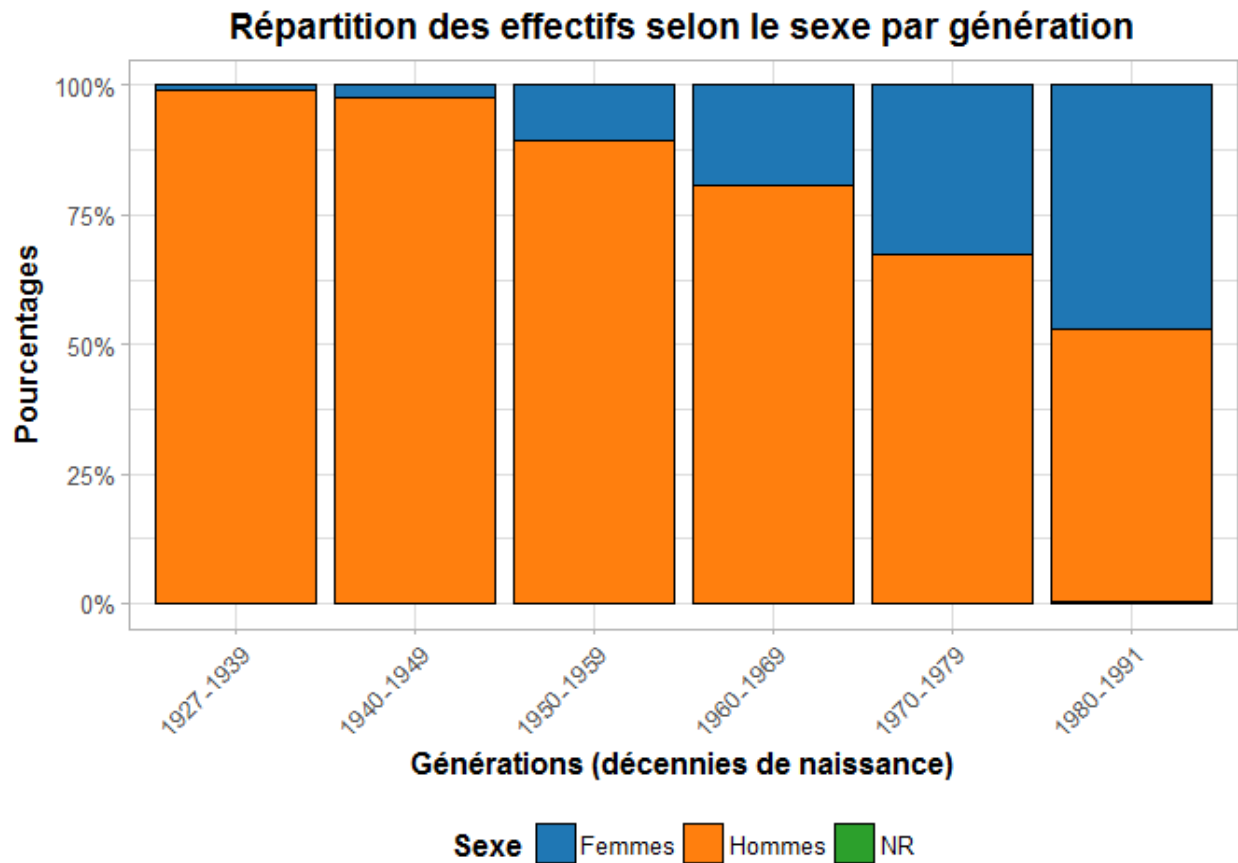
Répartition des effectifs selon le sexe par voie d'entrée



Si la part d'élèves-commissaires femmes est croissante dans toutes les voies d'entrée, elles représentent 25% des élèves-externes, 10% des élèves-internes et 4% des élèves-au choix ; en partie pour une raison générationnelle observée ci-dessous.

77% des femmes entrent par voie externe et 63.5% d'entre elles viennent des promotions 1993/2013 ; en toute logique, elles appartiennent aussi aux générations les plus jeunes.

1.3.3. Répartition genrée selon la génération



Note : De même que pour les décennies de promotions, les décennies de naissance extrêmes regroupent d'une part les années entre 1927 et 1939 (13 ans) et d'autre part les années 1980 à 1991 (12 ans).

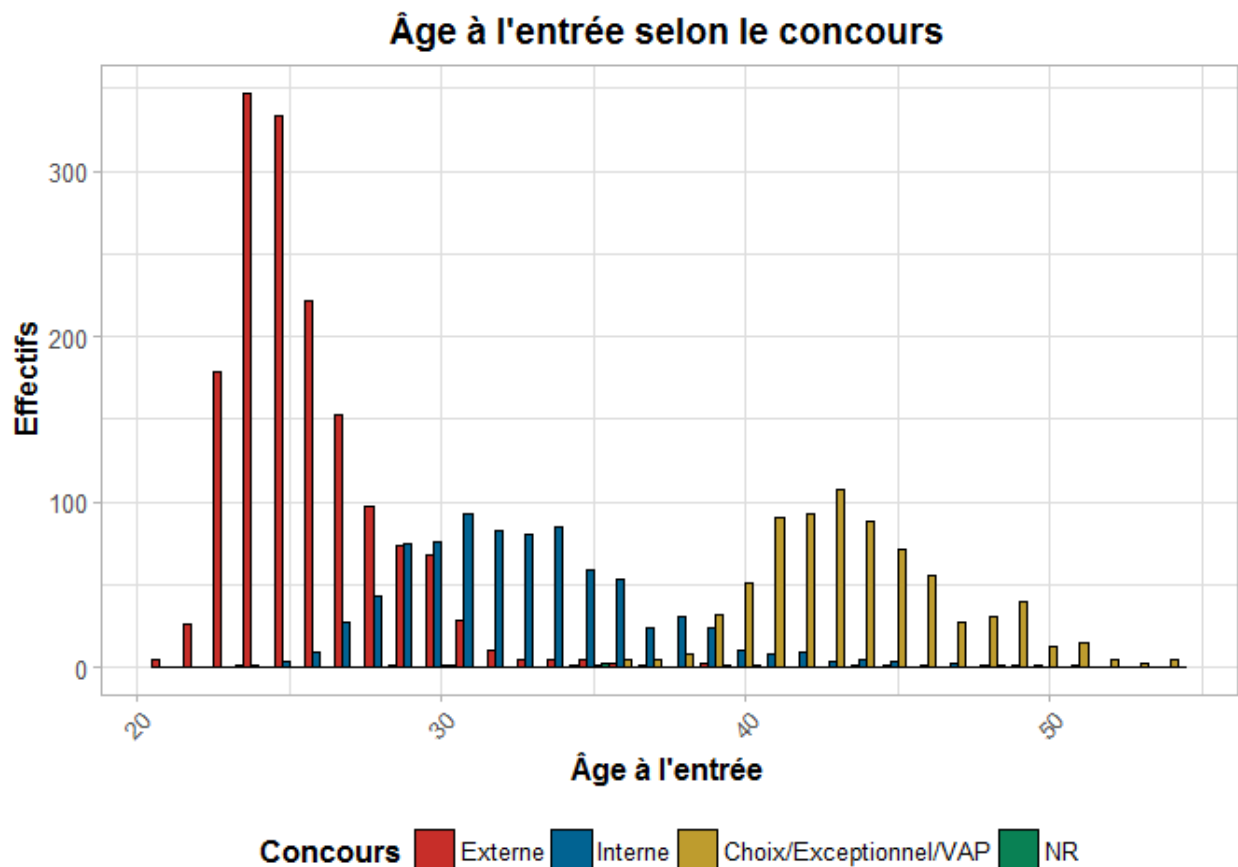
Tableau 4 : Répartition des élèves par sexe selon la génération (% en ligne)

Génération		Femmes	Hommes	NR	Total
1927-1939	Effectifs	2	181	0	183
1927-1939	Pourcentages	1.1	98.9	0	100
1940-1949	Effectifs	17	735	0	752
1940-1949	Pourcentages	2.3	97.7	0	100

1950-1959	Effectifs	82	678	1	761
1950-1959	Pourcentages	10.8	89.1	0.1	100
1960-1969	Effectifs	134	556	0	690
1960-1969	Pourcentages	19.4	80.6	0	100
1970-1979	Effectifs	173	355	0	528
1970-1979	Pourcentages	32.8	67.2	0	100
1980-1991	Effectifs	96	107	1	204
1980-1991	Pourcentages	47.1	52.5	0.5	100
Ensemble	Effectifs	504	2612	2	3118
Ensemble	Pourcentages	16.2	83.8	0.1	100

De 1% des élèves nés entre 1927 et 1939, la part de femmes passe à 47% des élèves nés entre 1980 et 1991.

1.4. Age à l'entrée à l'ENSP



Un autre aspect très clivant selon les types de concours concerne l'âge à l'entrée de la formation : Les élèves-externes ont un âge médian de 25 ans, les internes de 32 ans et les "au choix" de 43 ans.

En termes d'âges (et donc de générations), les élèves externes et internes sont les plus proches (7 ans d'écart en âges médians pour 11 ans d'écart entre internes et nominations au choix).

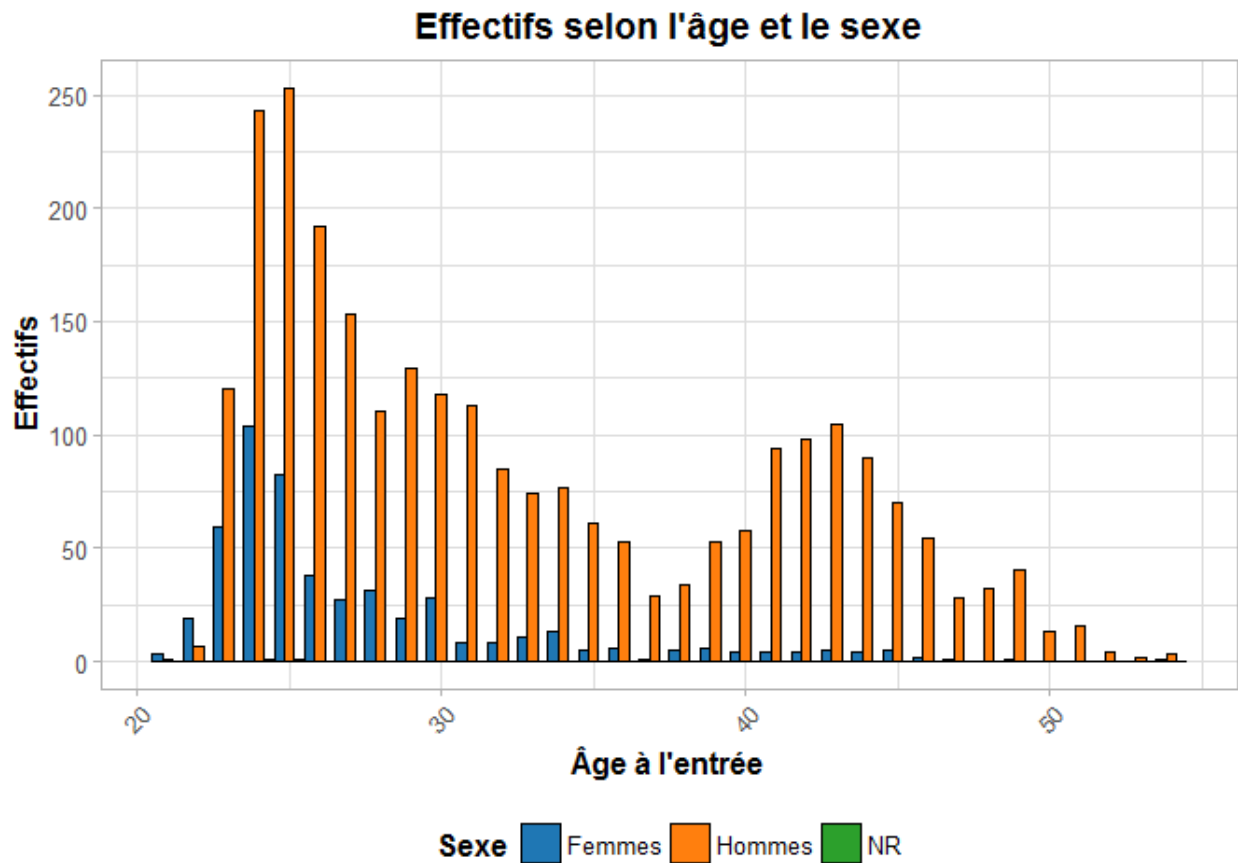


Tableau 5 : Dispersion de l'âge

Sexe	Age min	1er quartile	Age moyen	Age médian	3ème quartile	Age max
Femmes	21	24	27.5	25	29	54
Hommes	21	26	32.7	30	40	54
Ensemble	21	25	31.9	29	39	54
ConcoursType	Age min	1er quartile	Age moyen	Age médian	3ème quartile	Age max
Externe	21	24	25.7	25	27	50
Interne	24	30	32.9	32	35	51
Choix/Exceptionnel/VAP	30	41	43.7	43	46	54
NR	23	30	34.7	35	39	48
Ensemble	21	25	31.9	29	39	54

Les femmes étant proportionnellement plus nombreuses parmi les élèves-externes, elles sont aussi plus jeunes que les élèves hommes (5 ans d'écart entre leurs âges médians respectifs).

Âge par décennie de promotions

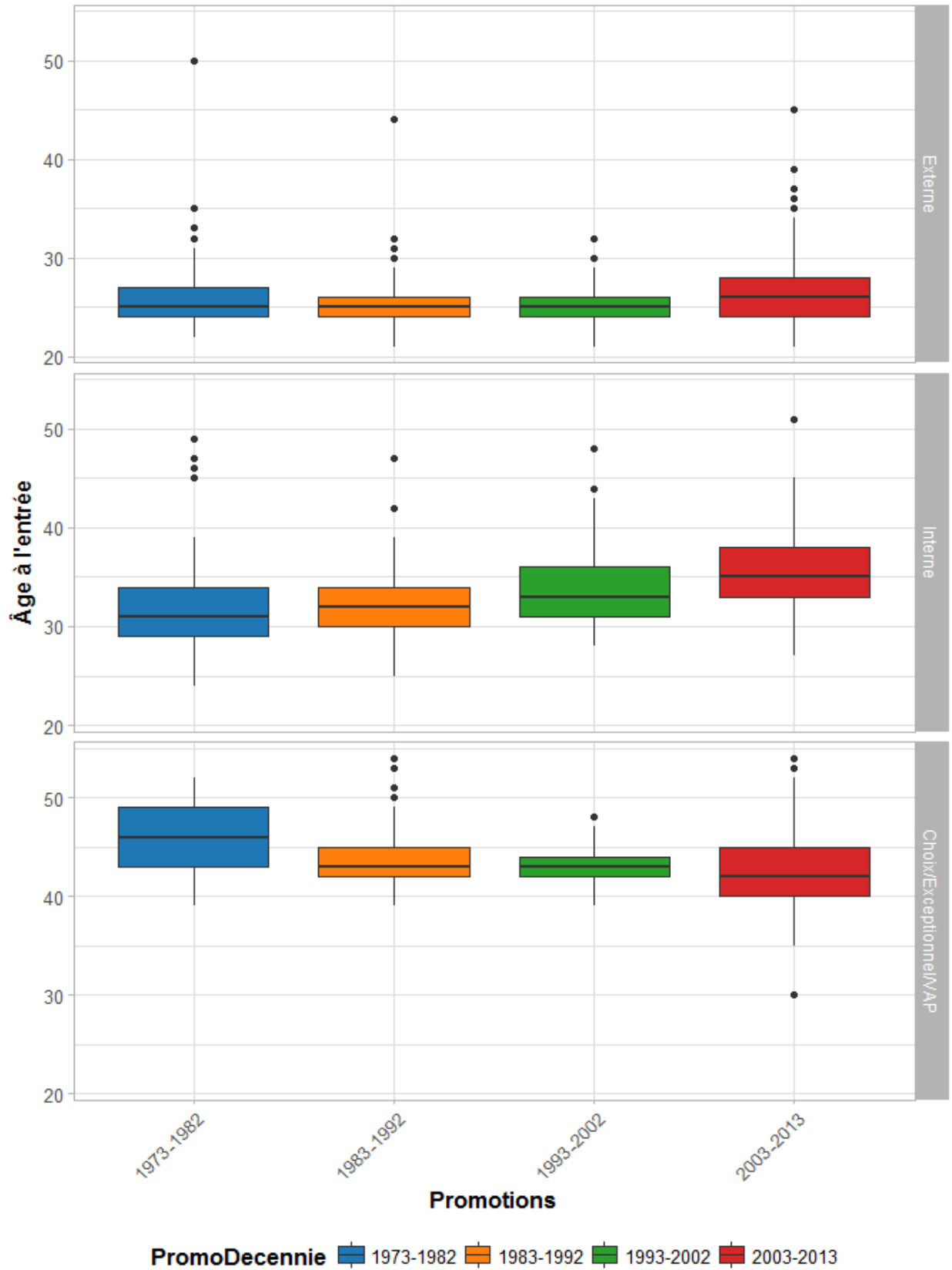


Tableau 6 : Âge médian à l'entrée selon le concours

PromoDecennie	Externe	Interne	Choix/Exceptionnel/VAP	Ensemble
1973-1982	25	31	46	28
1983-1992	25	32	43	31
1993-2002	25	33	43	28
2003-2013	26	35	42	31

Âge moyen à l'entrée selon le concours

PromoDecennie	Externe	Interne	Choix/Exceptionnel/VAP	Ensemble
1973-1982	25.8	31.5	45.9	30.4
1983-1992	25.4	32.1	43.5	33.7
1993-2002	25.2	33.9	43.1	30.5
2003-2013	26.7	35.6	42.5	32.5

L'âge moyen comme l'âge médian des élèves-externes et surtout des élèves-internes tendent à augmenter avec le temps alors que ceux des élèves-au-choix ont tendance à diminuer.

1.5. Synthèse sur la morphologie des promotions

L'ensemble des élèves-commissaires peut être appréhendé selon 3 principales entrées :

- Les années des promotions qui, rapportées en décennies, correspondent à des **générations de recrutement**. Comme évoqué plus haut, les 41 promotions de 1973 (promotion 25) à 2013 (promotion 65) ont été découpées en 4 décennies, chacune recouvrant 10 années à l'exception de la dernière en recouvrant 11.
- Les années de naissance des élèves-commissaires qui, également rapportées en décennies, correspondent à des **générations au sens biographique**. Les classes résultantes comprennent des décennies de naissance extrêmes regroupent d'une part les années entre 1927 et 1939 (13 ans) et d'autre part les années 1980 à 1991 (12 ans).
- Et la **voie d'entrées** pouvant être *le concours externe, le concours interne* et une troisième voie regroupement les *sélections au choix, exceptionnelles* et *VAP (voie d'accès professionnelle)*

Tout au long de la présentation descriptive des élèves-commissaires entrant à l'ENSP, nous considérerons la variété des profils socio-démographiques selon ces trois entrées, permettant de comparer des cohortes comparables tout en appréhendant l'ensemble qu'ils constituent.

Globalement, on observe une dichotomie entre d'une part les commissaires issus du concours externes - plus jeunes, plus féminins et aux effectifs plus stables (environ la moitié des promotions)

- et d'autre part les commissaires internes et au choix - plus âgés, plus masculins, aux effectifs plus fluctuants. Concernant les tendances, l'âge des élèves externes et interne augmente alors que celui des élèves au choix baisse. La taille des promotions diminue et la part de femmes augmente.

2. La socialisation familiale des commissaires

2.1. Origines géographiques

2.1.1. Départements de naissance (France métropolitaine)

De l'ensemble des élèves

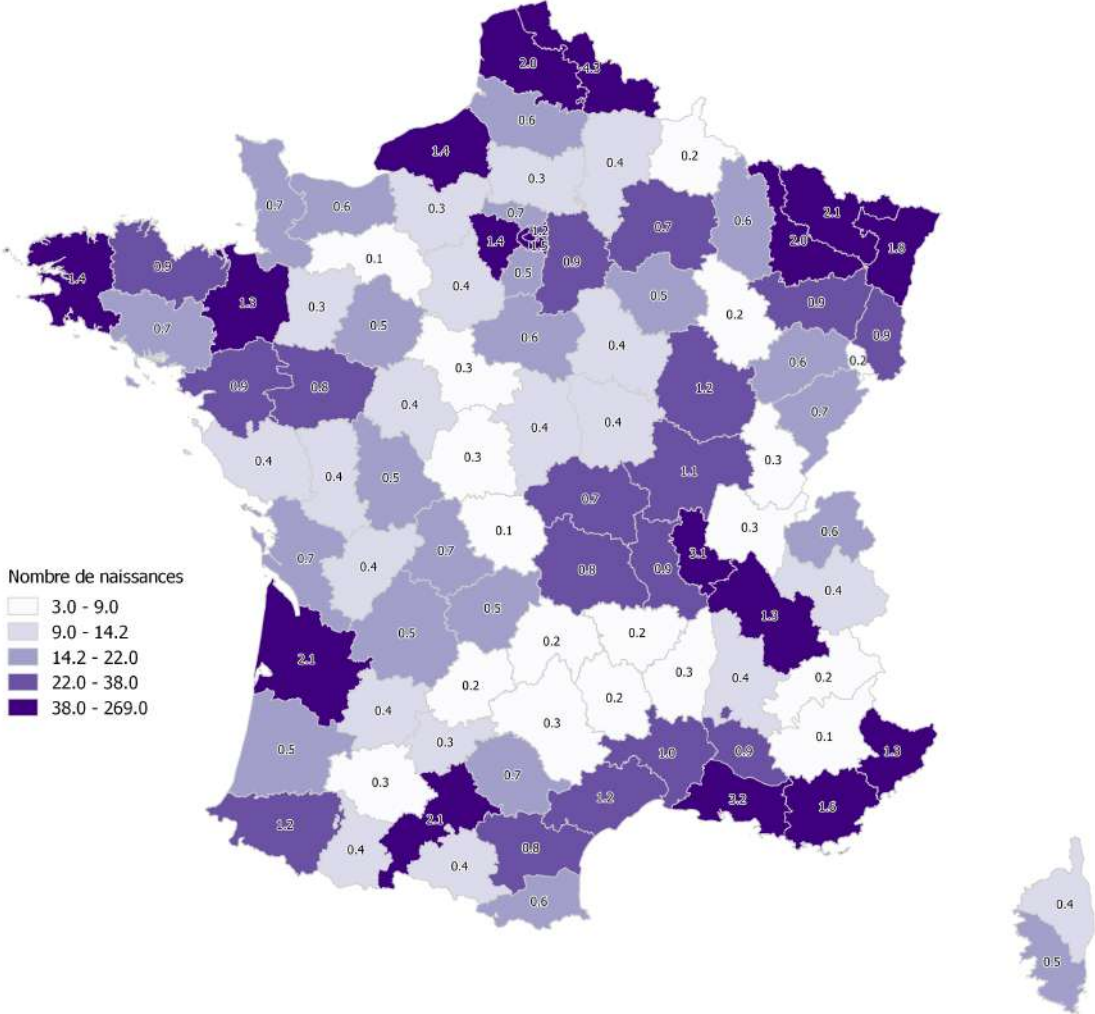
Dix premiers départements de naissance - Ensemble

Départements	Effectifs	pourcentages
Paris	269	8.6
Nord	133	4.3
Hauts-de-Seine	115	3.7
Bouches-du-Rhône	101	3.2
Gironde	71	2.3
Haute-Garonne	71	2.3
Moselle	67	2.1
Meurthe-et-Moselle	62	2.0
Pas-de-Calais	61	2.0
Bas-Rhin	55	1.8

Derniers départements de naissance - Ensemble

Départements	Effectifs	pourcentages
Jura	9	0.3
La Réunion	9	0.3
Gers	8	0.3
Indre	8	0.3
Lot	7	0.2
Territoire de Belfort	7	0.2
Guadeloupe	6	0.2
Haute-Loire	6	0.2
Martinique	6	0.2
Cantal	5	0.2
Haute-Marne	5	0.2
Lozère	5	0.2
Orne	5	0.2
Creuse	4	0.1
Alpes-Maritimes	2	0.1
Allier	1	0.0
Alpes-de-Haute-Provence	1	0.0

Départements de naissance des élèves (Ensemble)



Les chiffres sur la carte correspondent à la part de commissaires nés dans le département par rapport à l'ensemble dont on connaît le lieu de naissance

Des externes

Dix premiers départements de naissance - Externes

Départements	Effectifs	pourcentages
Paris	150	9.6
Hauts-de-Seine	88	5.6
Nord	57	3.7
Bouches-du-Rhône	53	3.4
Gironde	43	2.8
Haute-Garonne	38	2.4
Moselle	33	2.1
Bas-Rhin	31	2.0
Val-de-Marne	30	1.9
Isère	28	1.8

Derniers départements de naissance - Externes

Départements	Effectifs	pourcentages
Haute-Loire	4	0.3
Yonne	4	0.3
Cantal	3	0.2
Gers	3	0.2
Haute-Corse	3	0.2
Haute-Marne	3	0.2
Indre	3	0.2
Morbihan	3	0.2
Tarn-et-Garonne	3	0.2
Cher	2	0.1
Creuse	2	0.1
La Réunion	2	0.1
Lozère	2	0.1
Martinique	2	0.1
Alpes-de-Haute-Provence	1	0.1
Alpes-Maritimes	1	0.1
Guadeloupe	1	0.1
Jura	1	0.1
Orne	1	0.1

Des internes

Dix premiers départements de naissance - Internes

Départements	Effectifs	pourcentages
Paris	62	7.7
Nord	48	5.9
Bouches-du-Rhône	27	3.3
Meurthe-et-Moselle	22	2.7
Pas-de-Calais	22	2.7
Hauts-de-Seine	20	2.5
Haute-Garonne	18	2.2
Côte-d'Or	16	2.0
Finistère	16	2.0
Gironde	15	1.9

Derniers départements de naissance - Internes

Départements	Effectifs	pourcentages
Charente	2	0.2
Deux-Sèvres	2	0.2
Guadeloupe	2	0.2
Haute-Corse	2	0.2
Indre	2	0.2
Landes	2	0.2
Loir-et-Cher	2	0.2
Lozère	2	0.2
Martinique	2	0.2
Savoie	2	0.2
Allier	1	0.1
Cantal	1	0.1
Creuse	1	0.1
Eure	1	0.1
Haute-Loire	1	0.1
Haute-Marne	1	0.1
Hauts-Pyrénées	1	0.1
Lot-et-Garonne	1	0.1
Marne	1	0.1
Nièvre	1	0.1
Orne	1	0.1
Territoire de Belfort	1	0.1

Des nominations au choix, concours exceptionnel et VAP

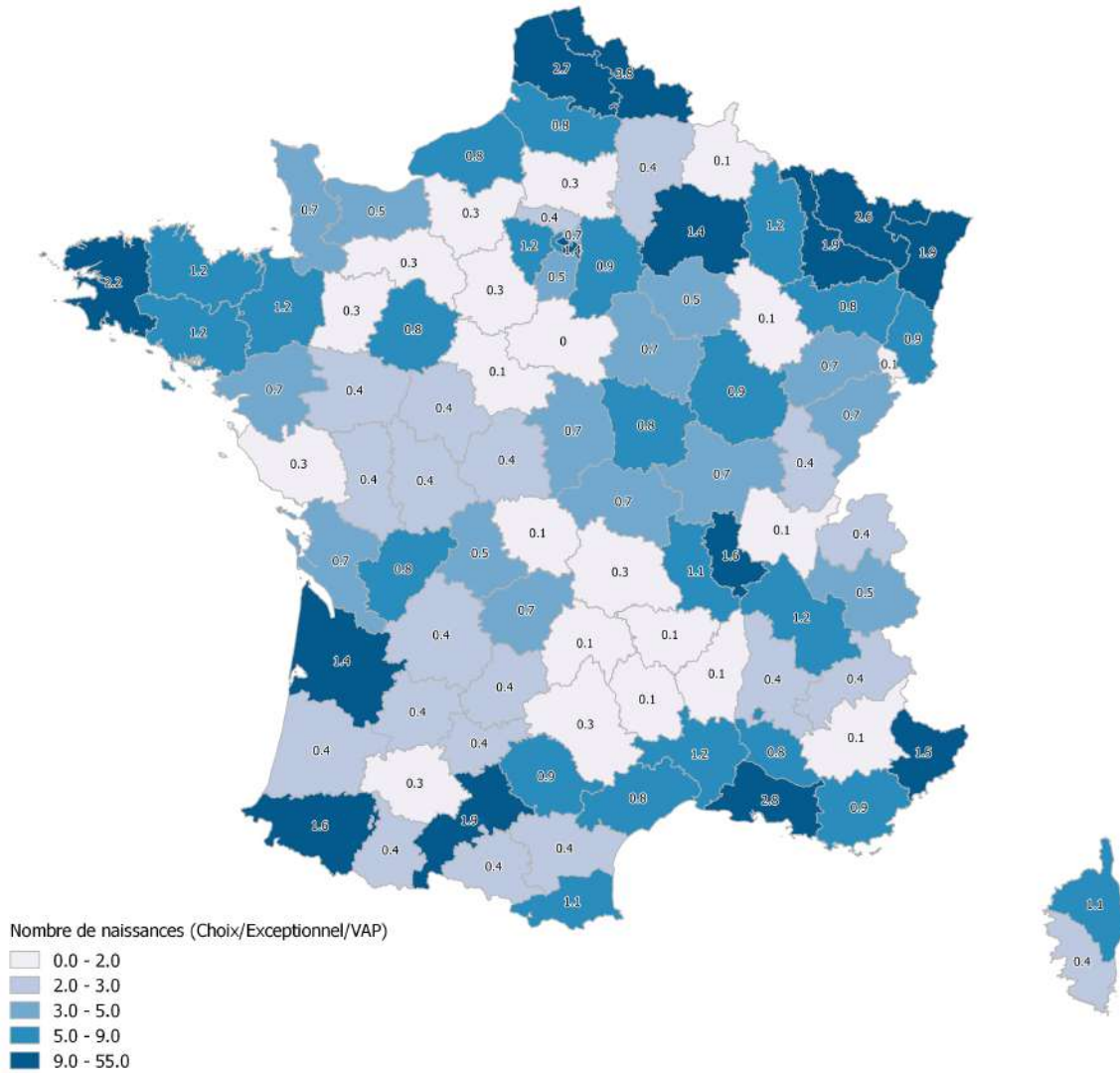
Dix premiers départements de naissance - Choix/Exceptionnel/VAP

Départements	Effectifs	pourcentages
Paris	55	7.4
Nord	28	3.8
Bouches-du-Rhône	21	2.8
Pas-de-Calais	20	2.7
Moselle	19	2.6
Finistère	16	2.2
Haute-Garonne	15	2.0
Bas-Rhin	14	1.9
Meurthe-et-Moselle	14	1.9
Gironde	13	1.8

Derniers départements de naissance - Choix/Exceptionnel/VAP

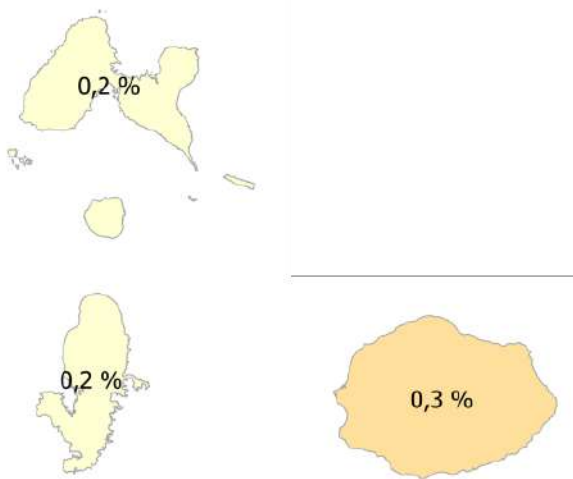
Départements	Effectifs	pourcentages
Aveyron	2	0.3
Dordogne	2	0.3
Eure-et-Loir	2	0.3
Gers	2	0.3
Loir-et-Cher	2	0.3
Martinique	2	0.3
Mayenne	2	0.3
Puy-de-Dôme	2	0.3
Vendée	2	0.3
Alpes-Maritimes	1	0.1
Cantal	1	0.1
Creuse	1	0.1
Haute-Loire	1	0.1
Haute-Marne	1	0.1
Lozère	1	0.1
Territoire de Belfort	1	0.1

Départements de naissance des élèves (Choix/Exceptionnel/VAP)



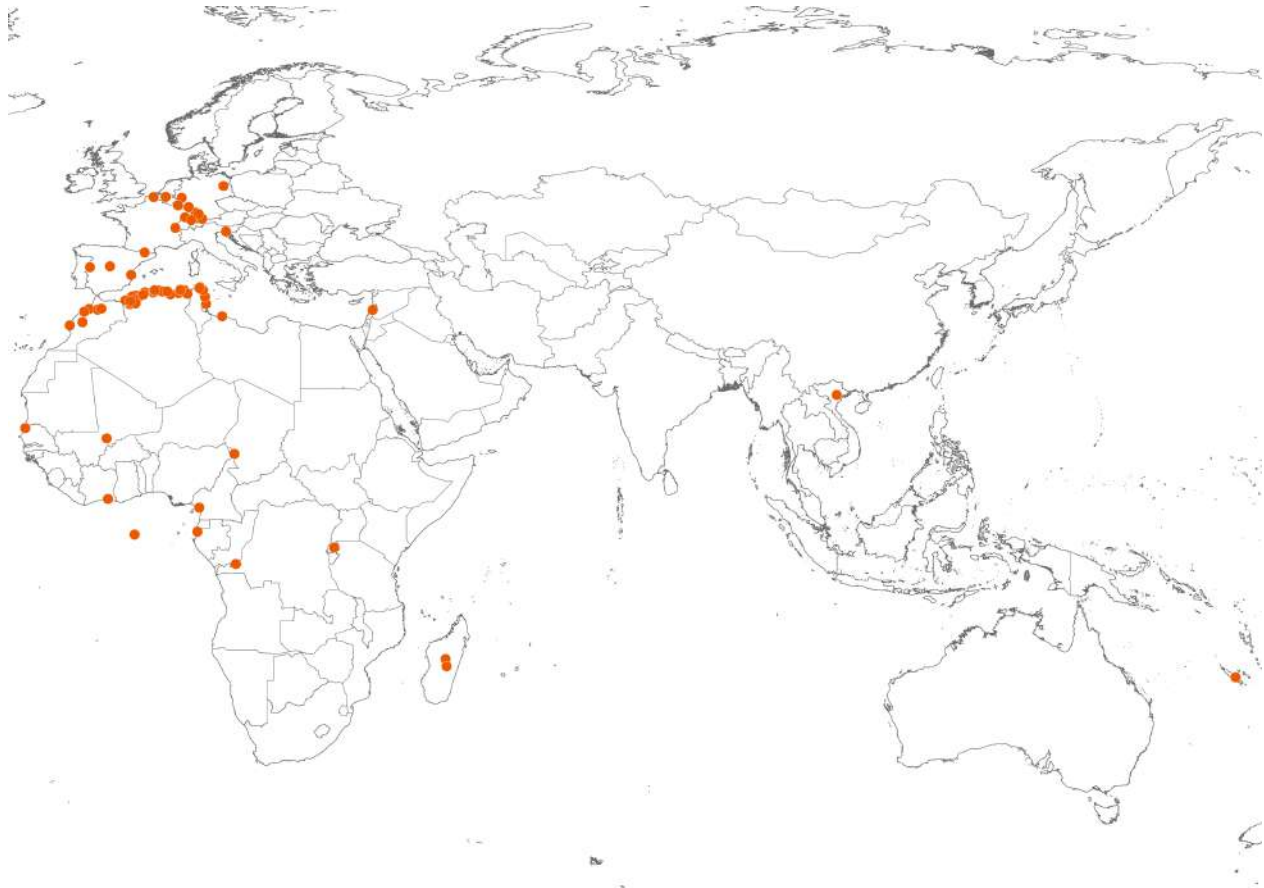
2.1.2. Dans les DOM-TOM et à l'étranger

Martinique, Guadeloupe, Réunion (rien en Guyane) :



Monde

314 élèves ne sont pas nés en France métropolitaine ou d'outre-Mer. Parmi eux, 169 sont nés en Algérie Française, 58 dans un pays sous protectorat français (Maroc, Tunisie), 20 dans un pays encore colonisé par la France, 3 en Nouvelle-Calédonie et 4 au Cameroun sous tutelle française.



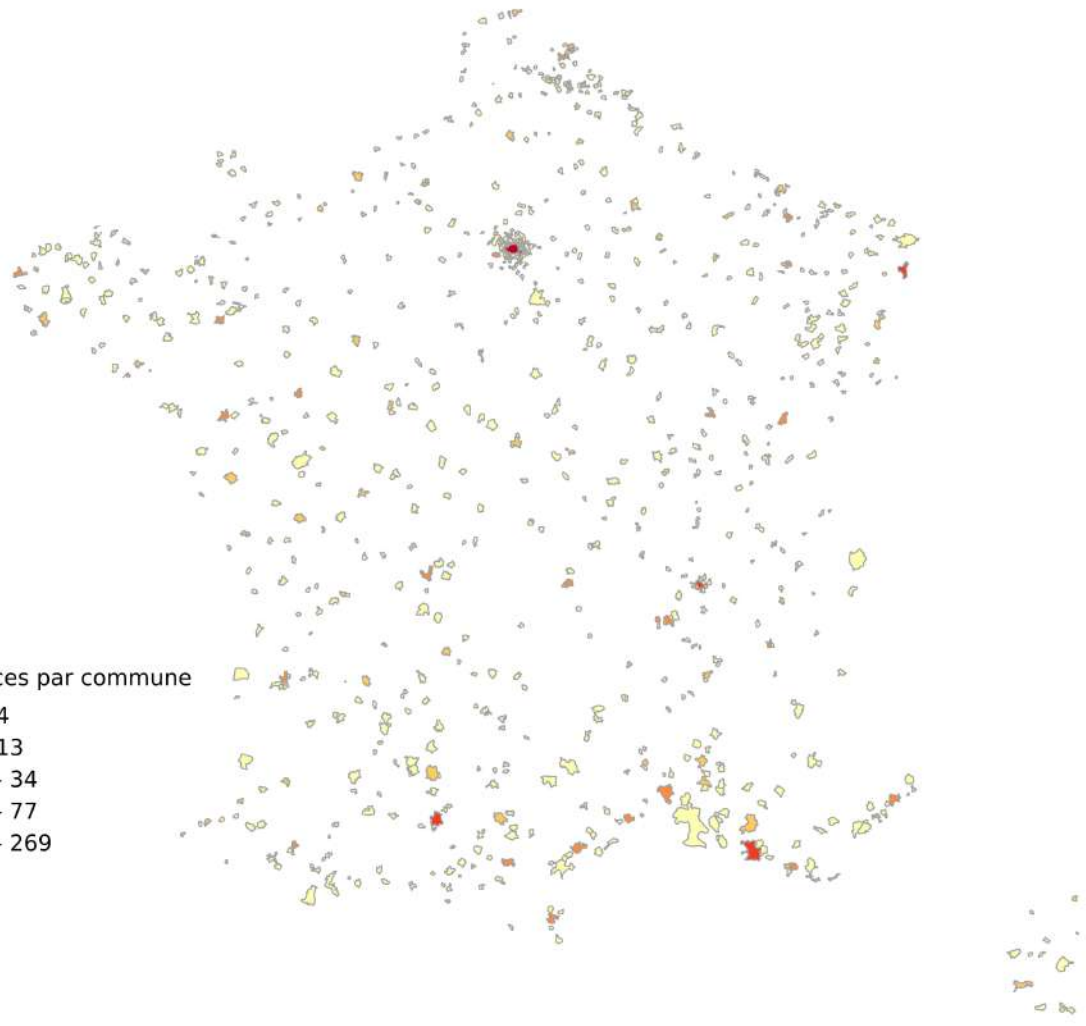
2.1.3. Répartition par commune

Premières communes de naissance des commissaires (30 ou plus)

Communes	Effectifs	pourcentages
Paris	269	8.6
Marseille	77	2.5
Lyon	68	2.2
Toulouse	53	1.7
Strasbourg	47	1.5
Alger	38	1.2
Bordeaux	34	1.1
Lille	33	1.1
Nancy	33	1.1
Nice	32	1.0
Oran	30	1.0
Toulon	30	1.0

Naissances par commune

- 0 - 4
- 4 - 13
- 13 - 34
- 34 - 77
- 77 - 269



Martinique, Guadeloupe, Réunion (pas de naissance en Guyane) :

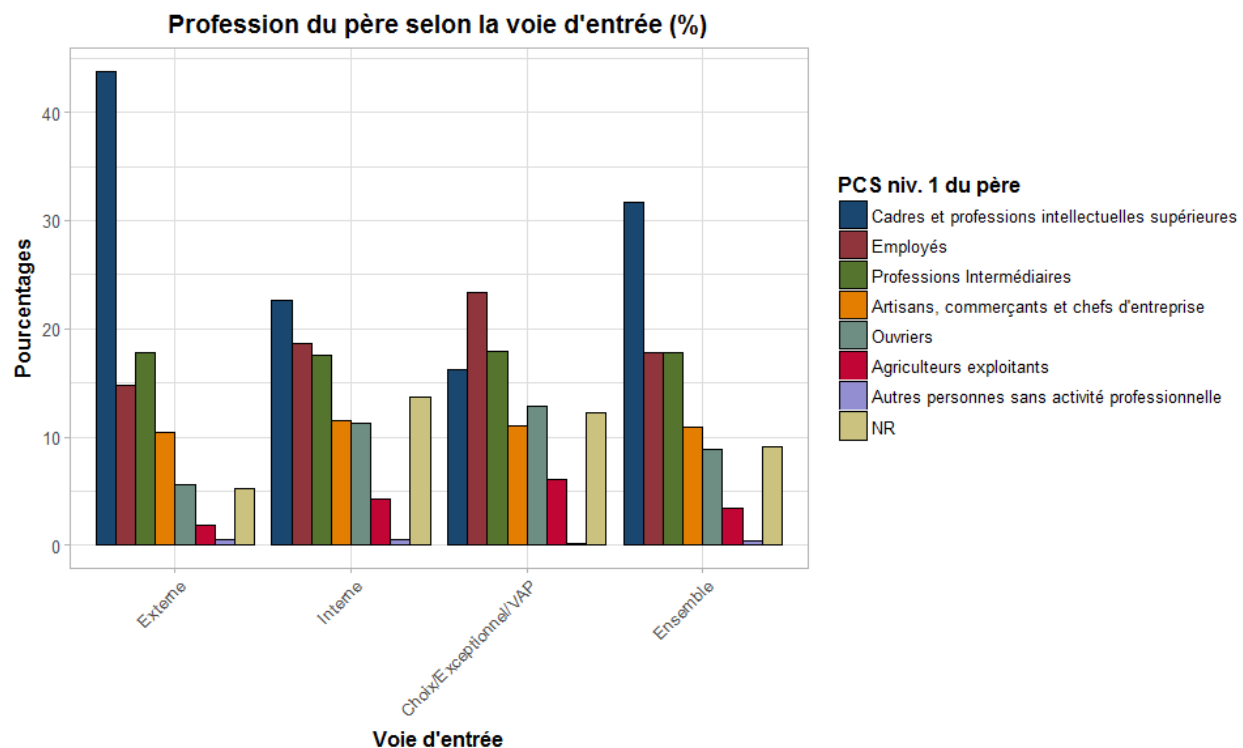


2.2 Professions des parents et milieux sociaux

Les fiches nous donnent l'intitulé exact des professions des deux parents des commissaires. Nous avons exclu le caractère "retraité" pour nous intéresser au contenu de la profession anciennement exercée. Tous les intitulés ont manuellement été recodés selon les professions et catégories socio-professionnelles, nomenclature de référence utilisée par l'Insee (uniquement en France).

2.2.1. Profession du père

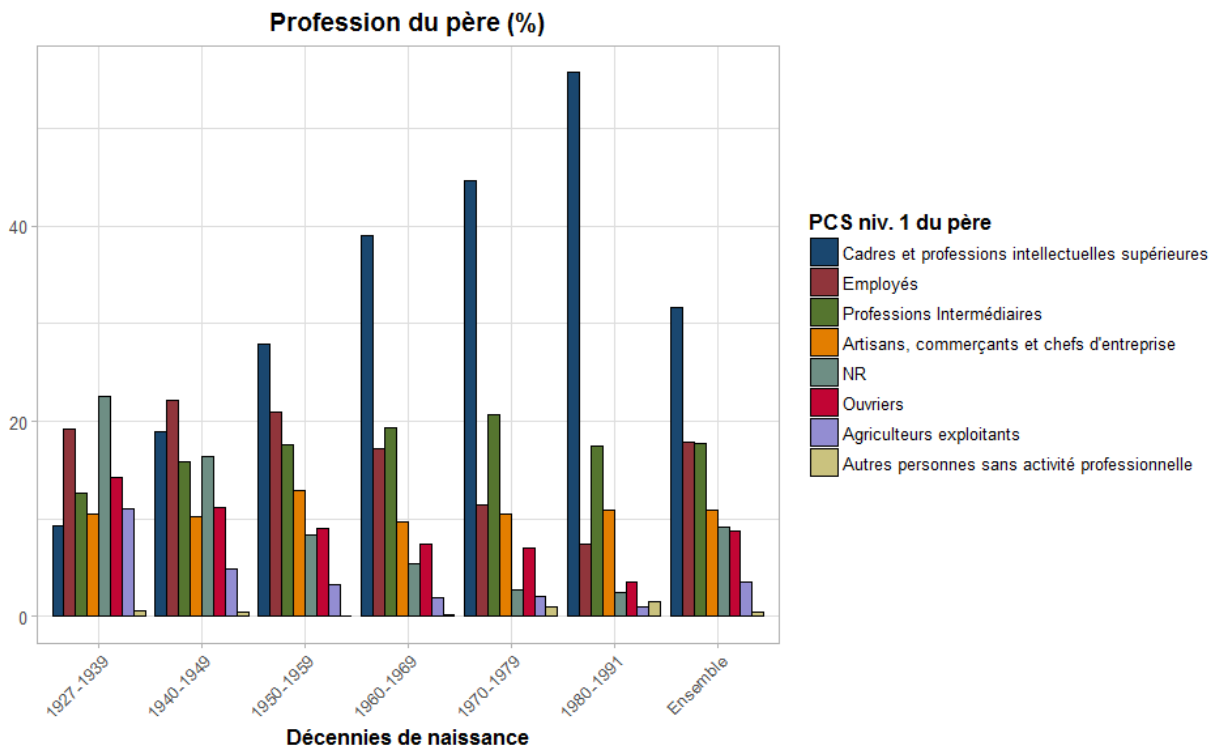
Par voie d'entrée



Population : Ensemble sans les concours NR

Lecture : Près de 45% des pères des élèves entrés par concours externe appartiennent à la catégorie cadres et professions intellectuelles supérieures

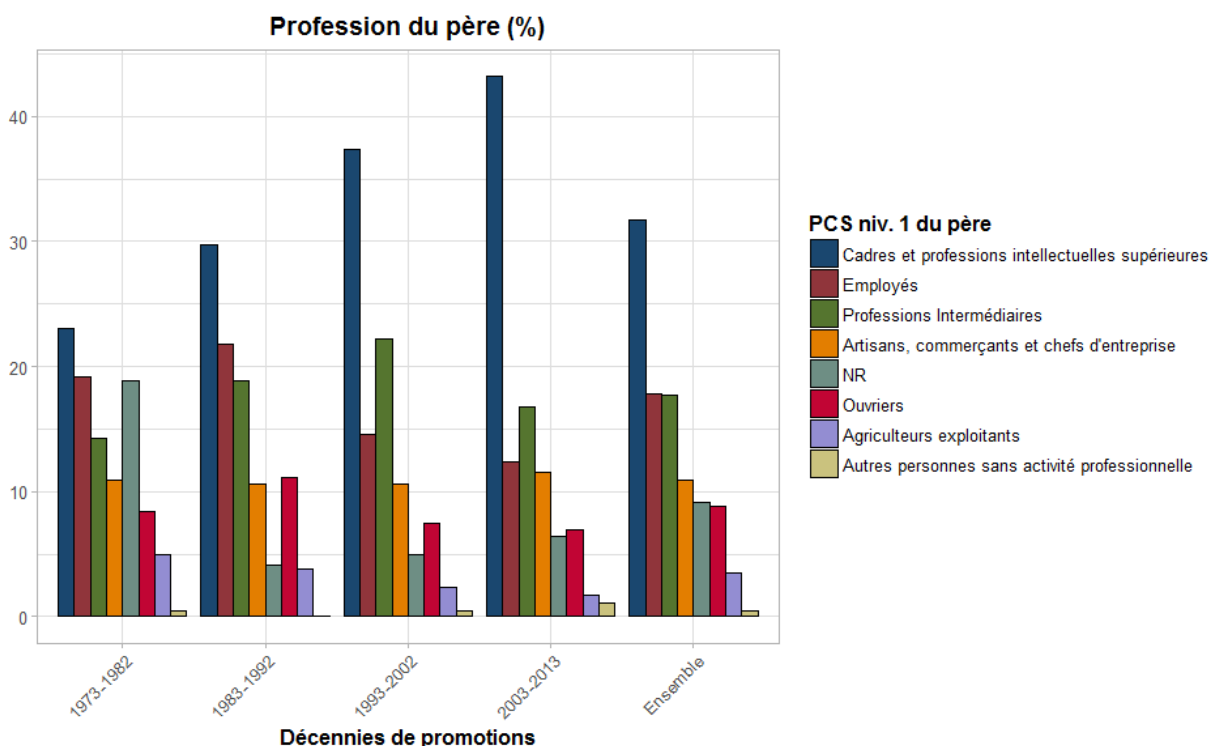
Par génération de naissance



Population : Ensemble sans les concours NR

Lecture : Près de 20% des pères des commissaires nés entre 1927 et 1939 sont employés

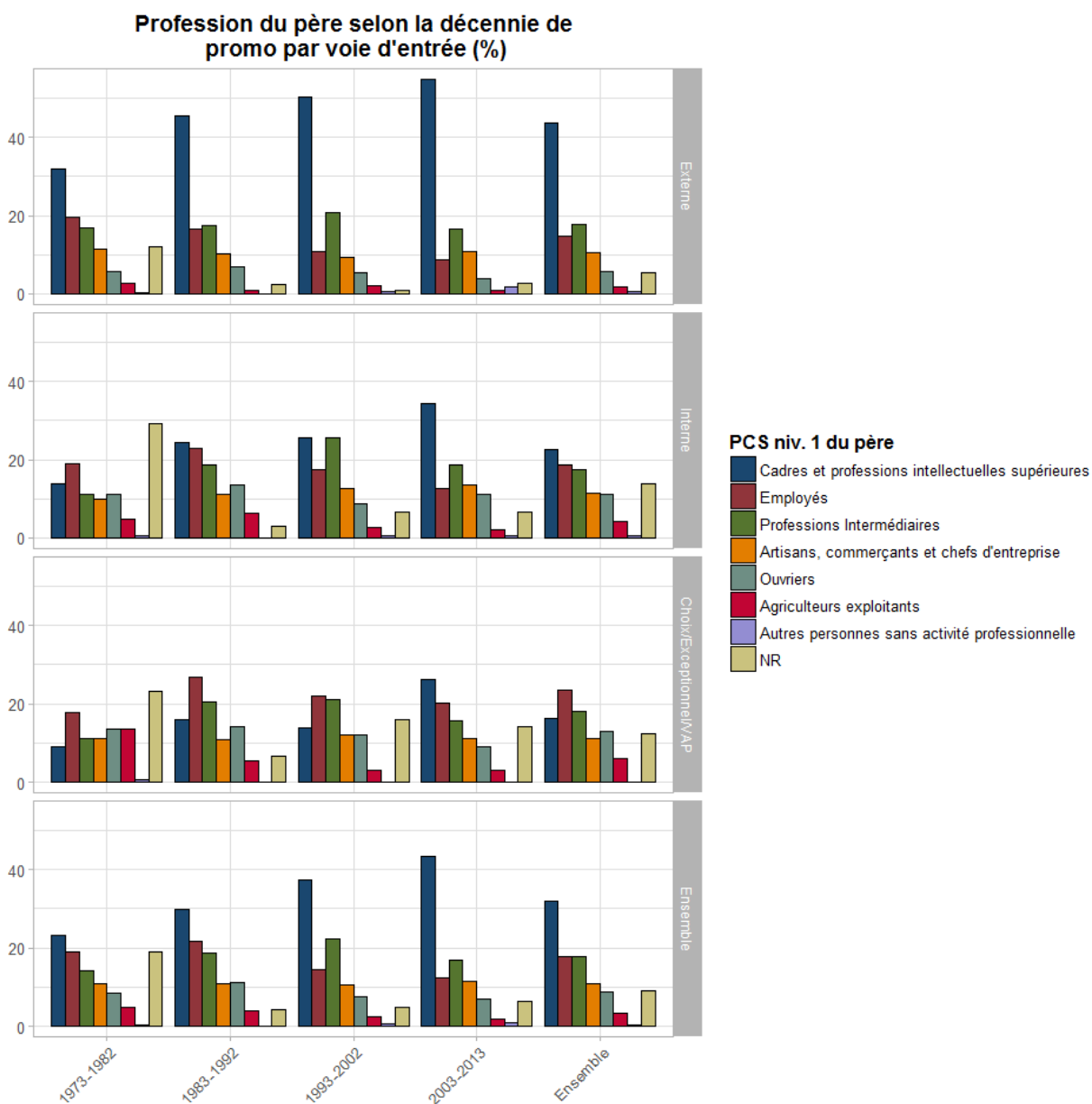
Par décennie de promotion



Population : Ensemble sans les concours NR

Les professions des pères des élèves-externes sont moins diversifiées que celles des pères des élèves-internes et au choix. Les commissaires ayant un père appartenant à la catégorie cadres et professions intellectuelles supérieures sont sur-représentés parmi les élèves-externes (44% sont concernés pour 32% de l'ensemble des élèves). Quant aux élèves-au choix, les pères employés et ouvriers sont sur-représentés. Ces proportions sont à nuancer avec deux évolutions historiques : la part de pères cadres et professions intellectuelles supérieures augmente avec les générations de naissances et décennies de recrutement des commissaires et les élèves-au choix sont plus âgés que les élèves-internes et externes. C'est pourquoi on représente les PCS des pères des élèves selon le type de concours et la génération de naissance / la décennie de promotion.

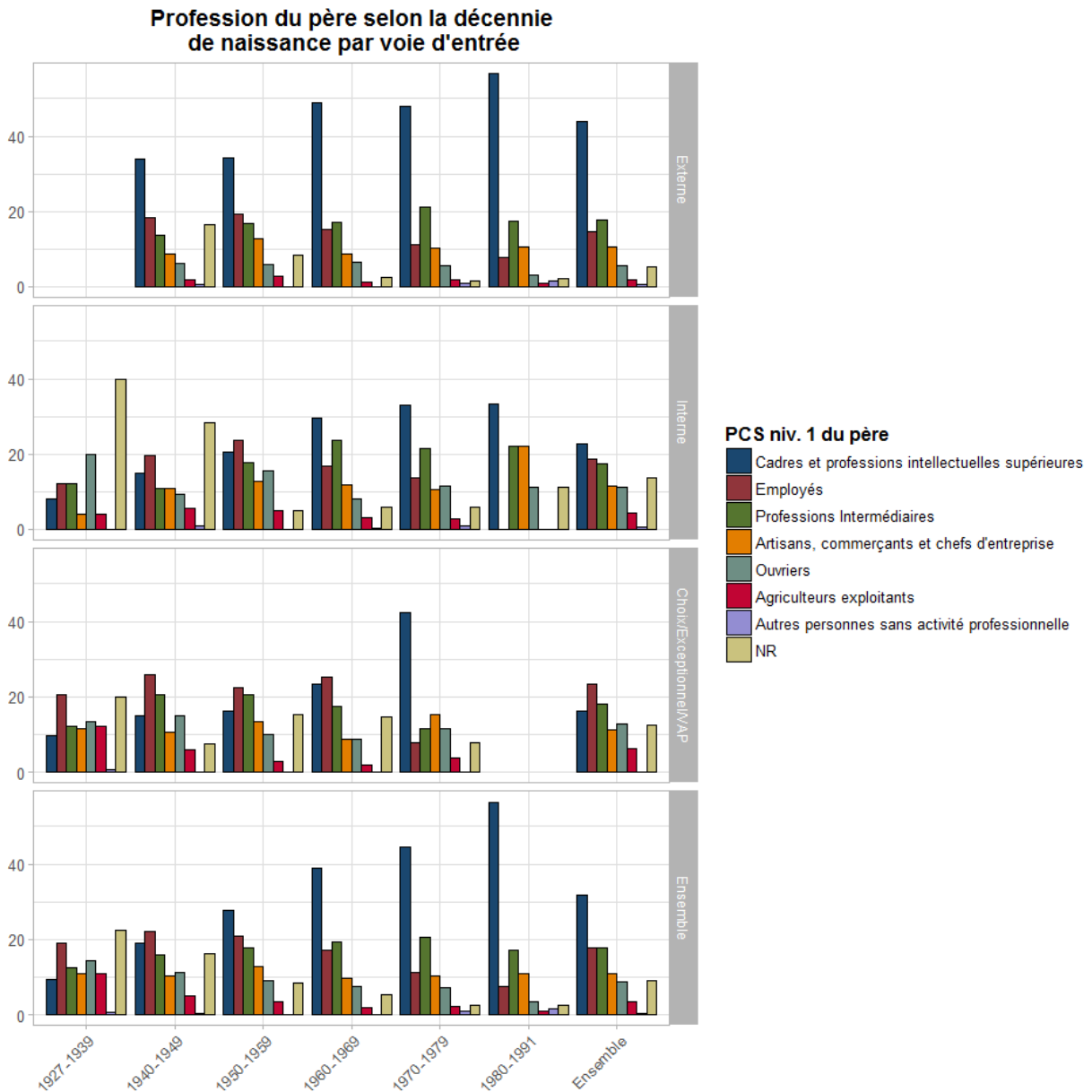
Par année de recrutement, selon la voie d'entrée



Population : Pour faciliter la lecture du graphique, ont été exclu les 9 élèves pour lesquels on ne connaît pas la voie d'entrée

Lecture : 50 des élèves externes recrutés entre 1933 et 2003 ont un père appartenant à la catégorie cadres et professions intellectuelles supérieures

Par génération selon la voie d'entrée



Population : Pour faciliter la lecture du graphique, ont été exclu les 9 élèves pour lesquels on ne connaît pas la voie d'entrée, l'élève-commissaire externe né entre 1927 et 1939 et l'élève-commissaire entré sur concours exceptionnel né entre 1980 et 1991

L'intérêt de ces représentations est d'observer que des élèves-commissaires venant de la même génération ne partagent pas les mêmes origines sociales. Si les professions de cadres et professions intellectuelles supérieures augmentent significativement au cours du temps - que ça soit pour l'ensemble de la population, les élèves-externes, les élèves-internes ou les élèves-au choix - leurs

proportions restent éloignées. Prenons pour exemple la génération née entre 1960 et 1969 pour laquelle la moitié (49%) des élève-externes a un père cadre ou assimilé pour 23% des élève-au choix et 30% des élèves-internes. Les proportions sont inverses pour les pères occupant des professions d'employés.

Père, précisions sur les professions

Niveau 2 des PCS

Tableau 7. PCS niv. 1 et 2 des pères selon le concours (% en colonnes)

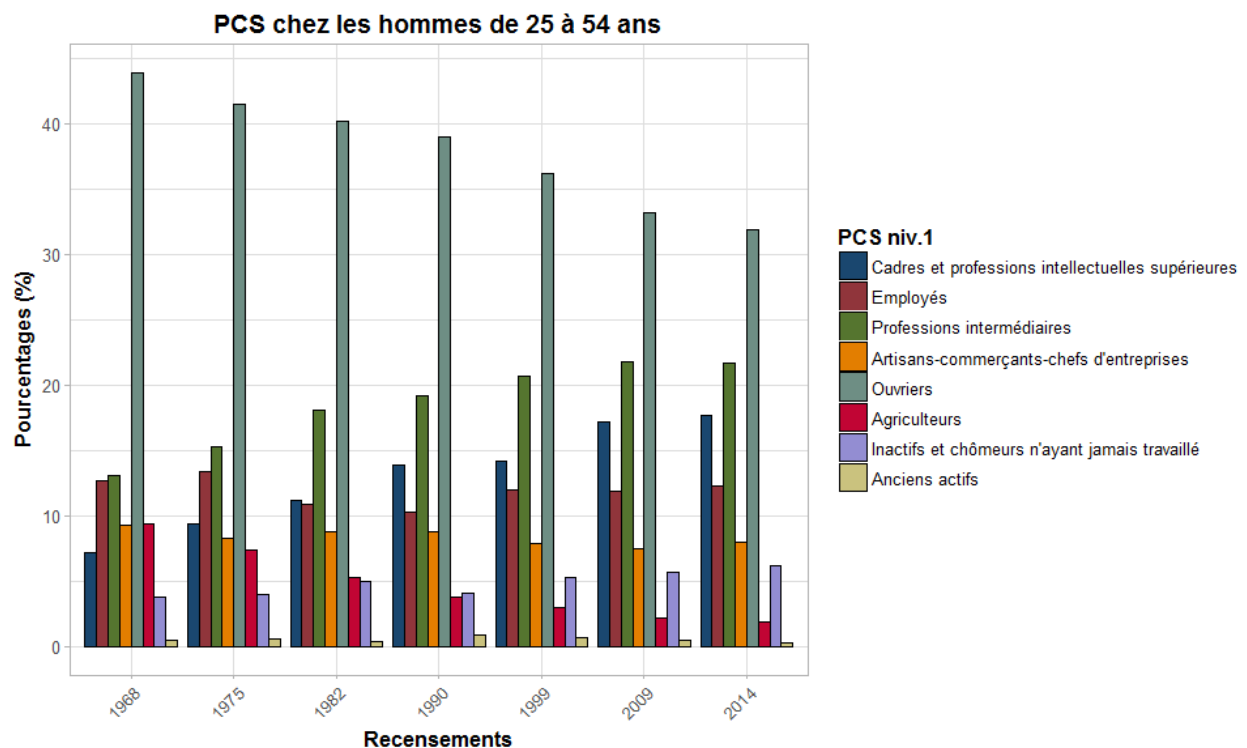
PCS du père niv. 1	PCS du père niv. 2	Externe	Interne	Choix/Exceptionnel/VAP	Ensemble
Cadres et professions intellectuelles supérieures	Cadres d'entreprise	16.1	11.4	7.2	12.7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	20.4	9.6	7.3	14.5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions libérales et assimilés	7.3	1.6	1.8	4.5
Employés	Employés administratifs d'entreprise	2.1	2.8	1.9	2.2
Employés	Employés de commerce	0.6	0.6	1.2	0.8
Employés	Employés de la fonction publique	11.2	14.1	19.6	13.9
Employés	Personnels des services directs aux particuliers	0.7	0.4	0.3	0.5
Professions Intermédiaires	Techniciens	2.4	2.5	1.5	2.2
Professions Intermédiaires	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	2.1	2.7	2.4	2.3
Professions Intermédiaires	Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés	10.4	9.3	9.7	9.9
Professions Intermédiaires	Contremaîtres, agents de maîtrise	2.8	3.1	4.3	3.2
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Artisans	2.9	3.8	4.2	3.4
Artisans, commerçants et	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	2.4	1.2	0.7	1.7

chefs d'entreprise						
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Commerçants et assimilés	4.6	5.3	4.6	4.8	
Ouvriers	Ouvriers agricoles	0.0	0.6	0.7	0.3	
Ouvriers	Ouvriers non qualifiés	1.5	3.0	3.4	2.3	
Ouvriers	Ouvriers qualifiés	4.0	7.7	8.8	6.1	
Agriculteurs exploitants	Agriculteurs exploitants	1.8	4.3	6.1	3.5	
Autres personnes sans activité professionnelle	Inactifs divers (autres que retraités)	0.5	0.4	0.1	0.4	
NR	NR	6.1	15.7	14.3	10.6	

Au niveau 2 des PCS (plus précis que le niveau 1), on observe que ce sont surtout les cadres du privé et professions libérales qui distinguent les élèves-externes des autres élèves ; d'autre part, les pères employés du secteur public et ouvriers qualifiés sont davantage représentés parmi les pères des élèves-internes et au choix.

Comparaison avec la population générale

A titre comparatif, voici la répartition du niveau 1 des PCS des recensement de 1968 à 2014 pour les hommes de 25 à 54 ans.

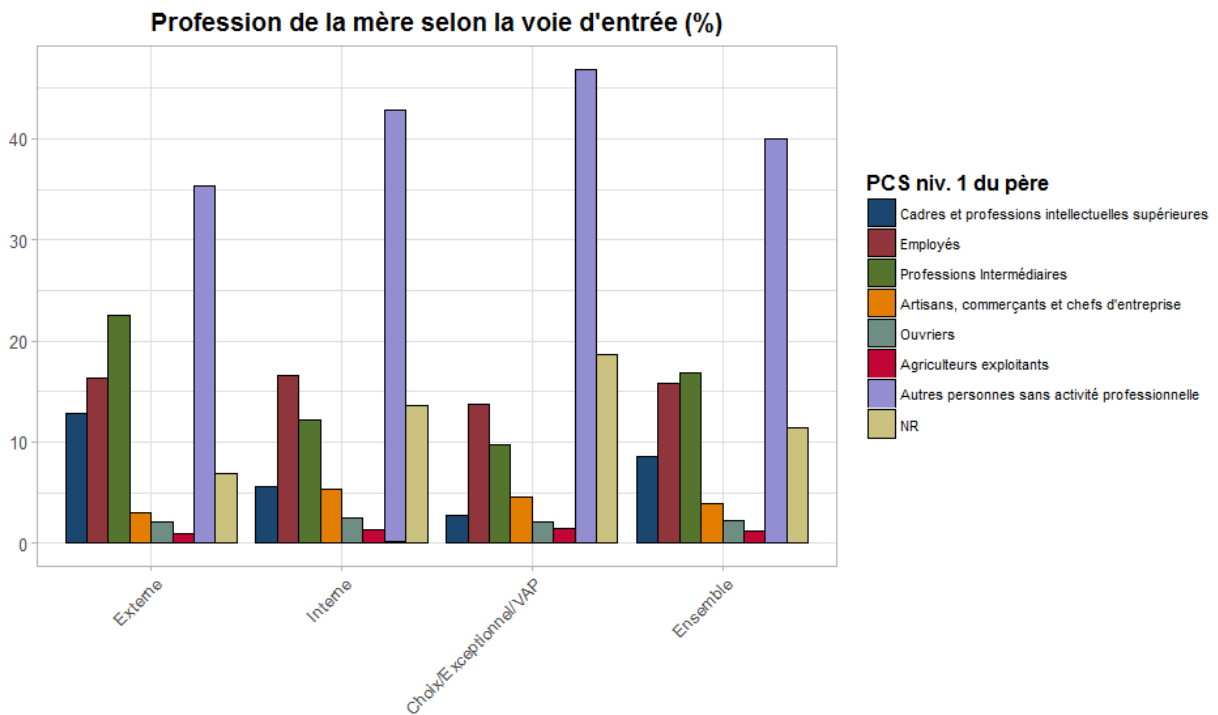


Source : Recensements de la population 1968 à 2014, Insee

Les tendances d'évolution des PCS dans la population générale vont dans le même sens que celles des PCS des pères des élèves-commissaires. Toutefois, la part maximale de cadres chez les hommes de 25 à 54 ans est de 18% en 2014 alors que depuis 1973, il n'y a jamais moins de 20% de cadres chez les pères de l'ensemble des élèves-commissaires tous concours confondus. De la même façon, la part d'ouvriers chez les pères des commissaires est bien inférieure à celle des hommes de 25 à 54 ans de la population générale.

2.2.2. Profession de la mère

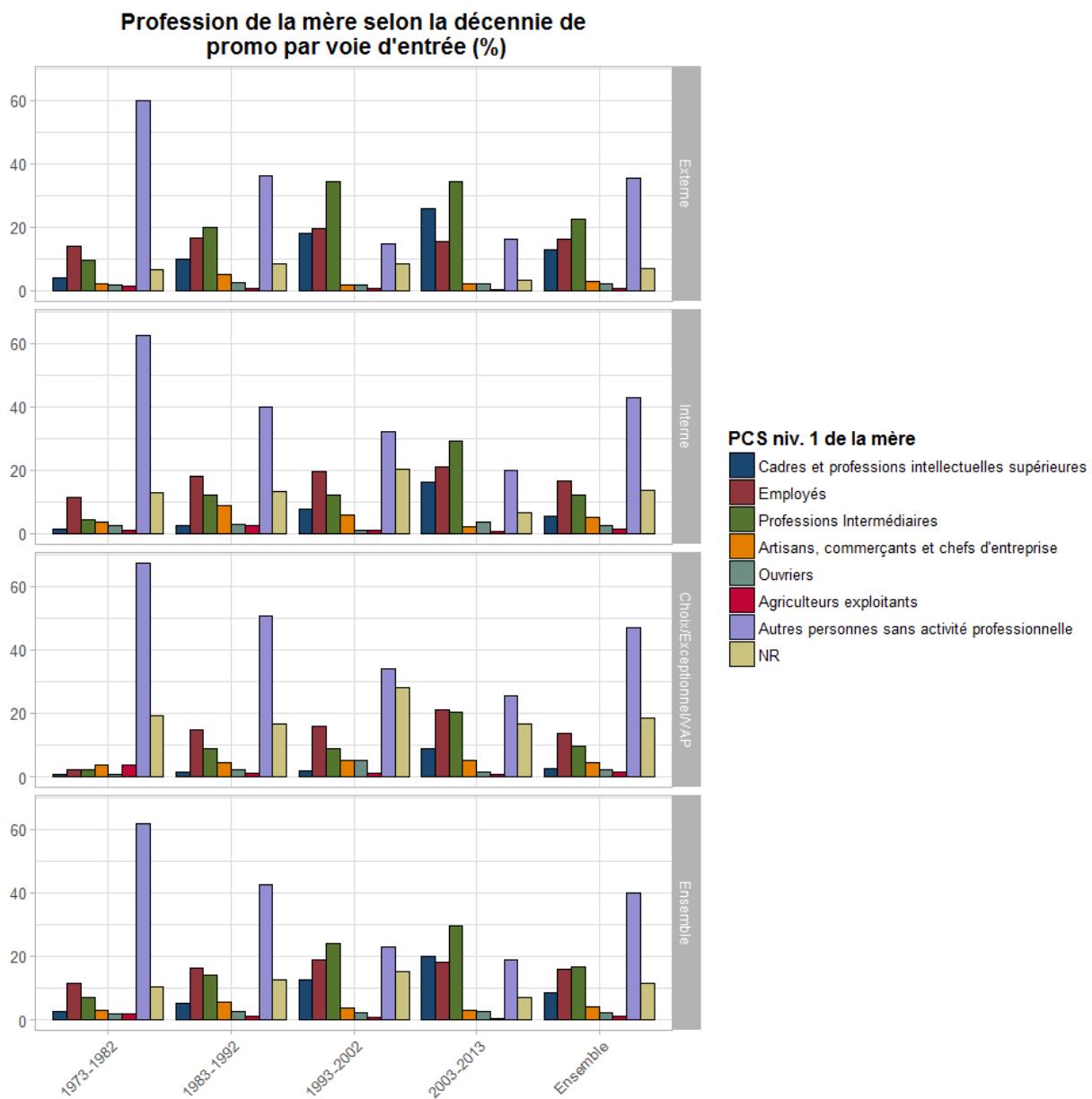
Par voie d'entrée



Population : Ensemble sans les concours NR

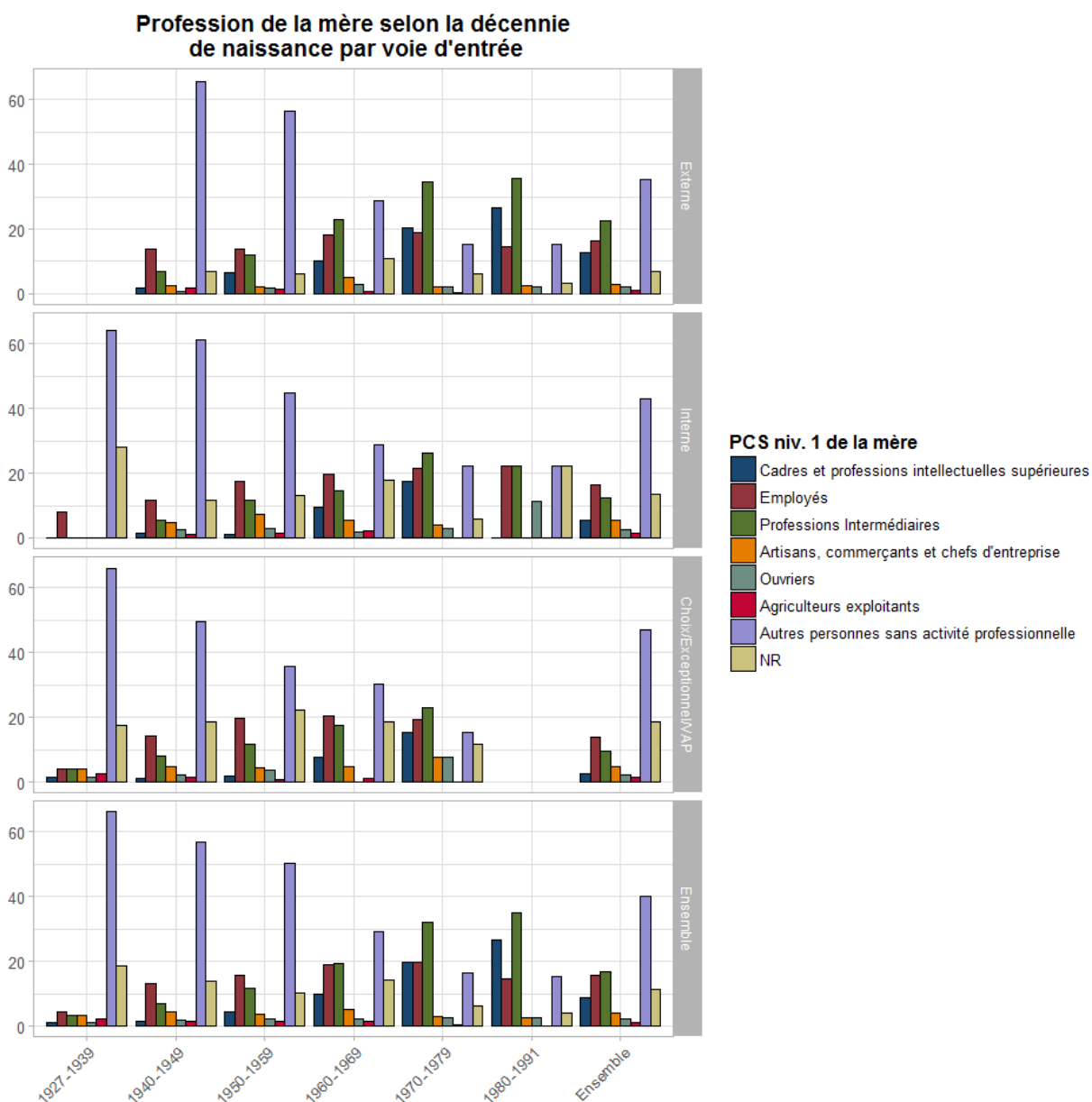
Pour l'ensemble des élèves, une part non négligeable de "sans profession" (Autres personnes sans activité professionnelle) est renseignée pour l'emploi de la mère.

Par année de recrutement



Population : Ensemble sans les concours NR

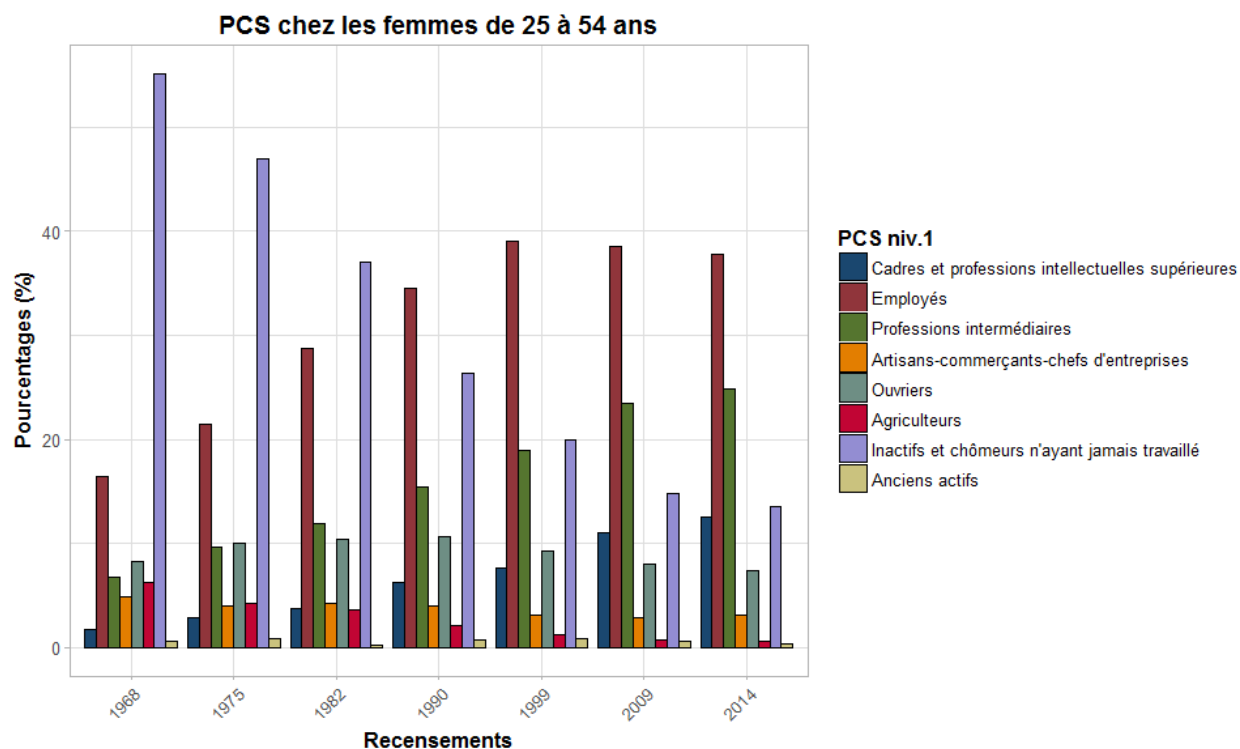
Par générations et selon la voie d'entrée



Population : Pour faciliter la lecture du graphique, ont été exclu les 9 élèves pour lesquels on ne connaît pas la voie d'entrée, le commissaire externe né entre 1927 et 1939 et l'élève-commissaire entrée sur concours exceptionnel né entre 1980 et 1991

Comparaison avec la population générale

A titre comparatif, voici la répartition du niveau 1 des PCS des recensement de 1968 à 2014 pour les femmes de 25 à 54 ans.



Source : Recensement de la population 1968 à 2014, Insee

Les mères des commissaires sont plus souvent sans profession (déclarée) et moins souvent employées que la population générale.

2.2.3. Profession des parents : secteurs privé ou public ?

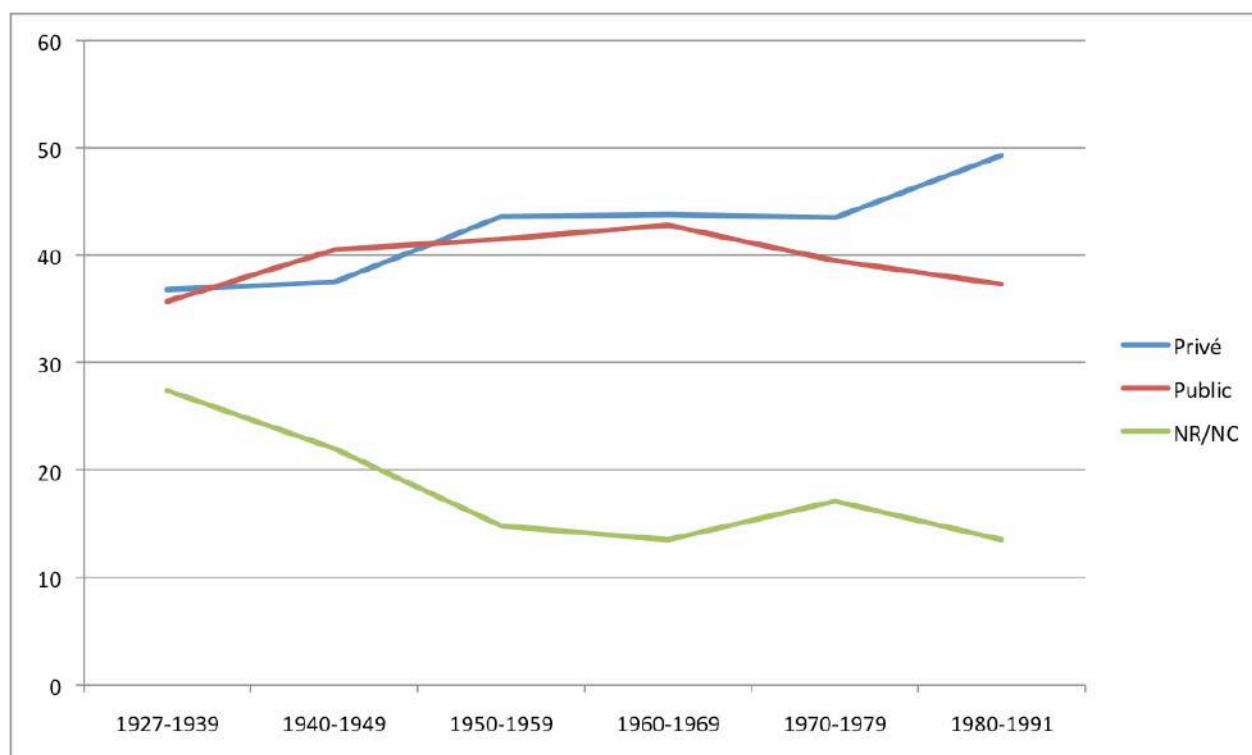
A partir d'un codage spécifique, nous avons essayé de déterminer si les parents travaillaient dans le secteur public ou privé.

Profession du père

Tableau 8 : Secteur d'activité des pères

Voie d'entrée	Type	Privé	Public	Indéterminé	NC	Prof. NR
Externe	% en ligne	42.5	42.7	9.1	0.5	5.3
Interne	% en ligne	42.3	36.3	7.2	0.5	13.7
Choix/Exceptionnel/VAP	% en ligne	41.2	40.9	5.4	0.1	12.3
Recrutement	Type	Privé	Public	Indéterminé	NC	Prof. NR
1973-1982	% en ligne	37.3	38.6	4.8	0.4	18.9
1983-1992	% en ligne	43.9	45.0	7.0	0.0	4.1
1993-2002	% en ligne	44.2	39.9	10.5	0.5	4.9
2003-2013	% en ligne	44.8	37.0	10.8	1.1	6.4

Génération	Type	Privé	Public	Indéterminé	NC	Prof. NR
1927-1939	% en ligne	36.8	35.7	4.4	0.5	22.5
1940-1949	% en ligne	37.5	40.5	5.2	0.4	16.4
1950-1959	% en ligne	43.6	41.5	6.4	0.0	8.4
1960-1969	% en ligne	43.8	42.8	8.0	0.1	5.4
1970-1979	% en ligne	43.5	39.5	13.4	1.0	2.7
1980-1991	% en ligne	49.3	37.3	9.5	1.5	2.5
Ensemble	% en ligne	42.1	40.6	7.7	0.4	9.1



Profession de la mère

Tableau 9 : Secteur d'activité des mères

Voie d'entrée	Type	Privé	Public	Indéterminé	NC	Prof. NR
Externe	% en ligne	24.7	27.4	5.6	35.3	6.9
Interne	% en ligne	21.7	17.2	4.6	43.0	13.6
Choix/Exceptionnel/VAP	% en ligne	18.0	12.4	4.1	46.9	18.6
Recrutement	Type	Privé	Public	Indéterminé	NC	Prof. NR
1973-1982	% en ligne	15.4	10.6	2.0	61.6	10.4
1983-1992	% en ligne	21.6	18.3	4.9	42.6	12.6
1993-2002	% en ligne	26.3	30.4	5.4	22.8	15.1

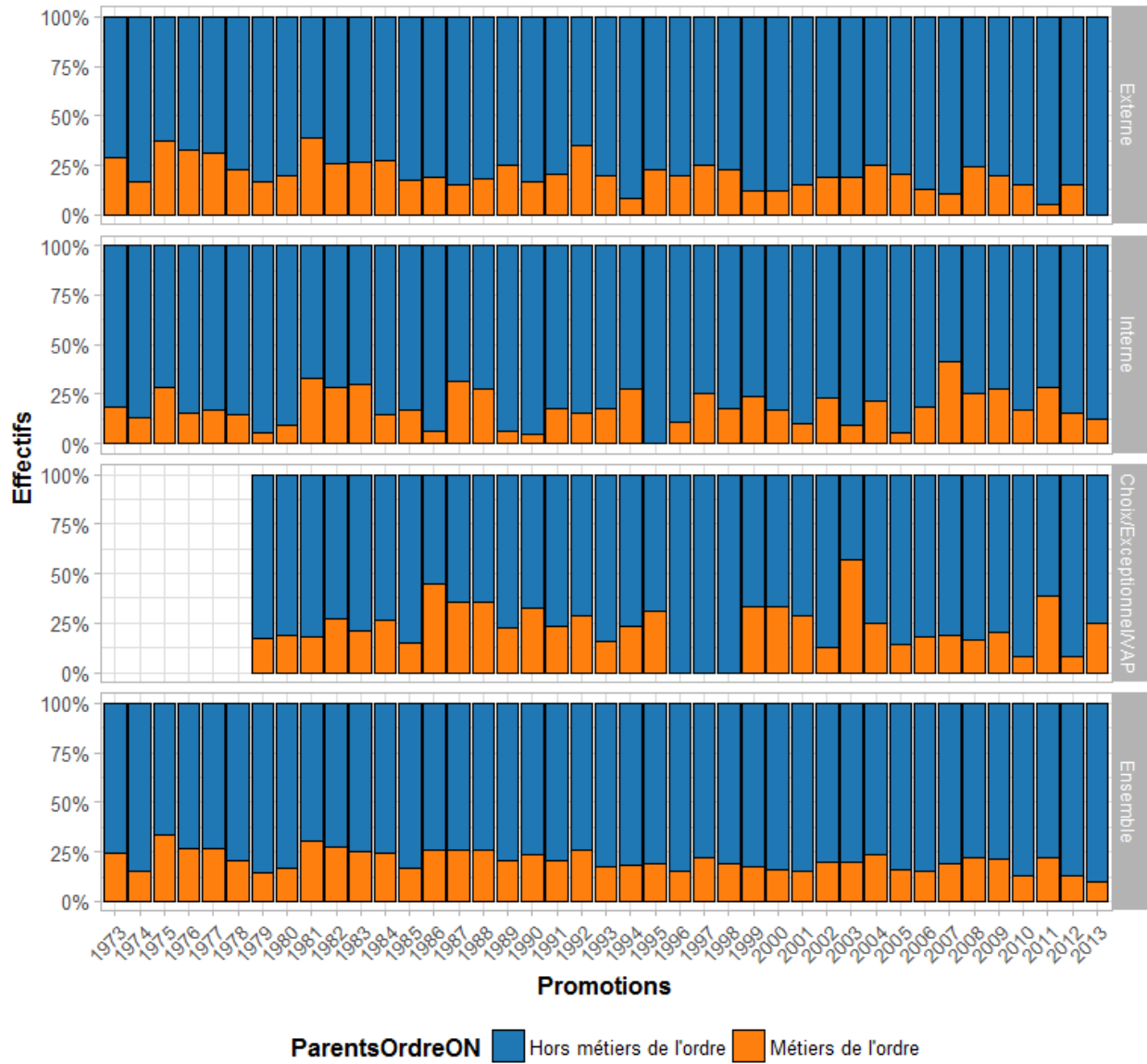
2003-2013 Génération	% en ligne Type	30.6 Privé	33.3 Public	9.6 Indéterminé	19.3 NC	7.3 Prof. NR
1927-1939	% en ligne	11.0	3.8	0.5	65.9	18.7
1940-1949	% en ligne	14.8	11.3	3.3	56.7	13.8
1950-1959	% en ligne	21.2	15.4	2.9	50.2	10.4
1960-1969	% en ligne	24.9	25.7	6.2	29.0	14.2
1970-1979	% en ligne	31.7	37.2	8.2	16.6	6.3
1980-1991	% en ligne	31.8	38.3	10.4	15.4	4.0
Ensemble	% en ligne	22.3	21.2	5.0	40.1	11.5

Il est intéressant d'observer la part croissante de la part du secteur privé au fil du temps, tant chez les pères que chez les mères.

2.2.4. Père ou mère exerçant un métier d'ordre

650 (21% de l'ensemble) commissaires mentionnent un père et 31 (1%) une mère exerçant une activité dans le domaine de l'ordre, qu'il soit public (police, gendarmerie, armée, douanes, justice) ou privé.

Répartition des effectifs selon l'occupation d'emploi de l'ordre des parents par voie d'entrée



Répartition des effectifs selon l'occupation d'emploi de l'ordre des parents par voie d'entrée

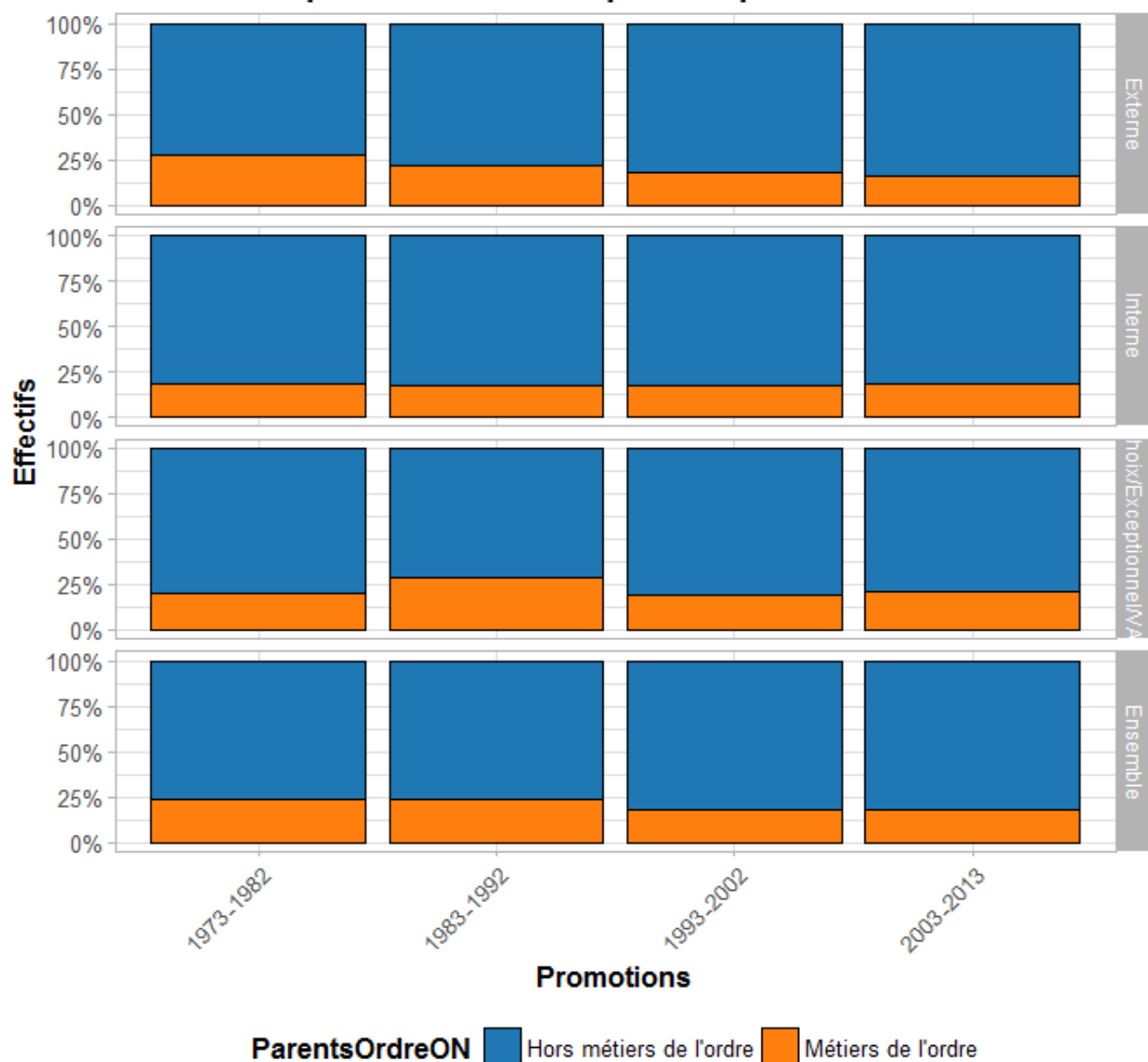


Tableau 10 : Part d'élèves commissaires ayant un ou deux parents dans les métiers de l'ordre par décennies et concours (%)

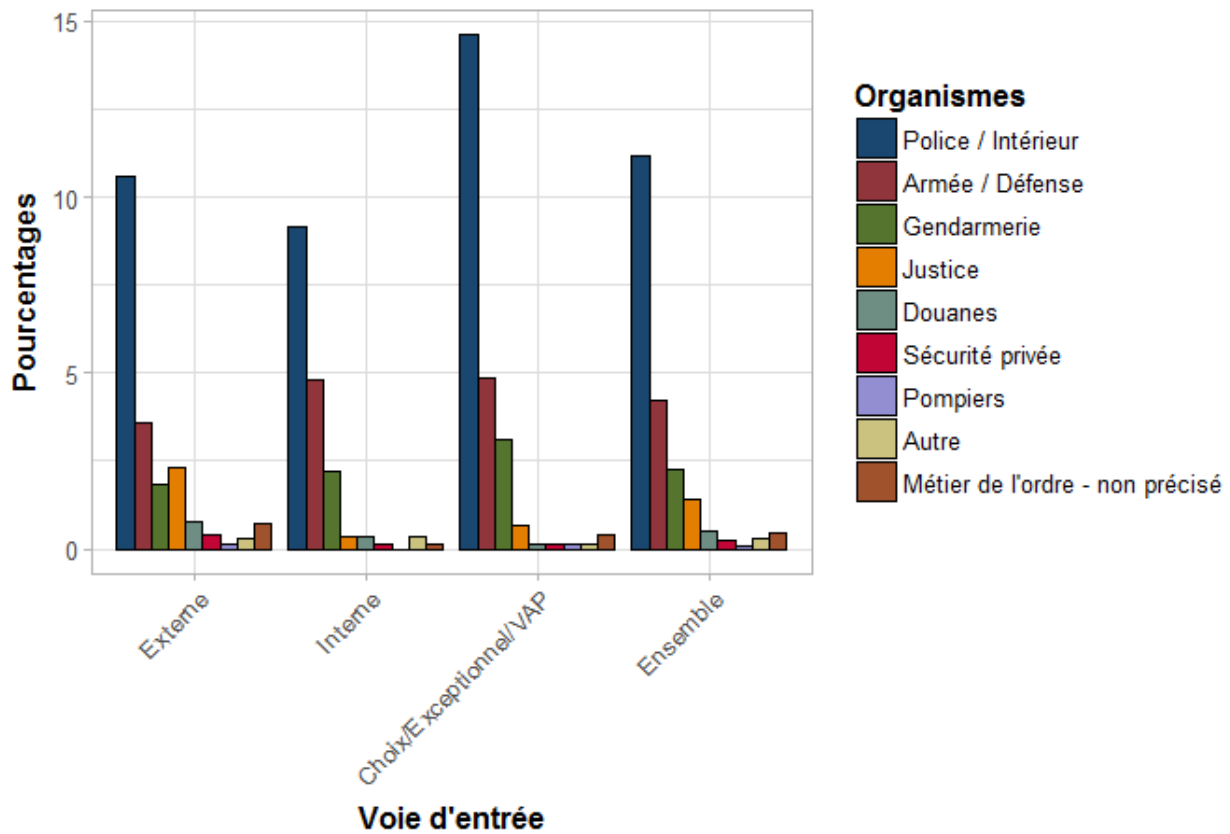
Décennies de promotions	Externe	Interne	Choix/Exceptionnel/VAP	Ensemble (hors NR)
1973-1982	27.6	18.8	20.1	23.8
1983-1992	21.3	17.1	29.0	23.3
1993-2002	17.8	17.5	19.0	17.9
2003-2013	16.1	18.7	21.1	17.9
Ensemble	21.6	18.0	24.6	21.4

*Lecture : 29% des élèves au choix / conc. Exceptionnel / VAP entrées entre 83 et 92 ont un père ou une mère exerçant un métier de l'ordre

Sur l'ensemble des élèves, la proportion d'élèves ayant un parent ayant une activité dans les métiers de l'ordre évolue dans le temps, passant de 24% à 18% ; Cette diminution tient en grande partie à la baisse significative d'élèves externes ayant un parent venant des métiers de l'ordre (de 28% à 16%).

Père, métiers de l'ordre

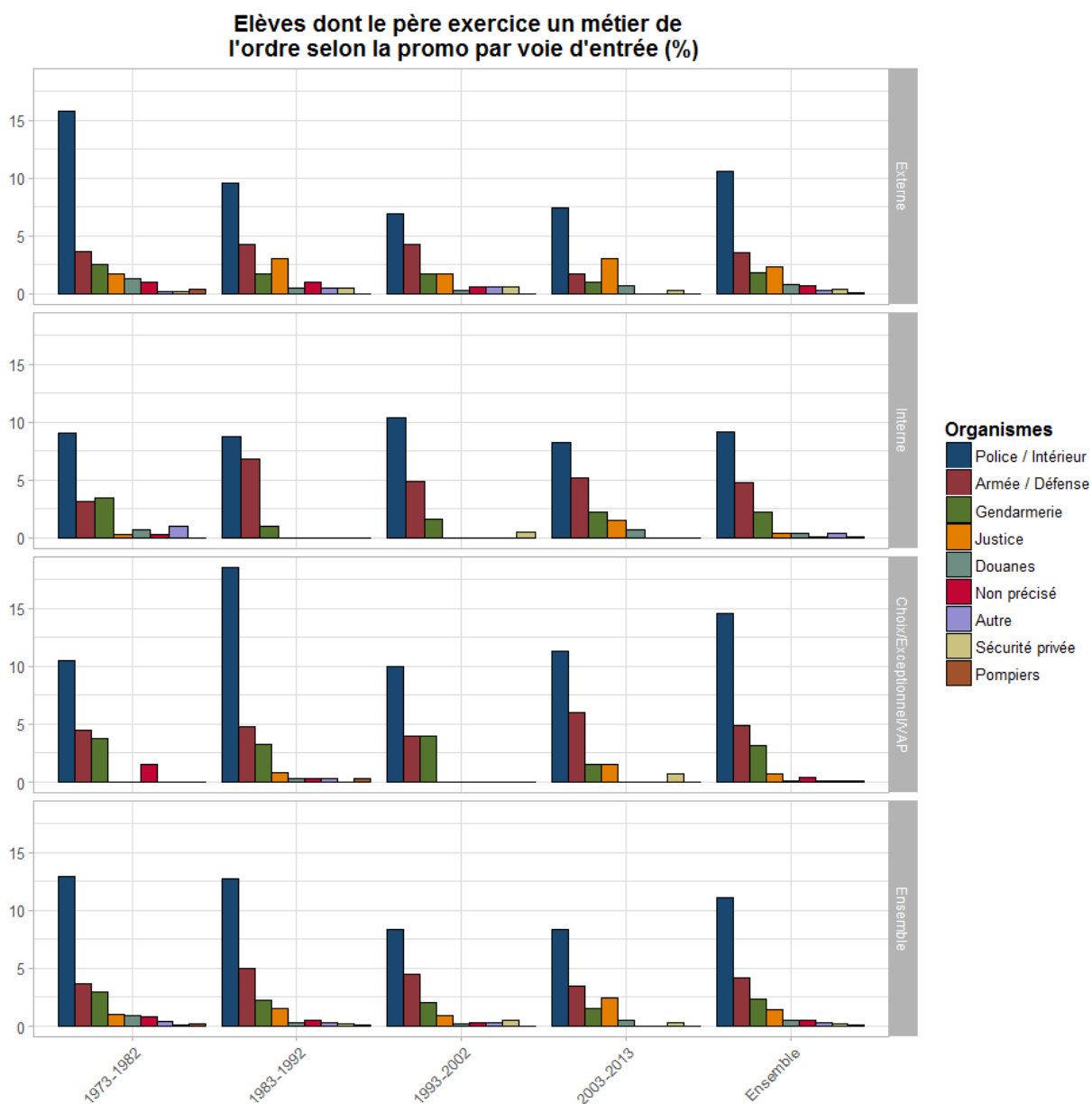
Elèves dont le père exerce un métier de l'ordre (%)



Population : Ensemble sans les concours NR

21% des élèves-commissaires ont un père qui exerce une activité liée aux métiers de l'ordre (public ou privé) ; c'est le cas pour 24% des élèves-au choix.

Par année de recrutement



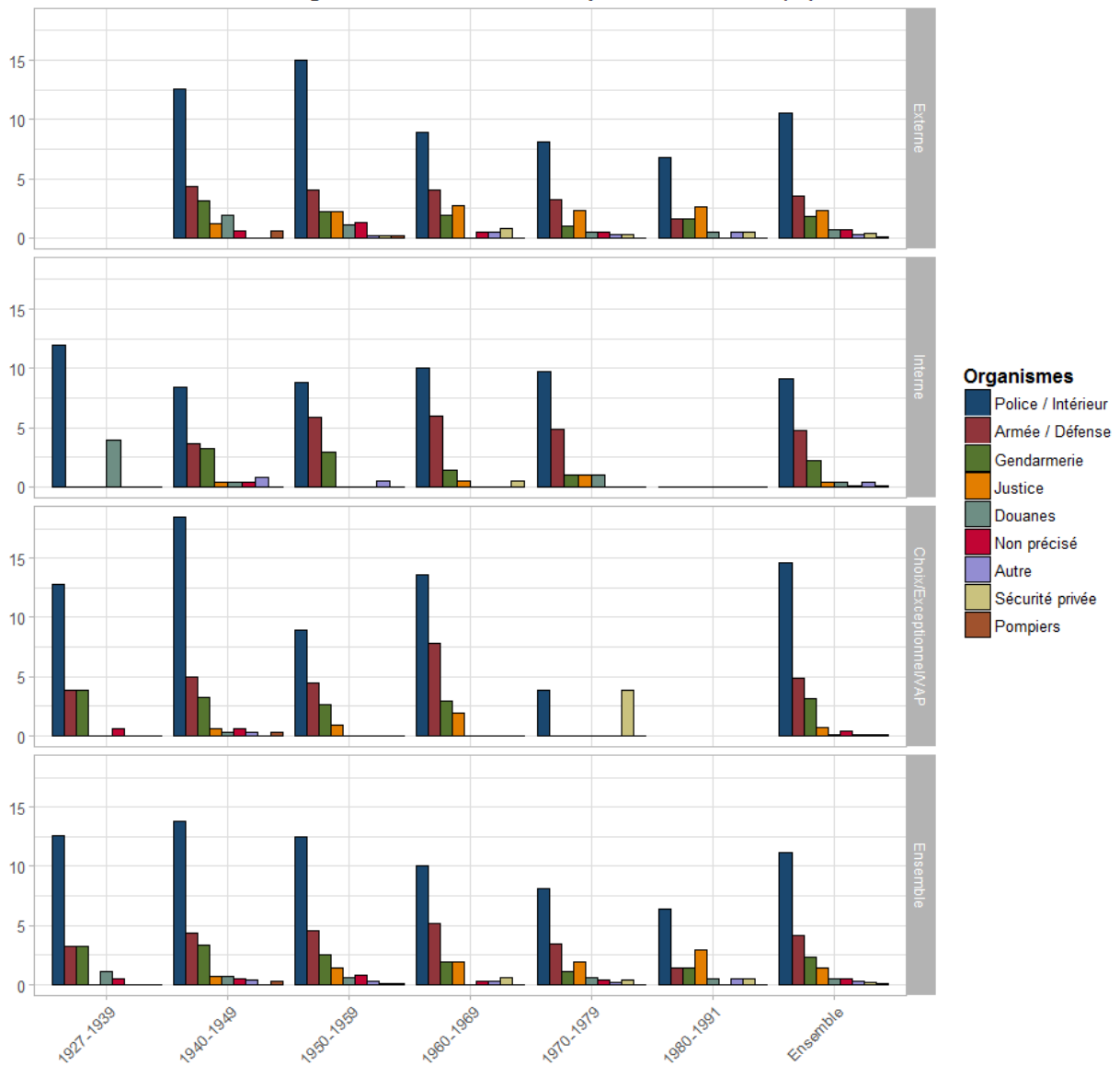
Population : Ensemble sans les concours NR

Lecture : Un peu plus de 15% des élèves externes recrutés entre 1973 et 1982 ont un père exerçant dans la police / à l'intérieur

Au fil des décennies de recrutement, la proportion de père exerçant dans la police diminue, surtout du fait des élèves-externes.

Génération

Elèves dont le père exerce un métier de l'ordre selon la génération de naissance par voie d'entrée (%)



Note : Pour faciliter la lecture du graphique, ont été exclu les 9 élèves pour lesquels on ne connaît pas la voie d'entrée, le commissaire externe né entre 1927 et 1939 et l'élève-commissaire entrée sur concours exceptionnel né entre 1980 et 1991

Mère, métiers de l'ordre

Tableau 11 : Effectifs des élèves dont la mère exerce une activité d'ordre / de la sécurité

	Externe	Interne	Choix/Exceptionnel/VAP	NR	Sum
	1536	807	735	9	3087
Armée / Défense	2	2	0	0	4
Autre	1	0	2	0	3
Douanes	1	0	0	0	1
Justice	7	0	1	0	8
Non précisé	1	0	0	0	1
Police / Intérieur	11	1	2	0	14
Sum	1559	810	740	9	3118

31 élèves-commissaires ont une mère exerçant une activité dans un métier de l'ordre.

2.3. Milieux sociaux des commissaires

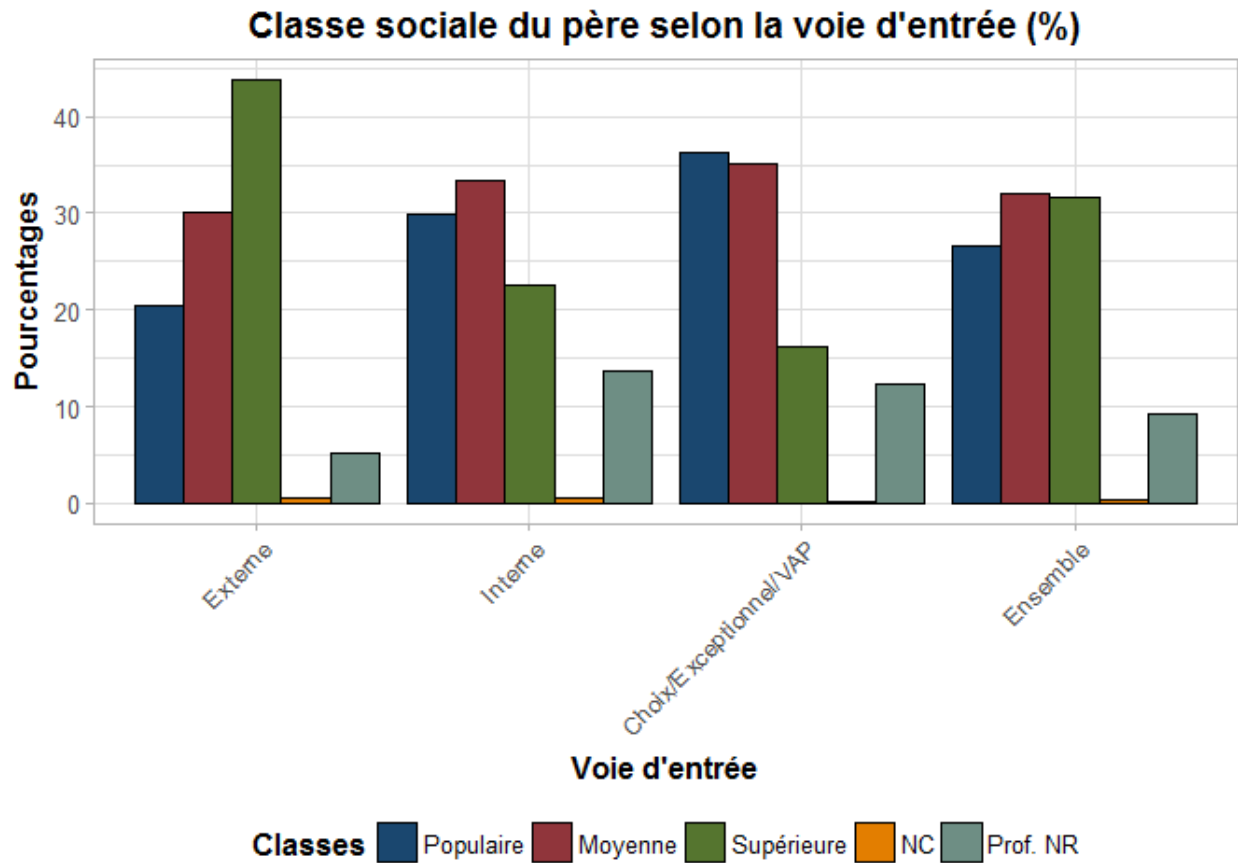
Sur la base de cette classification des professions des parents à partir de la nomenclature PCS de l'Insee, nous avons pu distinguer les milieux sociaux d'origine des commissaires :

- Les professions dites supérieures regroupent les Gros Agriculteurs Professions libérales et assimilés, Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques, Cadres d'entreprise, Chefs d'entreprise ;
- Les Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise, Artisans, Commerçants et assimilés, Contremaîtres, agents de maîtrise, Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises, Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés, Techniciens, Agriculteurs sur petite et moyenne exploitations correspondent aux professions de classe moyenne
- Les professions relevant d'une catégorisation populaire sont les Personnels des services directs aux particuliers, Ouvriers qualifiés, Ouvriers non qualifiés et ouvriers agricoles, Employés de la fonction publique, Employés administratifs d'entreprise Employés de commerce) ;

La part de professions – du père comme de la mère – supérieures augmente dans le temps ; la part des pères ayant des professions populaires diminue.

2.3.1 Synthèse des positions sociales inférées des parents

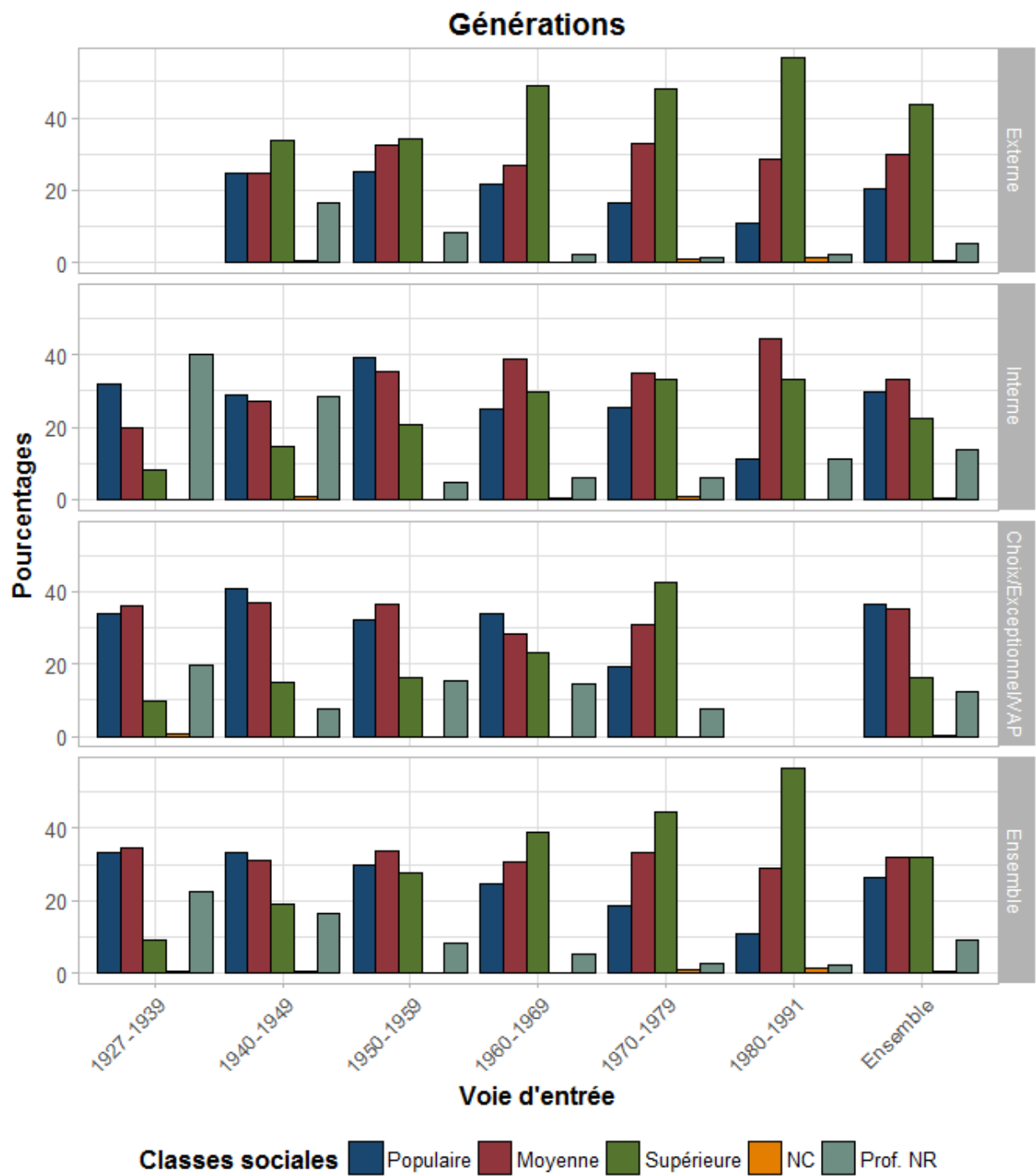
Du père



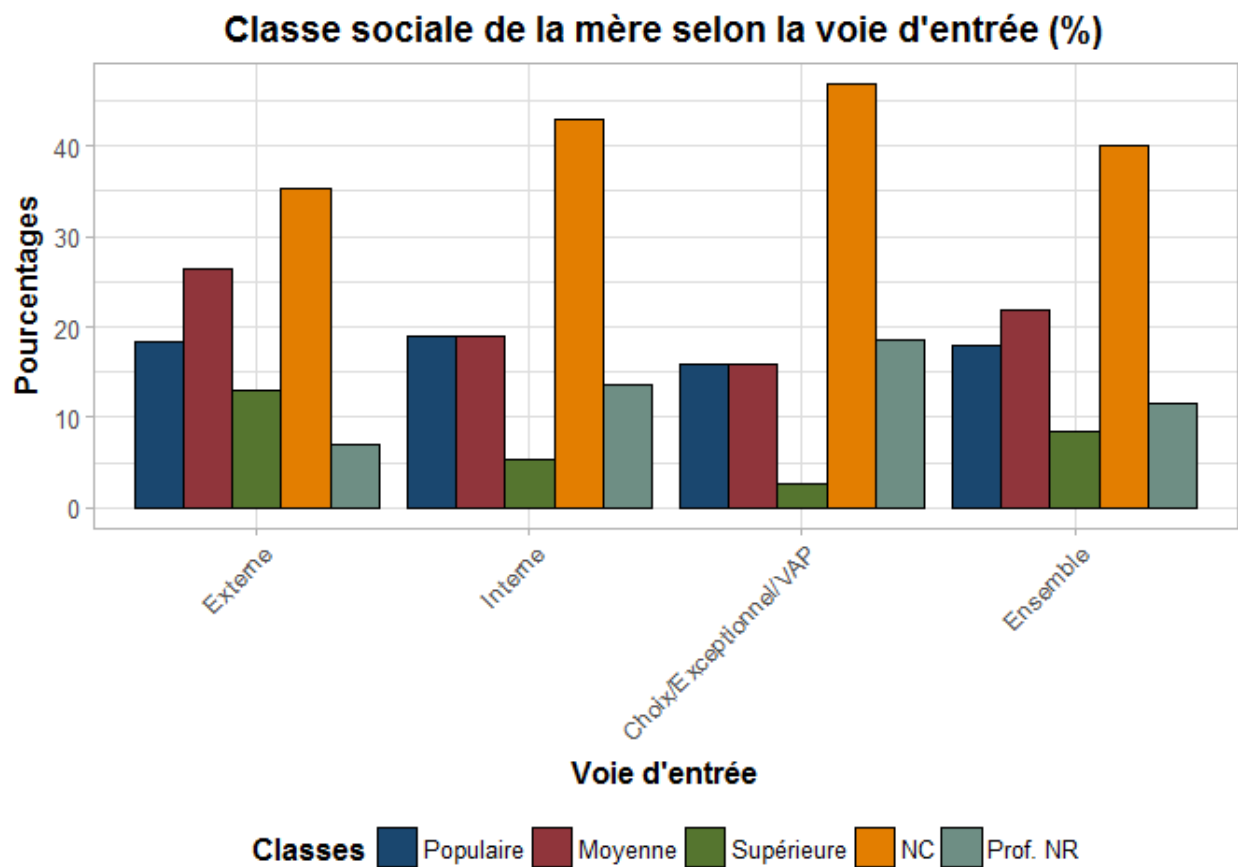
Population : Ensemble sans les concours NR

- NC : Sans profession / sans activité

- NR : Profession non renseignée



Population : Ensemble sans les concours NR, sans l'externe 1927/1939 et sans l'exceptionnel 1980-1991

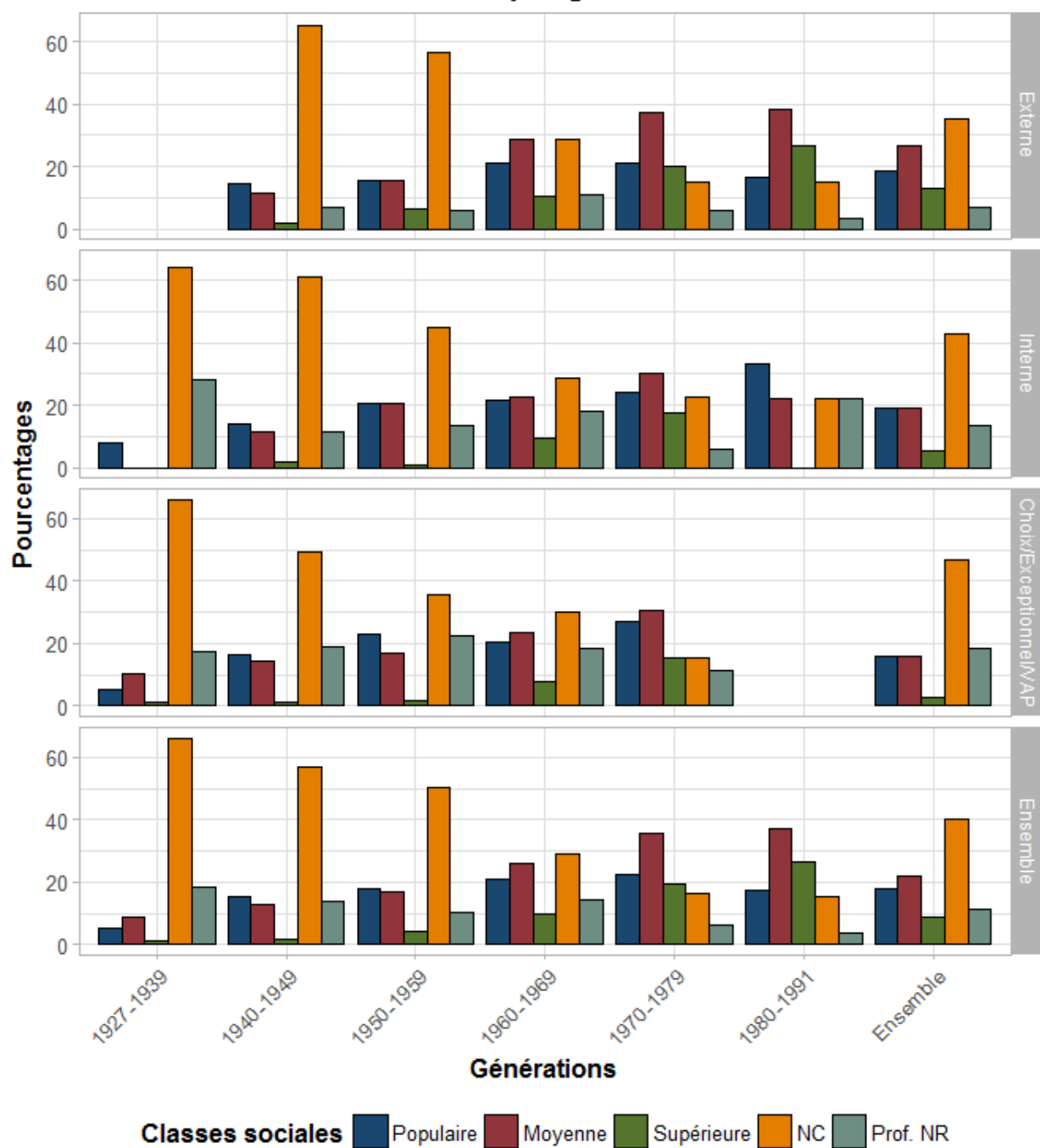


Population : Ensemble sans les concours NR

- NC : Sans profession / sans activité

- NR : Profession non renseignée

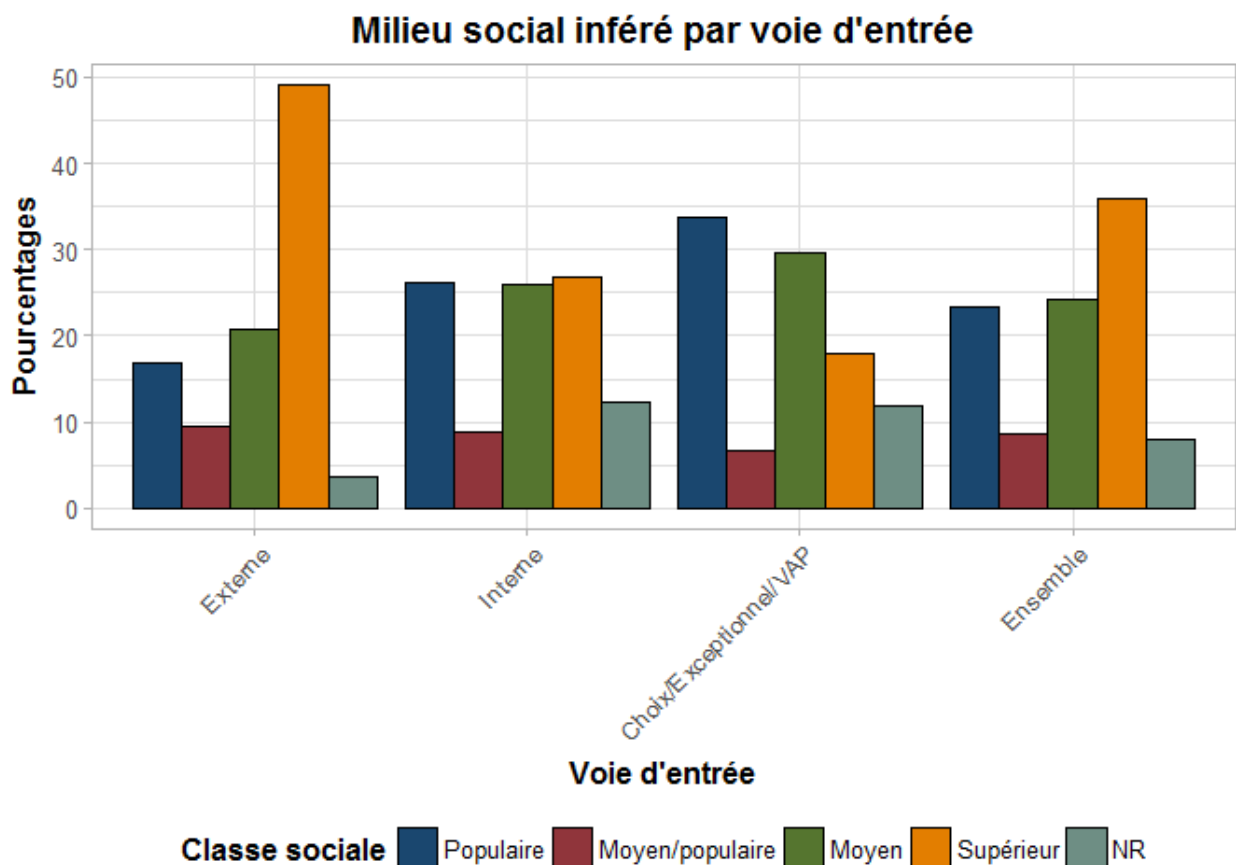
Classe sociale de la mère par génération et voie d'entrée



Population : Ensemble sans les concours NR, sans l'externe 1927/1939 et sans l'exceptionnel 1980-1991

2.3.2. Typologisation des familles

Enfin, le croisement des positions professionnelles des deux parents conduit à cette catégorisation des milieux sociaux des élèves, en 4 classes : populaire, moyenne/populaire, moyenne et supérieure⁷.



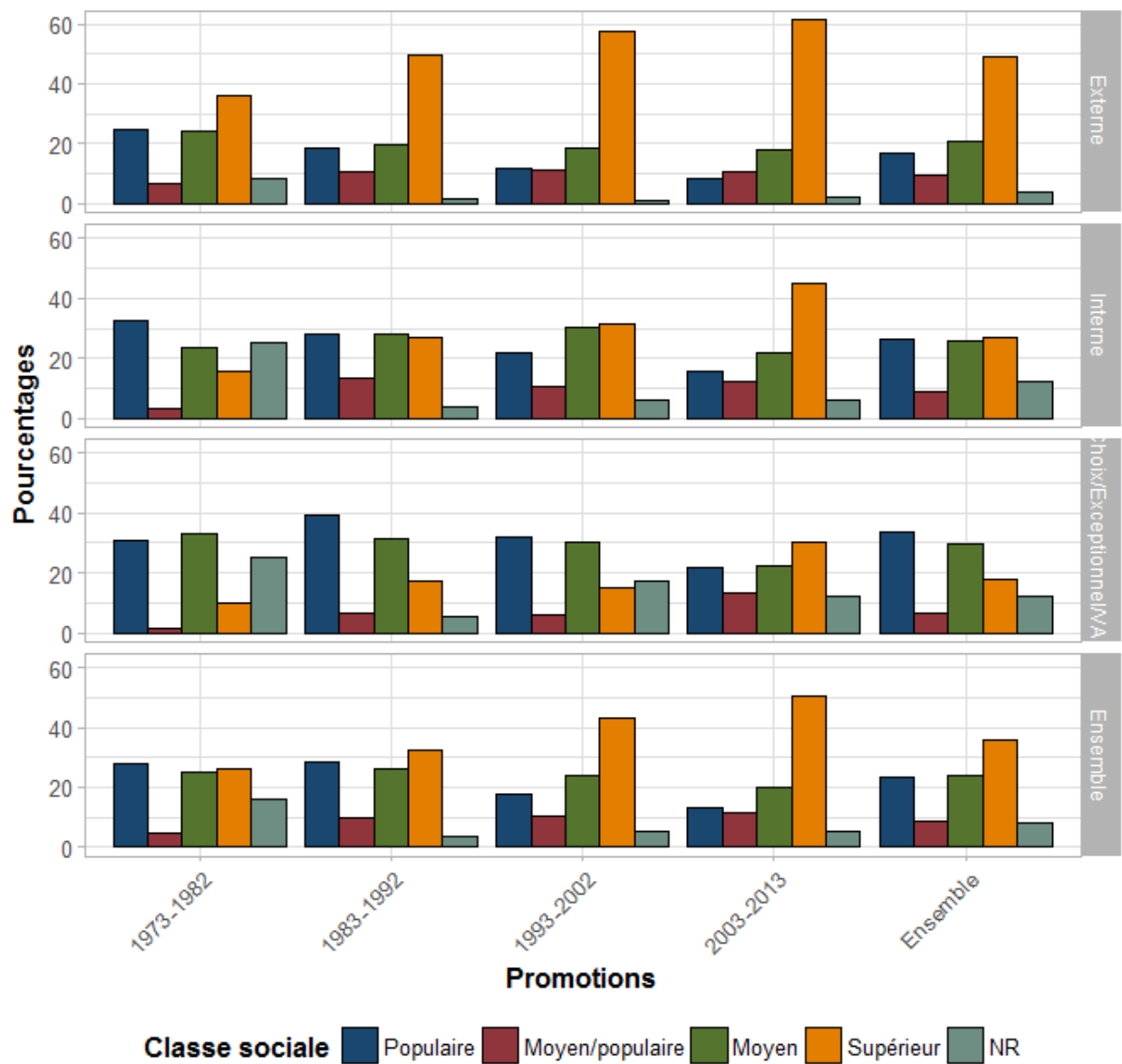
Population : Ensemble sans les concours NR

Tableau 12 : Milieux sociaux selon la voie d'entrée (% colonne)

Var1	Externe	Interne	Choix/Exceptionnel/VAP	Ensemble
Populaire	16.9	26.2	33.6	23.3
Moyen/populaire	9.5	8.8	6.8	8.7
Moyen	20.7	25.9	29.7	24.2
Supérieur	49.1	26.9	18.0	35.9
NR	3.7	12.2	11.9	7.9

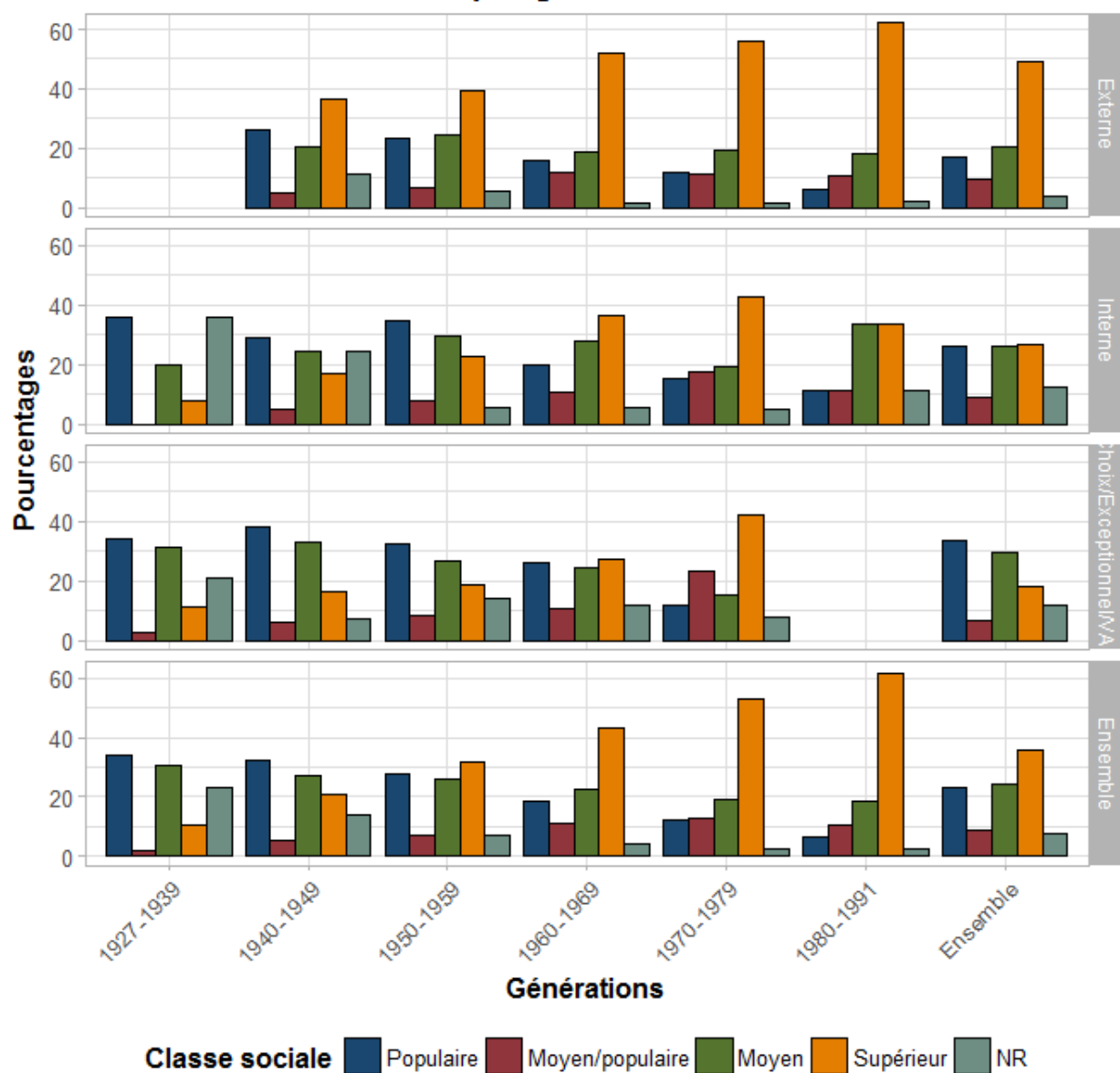
⁷ Nous avons suivi ici les classifications opérées par Cédric Hugrée, Étienne Penissat et Alexis Spire dans *Les Classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent* (Marseille, Agone 2017), qui permettent mieux les comparaisons.

Milieus sociaux par année de recrutement et voie d'entrée



Population : Ensemble sans les concours NR

Milieus sociaux par génération et voie d'entrée



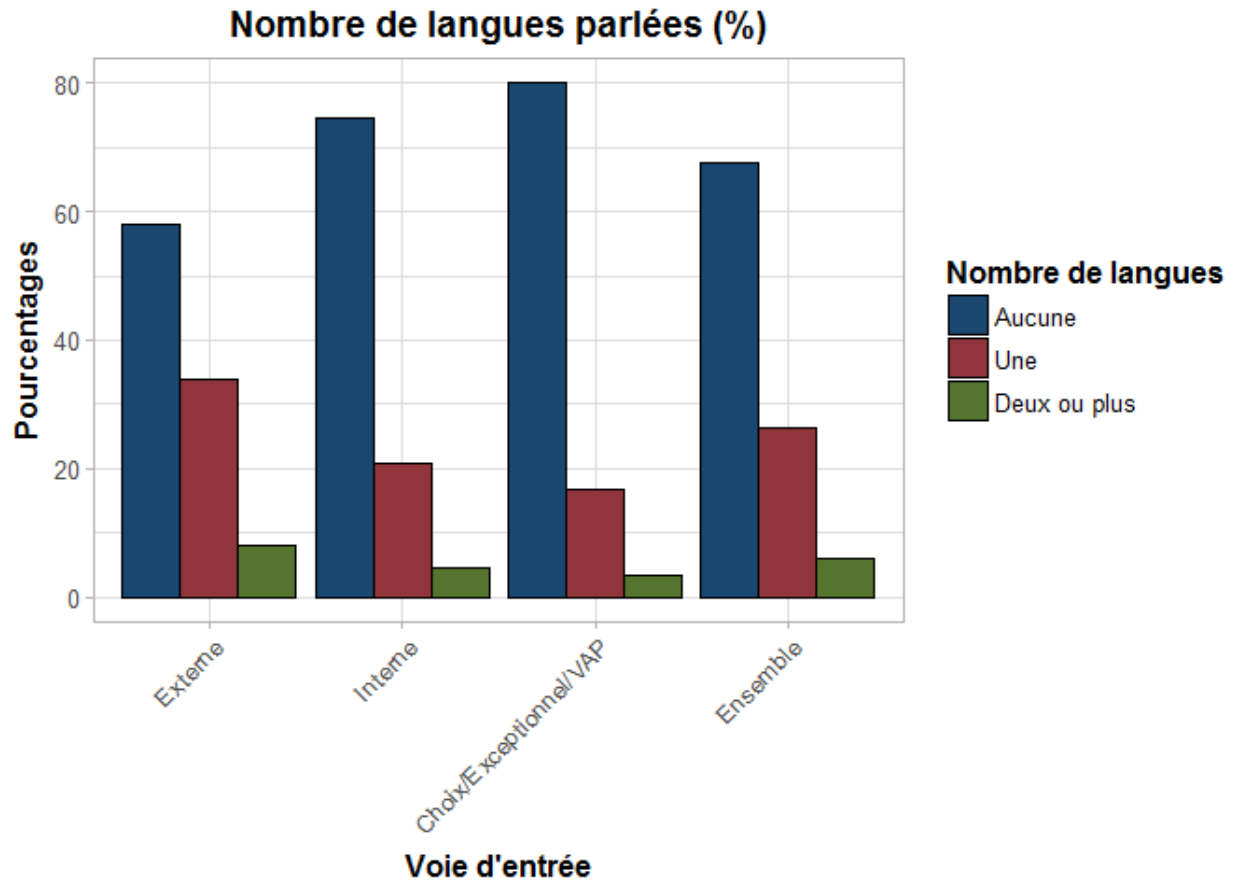
Population : Ensemble sans les concours NR, sans l'externe 1927/1939 et sans l'exceptionnel 1980-1991

49% des élèves-externes proviennent ainsi de milieux favorisés (classes supérieures) pour 36% de l'ensemble des élèves (et respectivement 27% et 18% des élèves-internes et élèves-au choix). La prépondérance du recrutement dans les milieux sociaux favorisés se renforce également dans le temps - qu'il s'agisse des générations ou des décennies de promotion : 35% des élèves-externes recrutés entre 1973 et 1982 viennent de milieux favorisés pour plus de 60% entre 2003 et 2013. Cette évolution passe de 25% à 50% pour l'ensemble des élèves.

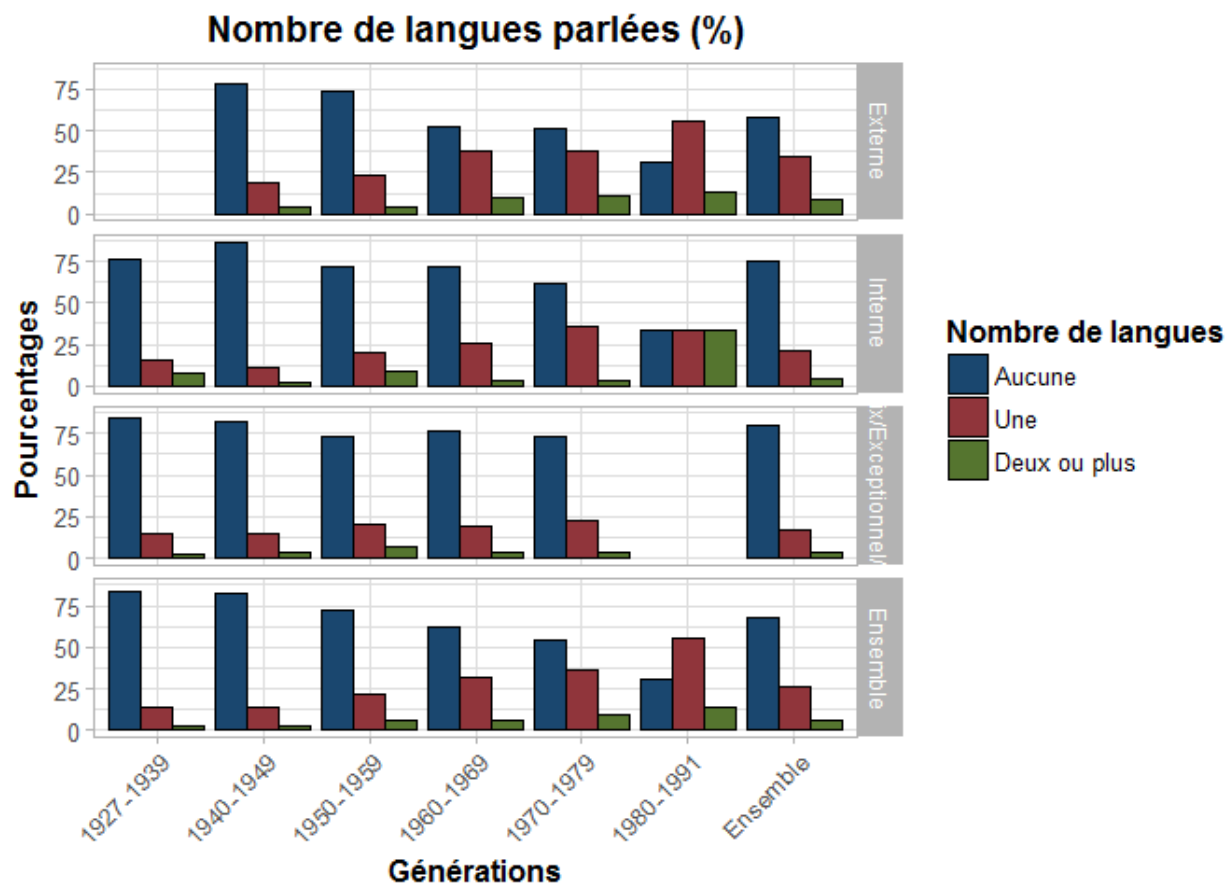
Ces recrutements socialement très marqués proviennent en grande partie des parcours et niveaux de formation des candidats.

3. Parcours de formation des commissaires

3.1. Compétences linguistiques



Population : Ensemble sans les concours NR



Population : Ensemble sans les concours NR, sans l'externe 1927/1939 et sans l'exceptionnel 1980-1991

Les externes sont les élèves parlant le plus souvent des langues étrangères et les élèves-au choix ceux qui en parlent le moins. Pour tous les types de voies d'entrée, la maîtrise de langues étrangères se renforce dans le temps - au fil des décennies de promotions comme des générations des élèves.

Tableau 13 : Langues parlées (modalités non-exclusives)

Voie d'entrée	Type	Anglais	Espagnol	Allemand	Italien
Externe	Effectifs	519	107	105	35
Externe	% ligne	33.3	6.9	6.7	2.2
Interne	Effectifs	141	47	26	24
Interne	% ligne	17.4	5.8	3.2	3
Choix/Exceptionnel/VAP	Effectifs	76	40	28	18
Choix/Exceptionnel/VAP	% ligne	10.3	5.4	3.8	2.4
NR	Effectifs	3	0	0	1
NR	% ligne	33.3	0	0	11.1
Ensemble	Effectifs	739	194	159	78

Ensemble Génération	Type	Anglais	Espagnol	Allemand	Italien
1927-1939	Effectifs	9	14	4	3
1927-1939	% ligne	4.9	7.7	2.2	1.6
1940-1949	Effectifs	77	30	28	17
1940-1949	% ligne	10.2	4	3.7	2.3
1950-1959	Effectifs	122	54	40	24
1950-1959	% ligne	16	7.1	5.3	3.2
1960-1969	Effectifs	197	39	47	17
1960-1969	% ligne	28.6	5.7	6.8	2.5
1970-1979	Effectifs	206	37	29	12
1970-1979	% ligne	39	7	5.5	2.3
1980-1991	Effectifs	128	20	11	5
1980-1991	% ligne	62.7	9.8	5.4	2.5
Ensemble	Effectifs	739	194	159	78
Ensemble	% ligne	23.7	6.2	5.1	2.5
Nombre de langues	Type	Anglais	Espagnol	Allemand	Italien
Une	Effectifs	560	109	81	51
Une	% ligne	68.2	13.3	9.9	6.2
Deux ou plus	Effectifs	178	84	77	27
Deux ou plus	% ligne	94.2	44.4	40.7	14.3
Ensemble	Effectifs	739	194	159	78
Ensemble	% ligne	23.7	6.2	5.1	2.5

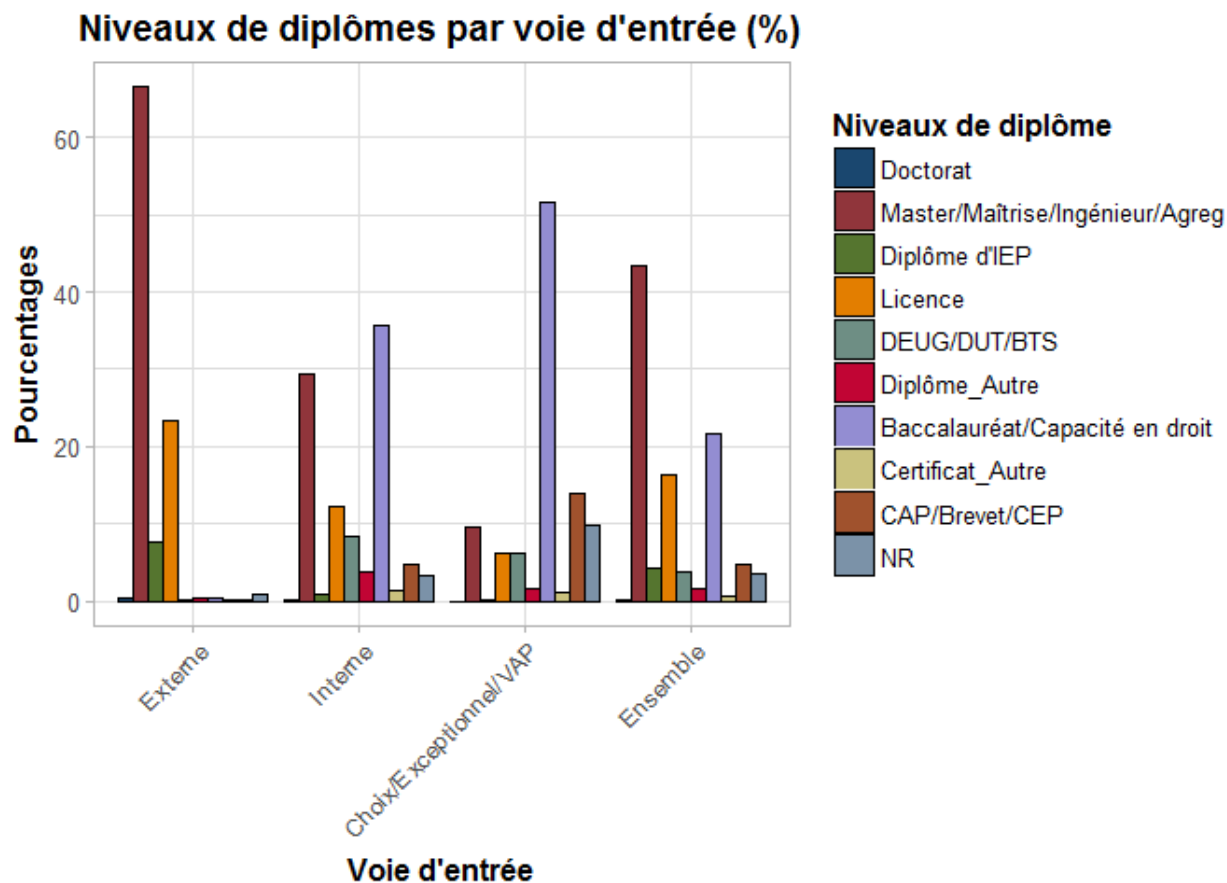
Tableau 14 : Autres langues parlées

Langue	Nombre d'élèves
Russe	11
Arabe	10
Portugais	5
Corse	2
Grec Moderne	2
Serbo-Croate	2
Arménien	1
Basque	1
Japonais	1
Malgache	1
Occitan	1
Persan	1
Suédois	1
Tahitien	1
Wolof	1

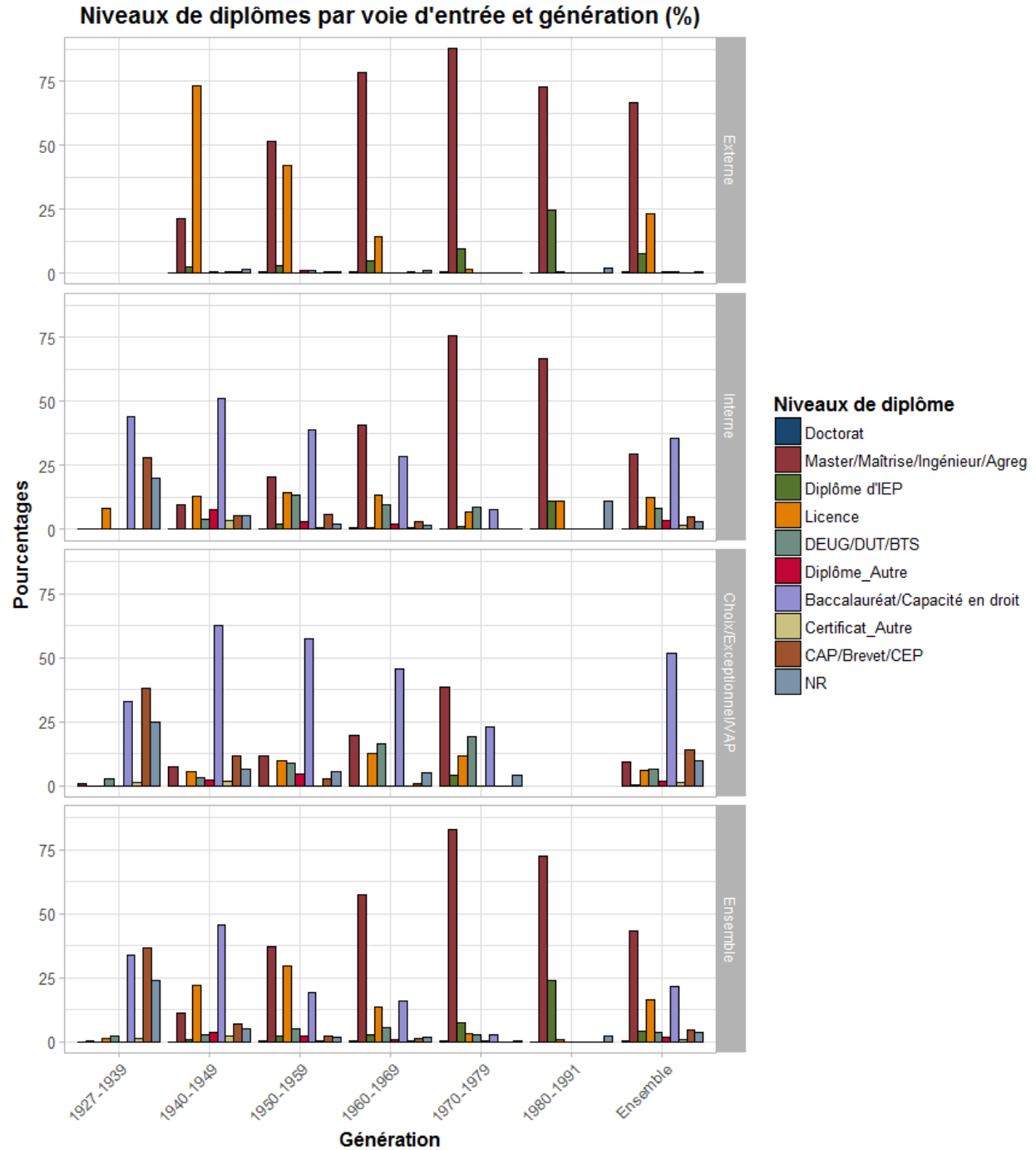
3.2. Parcours scolaires et universitaires

3.2.1. Niveaux d'études

La grande diversité des diplômes mentionnés a été réduite en fonction du nombre d'années d'études (avec une particularité conservée pour les diplômes d'IEP) en détachant les termes ne permettant pas de déterminer le niveau d'études comme "diplôme universitaire" ou "certificat" dans des modalités à part.



Population : Ensemble sans les concours NR



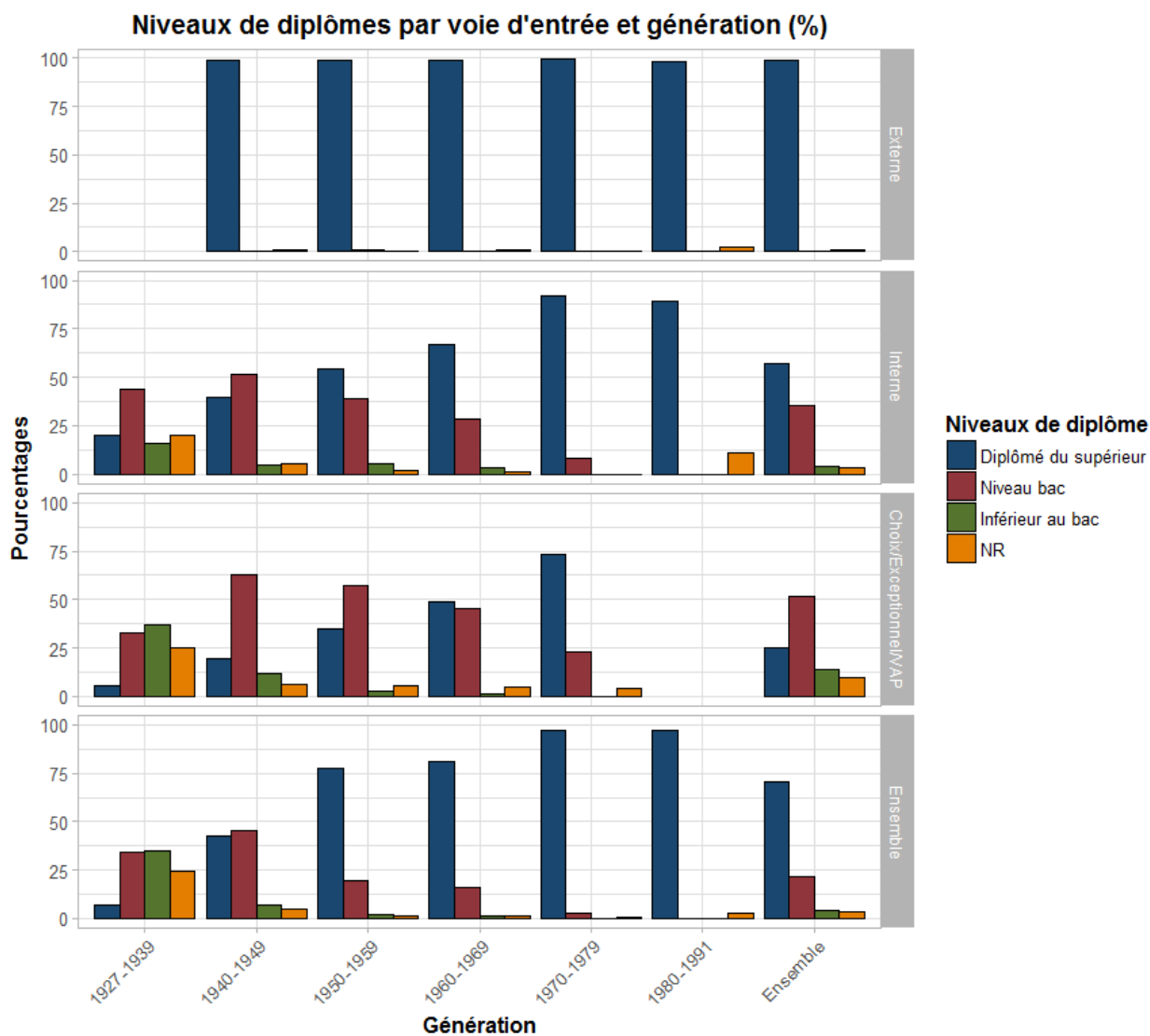
Population : Ensemble sans les concours NR, sans l'externe 1927/1939 et sans l'exceptionnel 1980-1991

Ces diplômes ont été regroupés dans une variable plus synthétique déterminant :

- Les non-titulaires de diplômes et titulaires de diplômes inférieurs au niveau du bac : CEP, Brevet, CAP

- Les titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat (bac général, bac pro, capacité en droit)
- Les diplômés de l'enseignement supérieur (post-bac)

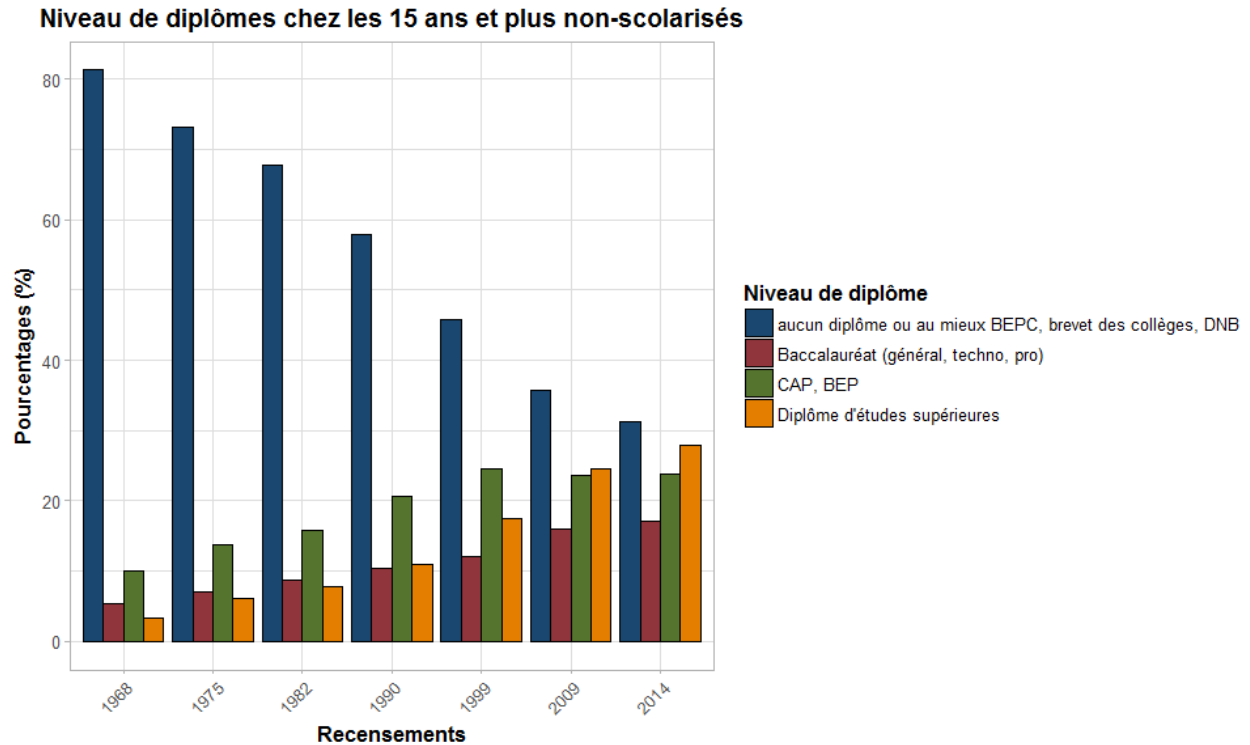
Sont exclu les diplômes (ex : diplôme de criminologie) et certifications (ex : certificat d'enseignement) sans précision, cursus démarrés et non terminés (ex : 2 ans de licence) ou préparations à des concours (ex : Prépa ENA).



Population : Ensemble sans les concours NR, sans l'externe 1927/1939 et sans l'exceptionnel 1980-1991

3.2.2. Comparaison avec les diplômes de la population générale

On représente les niveaux de diplômes des personnes de 15 ans et plus non-scolarisées aux recensements de 1968 à 2014.

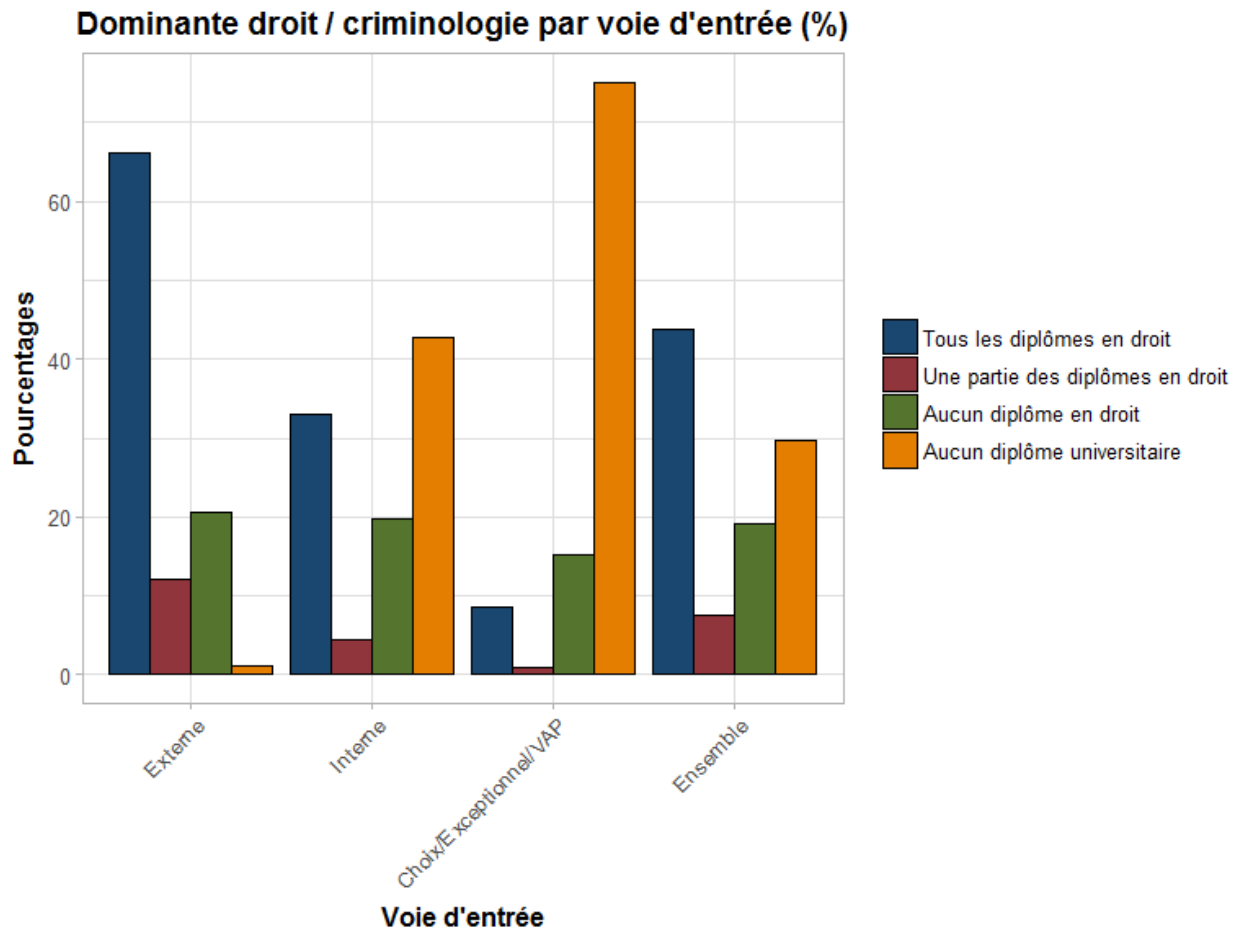


Source : Recensements de la population 1968 à 2014, Insee

3.2.3. Domaines d'études

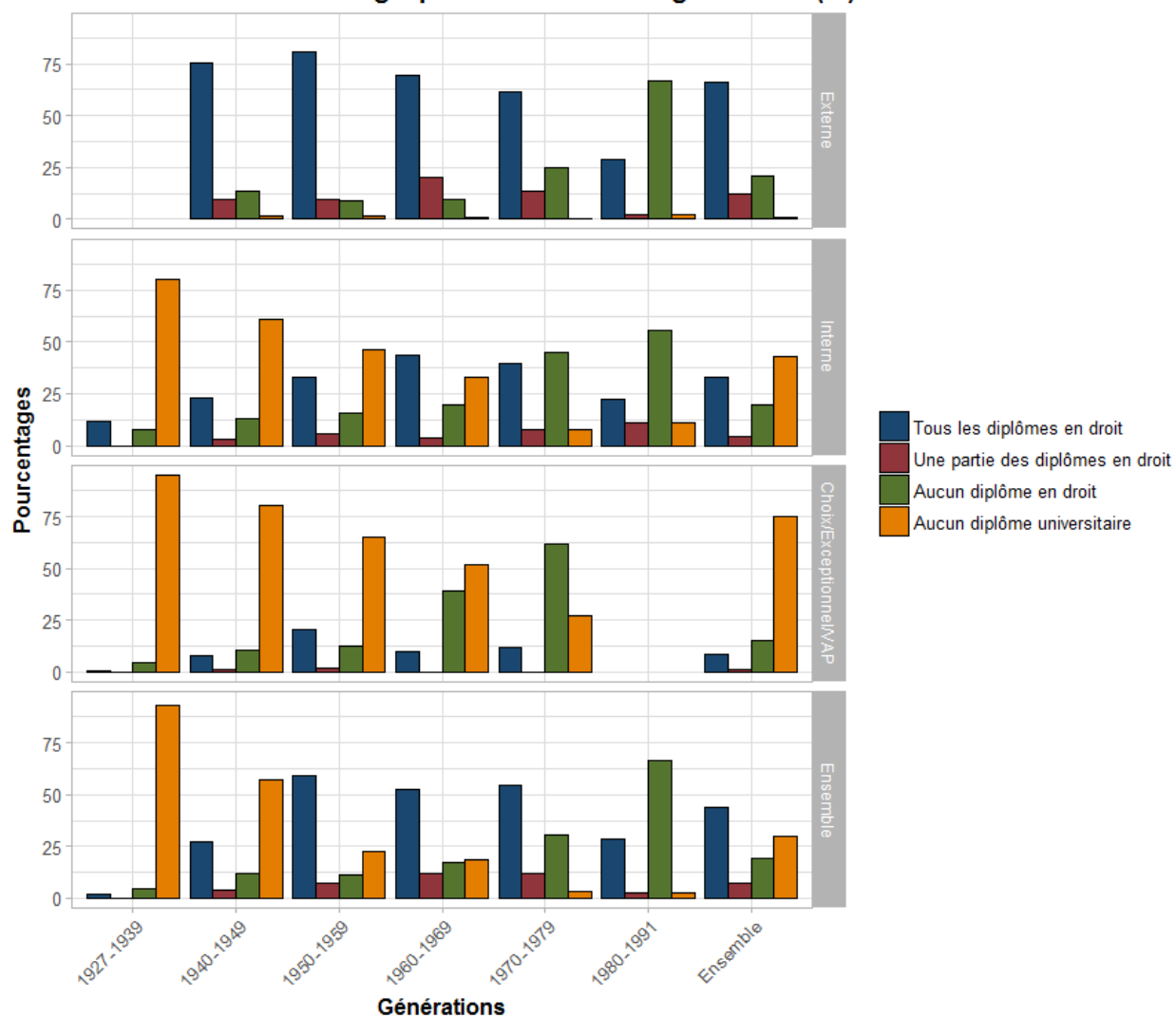
70,4% des élèves-commissaires, soit 2195 individus, sont titulaires d'au moins un diplôme universitaire. En 2014, 28% de la population française non-scolarisée de 15 ans ou plus possède un diplôme d'études supérieures. De même que le renseignement de la profession des parents, les intitulés des diplômes sont très précis et ont permis de faire émerger les dominantes disciplinaires de leurs parcours universitaires. Ces dominantes ont été regroupées comme suit :

- Droit et criminologie,
- Economie et gestion,
- Sciences naturelles et physiques, domaines techniques,
- Sciences humaines et sociales (! Dont diplômes d'IEP)



Population : Ensemble sans les concours NR

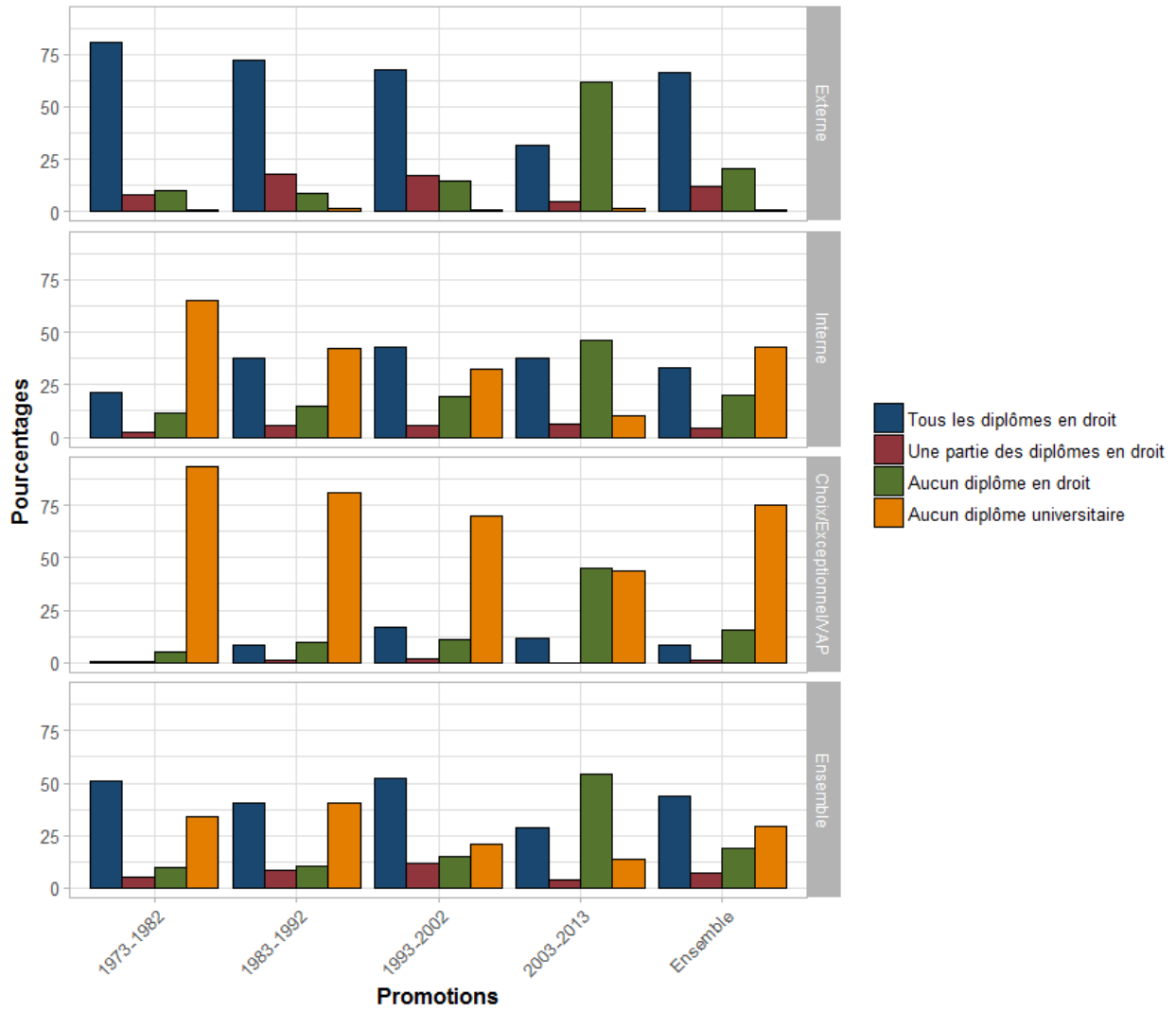
Dominante droit / criminologie par voie d'entrée et génération (%)



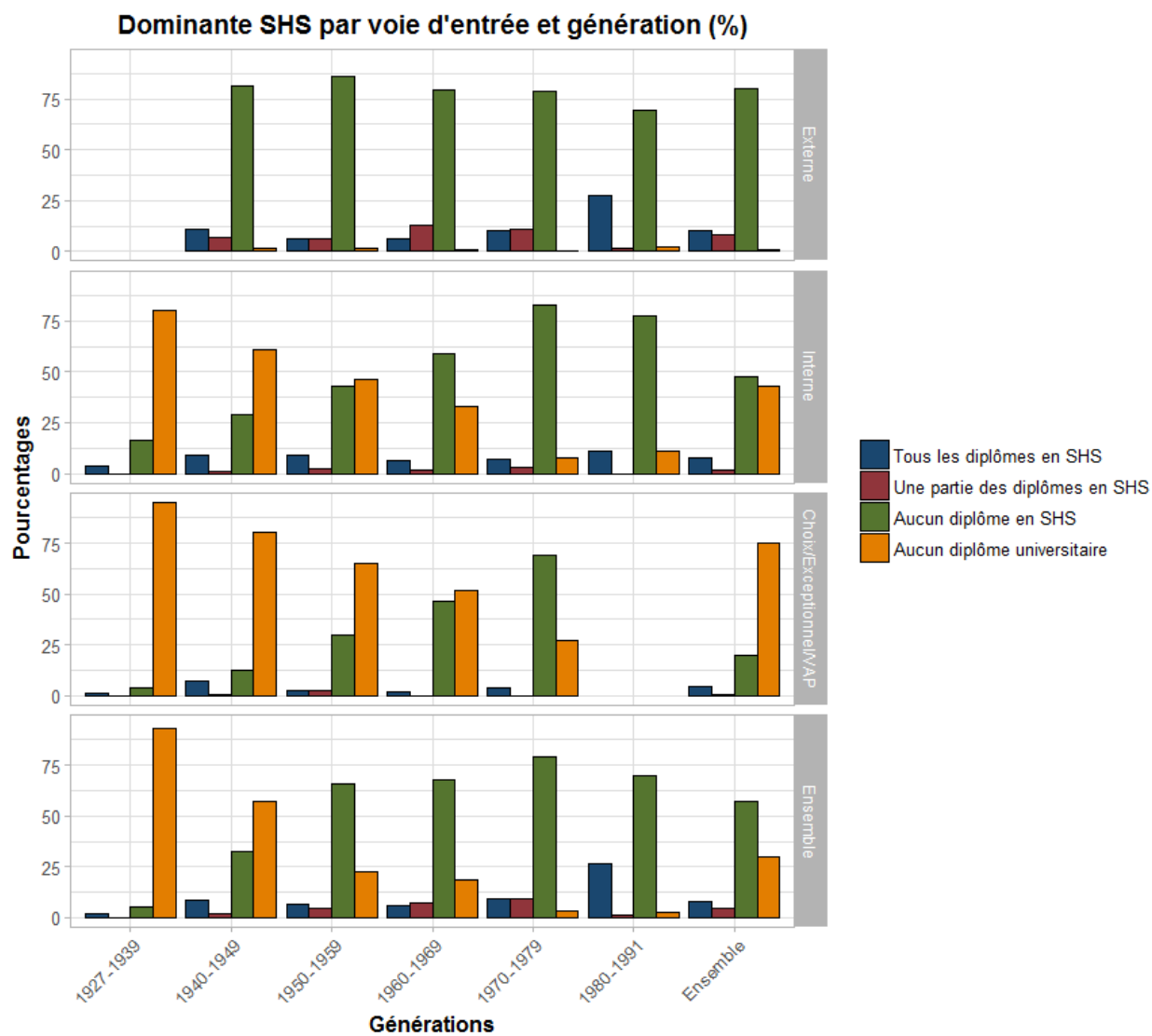
Population : Ensemble sans les concours NR, sans l'externe 1927/1939 et sans l'exceptionnel 1980-1991

Le concours externe s'ouvre à des profils moins juridiques, traduisant notamment la montée en puissance des élèves venant des instituts d'études politique (IEP).

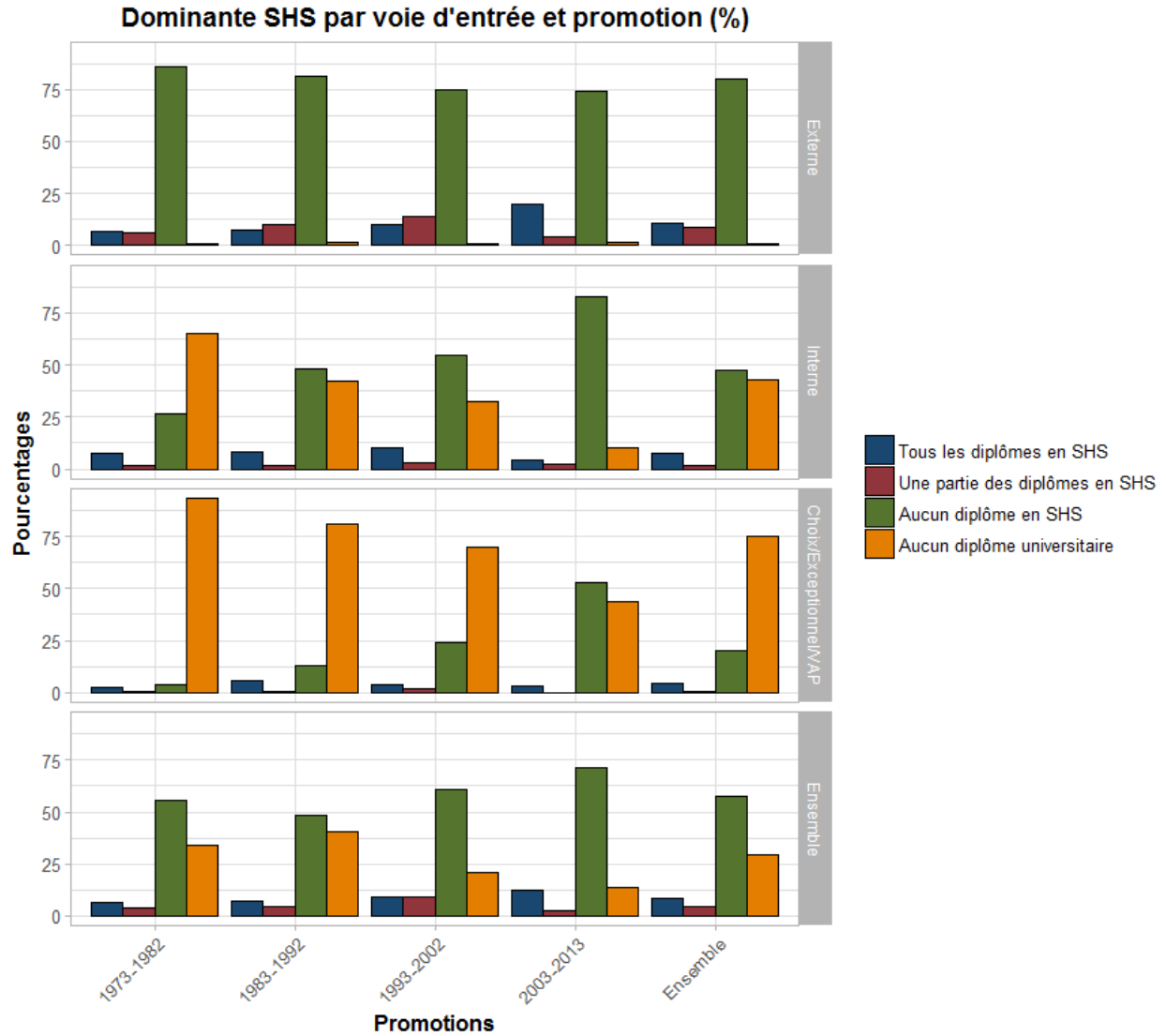
Dominante droit / criminologie par voie d'entrée et promotions (%)



Population : Ensemble sans les concours NR



Population : Ensemble sans les concours NR, sans l'externe 1927/1939 et sans l'exceptionnel 1980-1991

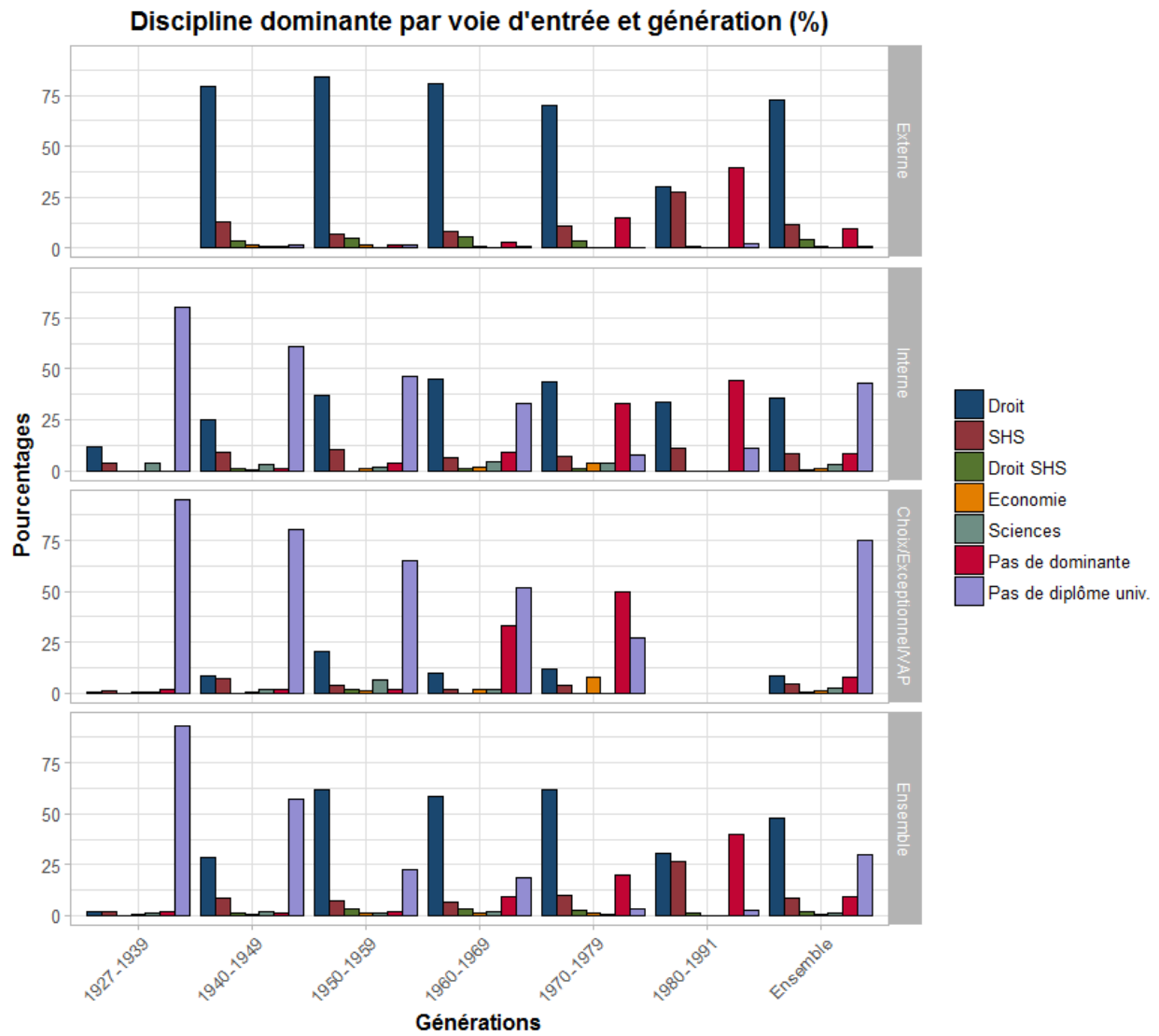


Population : Ensemble sans les concours NR

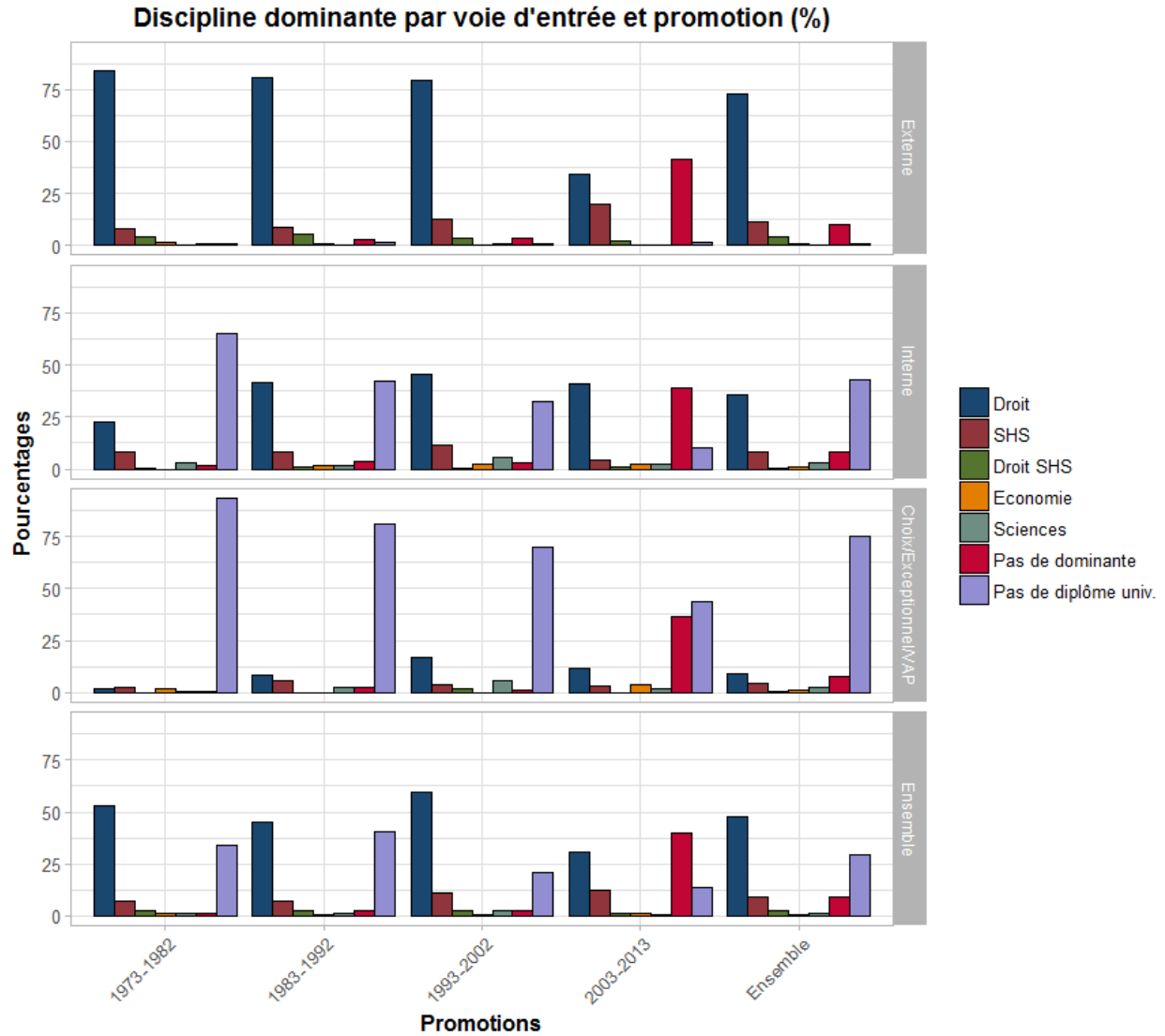
Economie et gestion, Sciences naturelles et physiques, domaines techniques

Les effectifs étant faibles, on ne met pas les pourcentages pour les dominantes "Economie et gestion" et "Sciences naturelles, physiques, domaines techniques"

3.2.4. Synthèse sur la dominante universitaire



Population : Ensemble sans les concours NR, sans l'externe 1927/1939 et sans l'exceptionnel 1980-1991



3.3. Autres certifications

Les diplômes universitaires (licence, master) portant une mention de spécialisation en criminologie ont été intégrés à la description des parcours universitaires mais pas les certifications sans précision de diplôme.

On regroupe ici l'ensemble des diplômes et certificats mentionnant le domaine de la criminologie.

Nombre d'élèves citant des certificats et/ou diplômes en criminologie

	n	X.	val.
0	2950	94.6	94.6
1	154	4.9	4.9
2	14	0.4	0.4
NA	0	0.0	NA

Tableau 15 : Mention d'un diplôme ou d'une certification en criminologie

Voies d'entrée	Type	Externe	Interne	Choix/Exceptionnel/VAP	NR	Ensemble
Au moins un certificat de criminologie	Effectifs	123	30	15	0	168
Au moins un certificat de criminologie	% colonne	7.9	3.7	2	0	5.4
Pas de certificat de criminologie	Effectifs	1436	780	725	9	2950
Pas de certificat de criminologie	% colonne	92.1	96.3	98	100	94.6
Total	Effectifs	1559	810	740	9	3118
Total	% colonne	100	100	100	100	100

Génération	Type	1927-1939	1940-1949	1950-1959	1960-1969	1970-1979	1980-1991	Ensemble
Au moins un certificat de criminologie	Effectifs	6	33	57	36	31	5	168
Au moins un certificat de criminologie	% colonne	3.3	4.4	7.5	5.2	5.9	2.5	5.4
Pas de certificat de criminologie	Effectifs	177	719	704	654	497	199	2950
Pas de certificat de criminologie	% colonne	96.7	95.6	92.5	94.8	94.1	97.5	94.6
Total	Effectifs	183	752	761	690	528	204	3118
Total	% colonne	100	100	100	100	100	100	100

Promotions	Type	1973-1982	1983-1992	1993-2002	2003-2013	Ensemble
Au moins un certificat de criminologie	Effectifs	71	46	38	13	168
Au moins un certificat de criminologie	% colonne	7.6	4.7	6	2.3	5.4
Pas de certificat de criminologie	Effectifs	865	933	593	559	2950
Pas de certificat de criminologie	% colonne	92.4	95.3	94	97.7	94.6
Total	Effectifs	936	979	631	572	3118
Total	% colonne	100	100	100	100	100

4. Expériences antérieures

4.1. Métier antérieur

Une autre dimension qualitative importante porte sur la mention du métier exercé avant d'entrer dans la police (qui concerne *a priori* les élèves-externes comme les élèves-internes). Le taux de renseignement est moindre, notamment en raison d'une entrée à l'ENSP parfois jeune et directement suite à une formation universitaire initiale, mais pas inexploitable.

Ainsi, sur l'ensemble des fiches dépouillées des élèves-commissaires, un peu moins de la moitié (48,3%, 1505 personnes) renseigne une activité antérieure au secteur de la police ; qu'il s'agisse d'emplois étudiants ou d'activités à temps-plein.

Dans le détail, 500 (16%) ont renseigné "étudiant" et 279 (8,9%) des activités de surveillant ou maître d'internat/externat, nous en faisons deux variables à part et les excluons des métiers antérieurs renseignés qui concernent donc 729 (23,4%) élèves-commissaires.

Sur ces 729 élèves-commissaires, 127 (17,4% parmi les 729 élèves-commissaires ayant renseigné une activité autre qu'étudiante ou emploi étudiant de surveillance) exerçaient une activité liée à l'ordre (public ou privé).

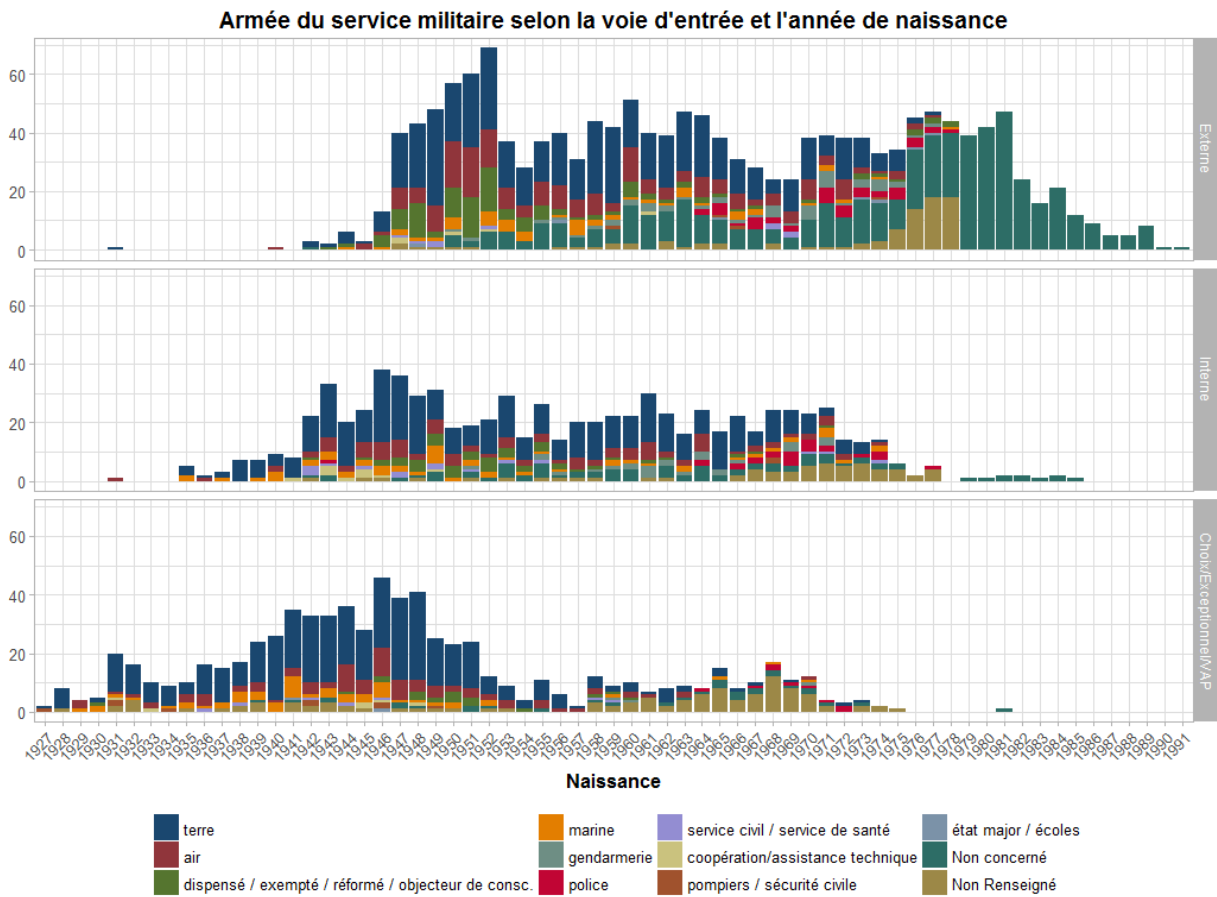
Organismes des activités antérieures (hors étudiantes et emplois étudiants) dans le secteur de l'ordre

	n	X.	val.
Pas d'activité d'ordre	602	82.6	82.6
Armée	61	8.4	8.4
Police	22	3.0	3.0
Justice	20	2.7	2.7
Douanes	8	1.1	1.1
Pompiers	6	0.8	0.8
Gendarmerie	5	0.7	0.7
Sécurité privée	5	0.7	0.7
NA	0	0.0	NA
Total	729	100.0	100.0

4.2. Service militaire

La mention du poste et de l'armée du service militaire donne aussi des indications sur la socialisation professionnelle et sociale des élèves-commissaires, malgré l'absence de données pour 497 élèves femmes (à noter que 7 d'entre elles mentionnent un service militaire ou assimilé) et les 130 élèves hommes nés en 1979 ou après.

4.2.1. Corps d'armée



Population : Ensemble sans les concours NR

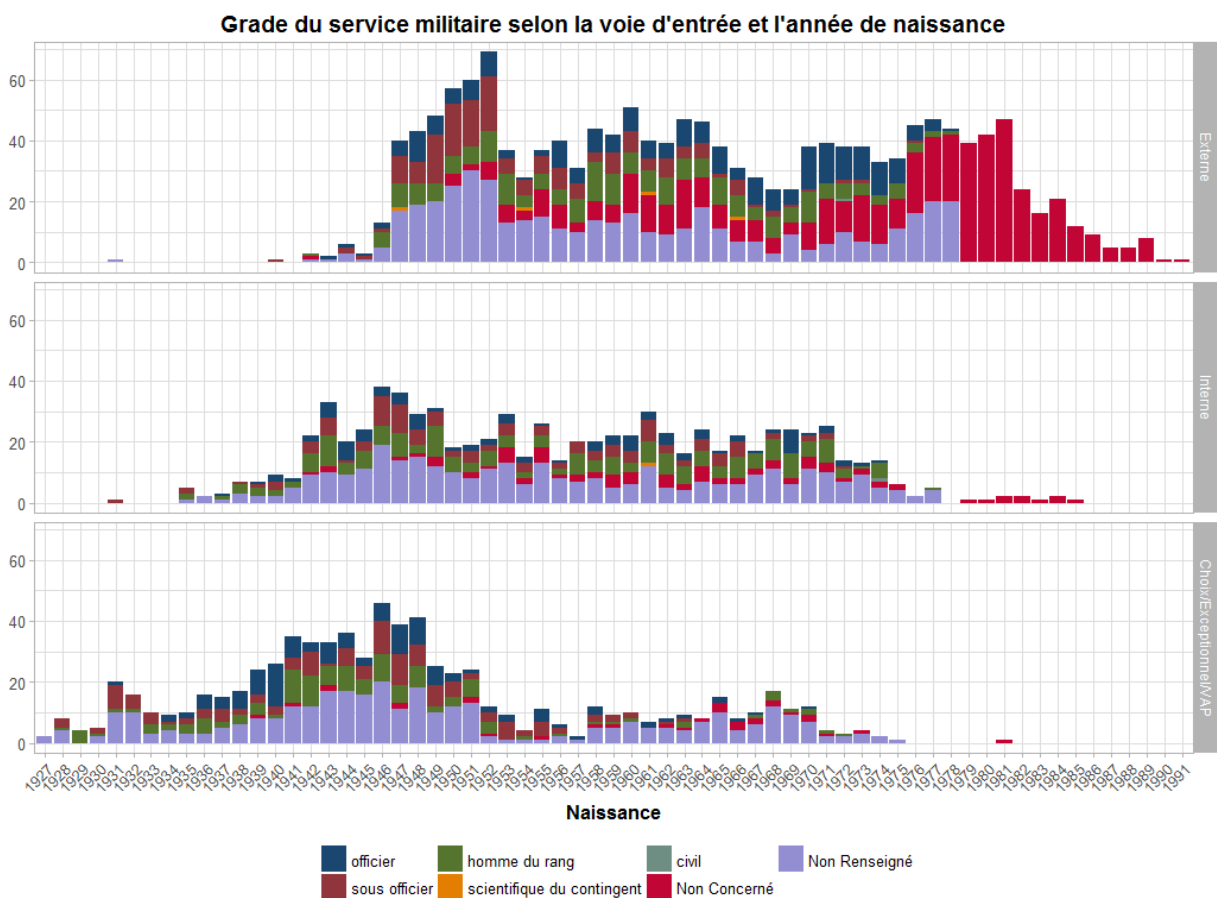
Sans surprise, l'armée de terre constitue l'arme la plus répandue durant le service militaire. A noter toutefois la part croissante qu'occupent la gendarmerie et la police pour les générations les plus récentes. Ainsi, 5,6% des externes sont passés par l'une où l'autre de ces institutions, 6,4% des internes et 1,6% des au choix.

Générations (Externes)	Type	1927-1939	1940-1949	1950-1959	1960-1969	1970-1979	1980-1991	Ensemble
gendarmerie	% colonne	0	0	1.8	4.9	5.8	0	3.1
police	% colonne	0	0	0	4.1	6.1	0	2.5
Total	% colonne	100	100	100	100	100	100	100

Génération (Internes)	Type	1927-1939	1940-1949	1950-1959	1960-1969	1970-1979	1980-1991	Ensemble
gendarmerie	% colonne	0	0	2.9	8.2	2.9	0	3.3
police	% colonne	0	0.4	0	5.9	10.7	0	3.1
Total	% colonne	100	100	100	100	100	100	100

Génération (Au choix, exceptionnel et VAP)	Type	1927-1939	1940-1949	1950-1959	1960-1969	1970-1979	1980-1991	Ensemble
gendarmerie	% colonne	0	0	0.9	1	3.8	0	0.4
police	% colonne	0	0	0	4.9	15.4	0	1.2
Total	% colonne	100	100	100	100	100	100	100

4.2.2. Grade



Population : Ensemble sans les concours NR

Le grade occupé durant le service militaire révèle également des enseignements intéressants. Comme le montrent les tableaux ci-dessous une bonne part des générations les plus récentes

occupent des postes d'officiers. Ceci est particulièrement vrai pour les externes qui atteignent pratiquement 20% à la fin de la période du service militaire obligatoire. Ce résultat est congruent avec les études longues et le milieu social, mais dénote également un intérêt précoce pour les fonctions de commandement. On observe également que pour les générations les plus anciennes, ce sont plutôt les au choix qui occupent ces fonctions. Sous réserve de vérification, on peut faire l'hypothèse d'une reconversion dans la police d'officiers militaires engagés dans le conflit algérien notamment.

Tableau 16 : Armée pendant le service militaire - Externes

Générations (Externes)	Type	1927-1939	1940-1949	1950-1959	1960-1969	1970-1979	1980-1991	Ensemble
officier	Effectifs	0	26	54	69	78	0	227
officier	% colonne	0	16.4	12.1	18.8	19.7	0	14.6
sous officier	Effectifs	0	37	88	36	4	0	165
sous officier	% colonne	0	23.3	19.8	9.8	1	0	10.6
homme du rang	Effectifs	0	27	77	68	38	0	210
homme du rang	% colonne	0	17	17.3	18.5	9.6	0	13.5
scientifique du contingent	Effectifs	0	1	1	2	0	0	4
scientifique du contingent	% colonne	0	0.6	0.2	0.5	0	0	0.3
civil	Effectifs	0	0	0	0	1	0	1
civil	% colonne	0	0	0	0	0.3	0	0.1
Non Concerné	Effectifs	0	1	53	92	174	191	511
Non Concerné	% colonne	0	0.6	11.9	25	44.1	100	32.8
Non Renseigné	Effectifs	1	67	172	101	100	0	441
Non Renseigné	% colonne	100	42.1	38.7	27.4	25.3	0	28.3
Total	Effectifs	1	159	445	368	395	191	1559
Total	% colonne	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 17 : Armée pendant le service militaire - Internes

Générations (Internes)	Type	1927-1939	1940-1949	1950-1959	1960-1969	1970-1979	1980-1991	Ensemble
officier	Effectifs	2	33	18	30	7	0	90
officier	% colonne	8	13.2	8.8	13.7	6.8	0	11.1
sous officier	Effectifs	5	46	31	31	5	0	118
sous officier	% colonne	20	18.4	15.2	14.2	4.9	0	14.6
homme du rang	Effectifs	9	57	42	59	23	0	190
homme du rang	% colonne	36	22.8	20.6	26.9	22.3	0	23.5
scientifique du contingent	Effectifs	0	0	0	1	0	0	1

scientifique du contingent	% colonne	0	0	0	0.5	0	0	0.1
civil	Effectifs	0	0	0	0	1	0	1
civil	% colonne	0	0	0	0	1	0	0.1
Non Concerné	Effectifs	0	8	24	26	15	9	82
Non Concerné	% colonne	0	3.2	11.8	11.9	14.6	100	10.1
Non Renseigné	Effectifs	9	106	89	72	52	0	328
Non Renseigné	% colonne	36	42.4	43.6	32.9	50.5	0	40.5
Total	Effectifs	25	250	204	219	103	9	810
Total	% colonne	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 18 : Armée pendant le service militaire - Au choix, exceptionnel et VAP

Génération (Au choix, exceptionnel et VAP)		1927-1939	1940-1949	1950-1959	1960-1969	1970-1979	1980-1991	Ensemble
officier	Effectifs	28	70	17	8	1	0	124
officier	% colonne	17.9	20.5	15.2	7.8	3.8	0	16.8
sous officier	Effectifs	37	61	29	4	0	0	131
sous officier	% colonne	23.7	17.8	25.9	3.9	0	0	17.7
homme du rang	Effectifs	30	65	17	8	4	0	124
homme du rang	% colonne	19.2	19	15.2	7.8	15.4	0	16.8
scientifique du contingent	Effectifs	0	0	0	0	0	0	0
civil	Effectifs	0	0	0	0	0	0	0
Non Concerné	Effectifs	1	5	6	14	4	1	31
Non Concerné	% colonne	0.6	1.5	5.4	13.6	15.4	100	4.2
Non Renseigné	Effectifs	60	141	43	69	17	0	330
Non Renseigné	% colonne	38.5	41.2	38.4	67	65.4	0	44.6
Total	Effectifs	156	342	112	103	26	1	740
Total	% colonne	100	100	100	100	100	100	100